

LES VÉTÉRINAIRES MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE DE 1939-1945

par Emmanuel DUMAS

Docteur Vétérinaire, 16 rue des Loges, 57000 Metz.

emmanuel.dumas@sfr.fr

Communication présentée le 16 octobre 2010

Sommaire : Après un rappel de la place et du rôle des vétérinaires dans l'armée française à la veille de la seconde guerre mondiale, les recherches effectuées dans les revues vétérinaires de l'époque et auprès des services d'état civil pour retrouver des informations sur les vétérinaires « morts pour la France » pendant la deuxième guerre mondiale sont présentées. Les résultats de ces recherches, et notamment les circonstances de décès de ces vétérinaires, sont détaillés et analysés. En annexe figure l'ensemble des données individuelles recueillies sur les vétérinaires morts pour la France pendant ce conflit.

Mots-clés : France, Histoire, Vétérinaires militaires, 1939-1945

Title: French veterinarians killed during the Second World War

Contents: After a summary of the veterinarians' job in the French army on the eve of the second world war, you will find the research work done in the veterinary journals of the time and also with the registry office in order to find the information about the veterinarians killed in action. The results of this research, especially the circumstances in which those men died, are detailed and analyzed. A collection of personal facts gathered about the veterinarians appears in the appendix.

Keywords: France, History, Army veterinarians, 1939-1945

Cet article est dédié à la mémoire des vétérinaires morts pour la France ainsi qu'à leurs veuves et orphelins de guerre lourdement frappés par le décès de leur époux ou père.

Une première étude consacrée aux vétérinaires morts pour la France pendant la première guerre mondiale a été réalisée et publiée dans ce bulletin¹.

L'idée de prolonger ce travail et de chercher à mieux connaître les vétérinaires morts pour la France lors du deuxième conflit mondial est naturellement venue.

Un historique de l'évolution de la place des vétérinaires dans l'armée française de 1769 à 1914 et leur rôle dans la guerre de 1914-1918 ayant déjà été présentés, nous nous limiterons à une évocation des transformations du service vétérinaire entre les deux guerres avant de présenter les recherches effectuées et leurs résultats.

A. LA PLACE DES VÉTÉRINAIRES DANS L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1939

A.1. Les évolutions de l'armée française de 1919 à 1939

L'armée française sort de la première guerre mondiale victorieuse et auréolée d'un grand prestige, mais la France est exsangue et ruinée car, contrairement à la célèbre phrase de Clémenceau, l'Allemagne ne paiera pas. Dans une France traumatisée et dégoûtée de la guerre, les gouvernements successifs s'orientent vers une stratégie défensive avec notamment la mise en chantier de la ligne Maginot à partir de 1928².

En 1923, la durée du service militaire actif est ramenée à 18 mois. En 1928, elle passe à un an³. Ces évolutions entraînent mathématiquement une diminution des effectifs militaires.

L'armée française devient, plus encore qu'après la loi de 21 mars 1905 qui fixait la

¹ DUMAS, 2008, p. 124-126.

² FOUQUET-LAPAR, 1986, p. 71-74.

³ *Ibidem*, p. 75-80.

durée du service à deux ans, une armée essentiellement tournée vers l'instruction des appelés et des cadres de réserve.

Le réarmement et la mécanisation de l'armée française ne commencent vraiment qu'à partir de 1934 en réaction à la menace allemande. L'armée française reste toutefois très marquée par les modèles de 1914-1918. Ainsi les chars, considérés comme des éléments de soutien de l'infanterie, sont le plus souvent dispersés dans les unités. La motorisation est faible et l'armée française de 1939 est encore essentiellement hippomobile.

Ainsi, en 1940, l'armée française n'aligne, parmi les 95 divisions qui font face à la Wehrmacht, que treize divisions modernes :

- 3 Divisions Cuirassées de Réserve (DCR) à 160 chars,
- 3 Divisions Légères Mécaniques (DLM) à 160 chars,
- 7 Divisions d'Infanterie Motorisée (DIM).

Les autres divisions, 77 Divisions d'Infanterie (DI) hippomobiles et 5 Divisions Légères de Cavalerie (DLC) d'une conception héritée de la guerre de 1870.

- vétérinaire principal de première classe (colonel) : 6,
- vétérinaire principal de deuxième classe (lieutenant-colonel) : 18,
- vétérinaire major de première classe (commandant) : 69,
- vétérinaire major de deuxième classe (capitaine) : 155,
- vétérinaire aide major de première classe (lieutenant) et vétérinaire aide major de deuxième classe (sous-lieutenant) : 177⁴.

Cette réduction des cadres des vétérinaires est sensible car elle supprime 96 postes par rapport aux effectifs établis par la loi du 13 juin 1913⁵.

Ce décret, qui marque le début de la diminution inexorable des effectifs vétérinaires, améliore toutefois sensiblement les perspectives de carrière, les postes supprimés étant des postes d'officiers subalternes.

Cette amélioration vient à point car le corps des vétérinaires militaires connaît des difficultés importantes de recrutement.

Effectifs équins au 31 décembre	1922	1924	1926	1928	1932	1934	1936
Intérieur (métropole)	114 200	112 900	92 600	92 900	86 500	78 900	80 300
Algérie - Tunisie	13 500	13 600	16 300	17 100	19 200	14 800	14 700
Maroc	29 000	21 300	35 100	29 000	22 200	17 800	11 300
Levant (Syrie et Liban)	-	-	10 600	7 200	6 900	5 900	5 600
Total	156 700	147 800	154 600	146 200	134 800	117 400	111 900

Tableau n°1 : Evolution des effectifs équins de l'armée entre les deux guerres mondiales d'après les statistiques vétérinaires de l'armée (travaux de l'inspection vétérinaire publiés dans la *Revue vétérinaire militaire* de 1924 à 1938).

Le décret du 7 septembre 1925 fixe un nouveau cadre pour les vétérinaires militaires avec la répartition suivante des effectifs, réduits à 426 :

- vétérinaire inspecteur (général de brigade) : 1,

En 1928, cette situation inquiète la Commission de l'armée de la Chambre des députés et fait l'objet d'un rapport du député Accambray. Celui-ci met en évidence le sous-

⁴ Décret du 7 septembre 1925, p. 397.

⁵ DUMAS, 2008, p. 124.

effectif des vétérinaires militaires et le nombre insuffisant des candidats au concours d'entrée à l'Ecole de Saumur⁶ (Tableau n°2).

La discussion du projet de loi relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée est l'occasion de débats animés sur la pertinence du rattachement des vétérinaires à la Direction de la Cavalerie du ministère de la guerre⁷. L'Union Nationale des Vétérinaires de Réserve⁸ et certains députés demandent son rattachement à la Direction du Service de Santé. Un amendement déposé en ce sens au Sénat est rejeté. Toutefois, le Ministre de la Guerre s'engage lors des débats à accorder plus d'indépendance aux vétérinaires militaires et à étudier la création d'une Sous-Direction Vétérinaire, rattachée dans un premier temps à la Direction de la Cavalerie⁹.

La loi du 28 mars 1928 relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée réduit encore drastiquement les effectifs qui sont réduits à 304 vétérinaires.

Cette loi qui remplace les appellations spécifiques de la hiérarchie vétérinaire par le grade équivalent de la hiérarchie militaire fixe la répartition suivante des grades :

- vétérinaire général de brigade : 1,
- vétérinaires colonels : 9,
- vétérinaires lieutenants-colonels : 17,
- vétérinaires commandants : 68,
- vétérinaires capitaines : 118,
- vétérinaires lieutenants et vétérinaires sous-lieutenants : 91¹⁰.

Ainsi, en dix ans, les effectifs des vétérinaires d'active ont été réduits de plus de 40%.

Les postes supprimés étant, comme en 1925, des postes d'officiers subalternes, cette loi améliore néanmoins l'attractivité de la carrière de vétérinaire militaire.

La situation de sureffectif créée par la loi et l'augmentation du nombre des candidats au

concours de Saumur dans les années suivantes (8 à 19 admis chaque année dans les années 1930) permettront de conserver des effectifs suffisants.

Ainsi, l'annuaire des officiers d'active publié dans l'annuaire vétérinaire Roy 1936 montre que, avec 296 vétérinaires d'active en comptant les vétérinaires élèves officiers de Saumur¹¹, ces effectifs théoriques sont presque atteints.

A.2. Les attributions du Service Vétérinaire

Les attributions du Service Vétérinaire de l'Armée ne connaissent pas d'évolution majeure. L'*instruction du 10 juin 1930*¹² sur le Service Vétérinaire de l'Armée en campagne rappelle que le Service Vétérinaire est chargé d'assurer :

- les soins à donner aux animaux malades ou blessés ;
- la surveillance de l'hygiène des animaux sains ;
- les mesures de prophylaxie et de police sanitaire à mettre en œuvre contre l'éclosion et la propagation des maladies contagieuses ;
- la direction et l'organisation techniques des infirmeries vétérinaires de corps de troupe, des sections et groupes vétérinaires mobiles d'évacuation, des hôpitaux vétérinaires ;
- la participation à l'achat et à la réquisition des animaux nécessaires aux besoins de l'armée ;
- la direction hygiénique et sanitaire des parcs de bétail ;
- l'inspection des animaux et des viandes de boucherie destinées à l'alimentation des troupes, y compris la surveillance technique de la fabrication et la réception des conserves de viande ;
- l'inspection des denrées fourragères ;
- la recherche et la constatation des fraudes portant sur les viandes et conserves destinées à l'alimentation des troupes ainsi que sur les denrées servant à l'alimentation des animaux de l'armée ;

⁶ ACCAMBRAY, 1928, p. 181.

⁷ *Discussion à la Chambre des députés du projet de loi relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée*, 1928, p. 185-187.

⁸ *Union Nationale des Vétérinaires de Réserve*, 1928, p. 246-247.

⁹ *Discussion au Sénat du projet de loi relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée*, 1928, p. 246.

¹⁰ *Loi du 28 mars 1928*, p. 3795-3796.

¹¹ ROY, 1936, p. 104-113.

¹² *Instruction du 10 juin 1930*, p. 3-4.

Année	Nombre de candidats à Saumur	Nombre d'admis à Saumur	Cadre des vétérinaires militaires	Effectifs des vétérinaires militaires	Nombre d'emplois à pourvoir
1920	10	10	522	438	84
1921	9	8	522	427	95
1922	7	7	522	411	111
1923	6	6	522	400	122
1924	0	0	522	387	135
1925	1	1	522	361	161
1926	2	2	426	363	53

Tableau n°2 : Évolution du recrutement et des effectifs des vétérinaires militaires entre 1920 et 1926.

- la direction du service de la maréchalerie au point de vue de la bonne confection et de la bonne application de la ferrure ;
- les missions diverses de sa compétence qui lui sont confiées par le commandement.

A.3. L'organisation du Service Vétérinaire

L'organisation du Service Vétérinaire subit peu de modifications entre les deux guerres. Les vétérinaires acquièrent cependant plus d'indépendance.

Avant 1925, dans l'administration centrale du Ministère de la Guerre, la Section Technique Vétérinaire dépend du Bureau des Remontes de la Direction de la Cavalerie.

À partir de 1925, elle devient « Section Vétérinaire » et est directement subordonnée au général, Directeur de la Cavalerie. Cette section a maintenant plus qu'un rôle technique et intervient dans l'administration du corps des vétérinaires, mais également des maréchaux ferrants.

En 1928, la Section Vétérinaire prend l'appellation de Sous-Direction Vétérinaire, ce qui renforce la position du Service Vétérinaire par rapport aux autres services.

En 1932, la présidence du Comité Consultatif Vétérinaire, organe de conseil du Ministre, qui revenait depuis sa création en 1903 au Général Inspecteur des Remontes, est assurée par le Vétérinaire Général¹³.

Dans chaque région militaire, un Vétérinaire Colonel ou Vétérinaire Lieutenant-Colonel est Directeur du Service Vétérinaire de la région.

Comme avant 1914, les vétérinaires d'active restent répartis dans les différentes unités de troupes à cheval (cavalerie, artillerie, train,...).

En 1920 a été créé un Laboratoire Militaire de Recherches Vétérinaires ayant pour but l'étude des maladies infectieuses et parasitaires des chevaux de l'armée, avec la recherche de moyens de diagnostic et de traitement de ces affections et la réalisation des examens bactériologiques et parasitologiques demandés par les vétérinaires des corps de troupe.

D'autres laboratoires militaires ont été mis en place dans les colonies et protectorats français : laboratoire de recherche vétérinaire des troupes d'occupation du Maroc à Casablanca en 1912, laboratoire de recherche vétérinaire du Levant à Beyrouth en 1920¹⁴.

A.4. L'organisation du Service Vétérinaire en campagne

Cette organisation est définie par l'*instruction du 10 juin 1930*¹⁵ sur le Service Vétérinaire de l'Armée en campagne qui reprend globalement le schéma général du soutien vétérinaire mis en place à partir de 1917 pendant la première guerre mondiale¹⁶.

¹³ VIVIEN, MARCENAC, 1965, p. 307.

¹⁴ DUMAS, FREULON, DAVIS, KERVILLA, 2008, p. 490.

¹⁵ Instruction du 10 juin 1930, p. 3-4.

¹⁶ DUMAS, 2008, p. 126.

L'organisation vétérinaire recouvre l'organisation générale des armées. Ainsi, on distingue :

- le service aux armées divisé en zone de l'avant et zone des étapes ;
- le service à l'intérieur.

Dans la zone de l'avant, le service vétérinaire est représenté dans la plupart des corps de troupe par un service vétérinaire régimentaire chargé d'assurer les premiers soins aux animaux malades ou blessés ainsi que les autres missions dévolues aux vétérinaires.

Chaque division comporte, en principe, une Section Vétérinaire Mobile d'Evacuation (SVME).

Les corps d'armée disposent d'un Groupe Vétérinaire Mobile d'Evacuation (GVME).

Dans la zone des étapes, le service vétérinaire est également représenté dans la plupart des corps de troupe stationnés dans cette zone (service vétérinaire régimentaire).

Chaque armée est dotée d'un Hôpital Vétérinaire d'Armée (HVA), d'une réserve de médicaments et de matériel sanitaire, ainsi que d'une réserve de personnel (vétérinaires et infirmiers vétérinaires).

Le service à l'intérieur est représenté par les services vétérinaires des établissements hippiques de transition et des corps de troupe stationnés à l'intérieur ainsi que par les Hôpitaux Vétérinaires de l'Intérieur (HVI).

Les soins aux chevaux et les évacuations sanitaires sont organisés de la façon suivante :

Seuls les animaux malades ou blessés susceptibles de guérir dans un bref délai (quinze jours) sont conservés dans les infirmeries vétérinaires des corps de troupe. Les autres animaux et notamment les contagieux sont, si leur état le permet, évacués vers la Section Vétérinaire Mobile d'Evacuation. Les animaux incurables ou dont le traitement serait trop long et trop coûteux sont abattus.

La SVME effectue le triage des chevaux en quatre catégories (galeux, lymphangiteux, chirurgicaux, malades et surmenés). Les galeux et lymphangiteux sont évacués directement vers les hôpitaux vétérinaires d'armée ou de l'intérieur.

Les autres chevaux sont évacués par la SVME vers le GVME. Les animaux sont

ensuite dirigés vers l'Hôpital Vétérinaire d'Armée.

L'HVA assure le traitement des chevaux dont la guérison peut être escomptée dans un délai d'environ 45 jours, évacue vers les HVI ceux dont le traitement peut être plus long, ou procède à l'abattage, à la livraison à la boucherie ou à la réforme des autres animaux en fonction des cas.

Il est prévu que l'effectif des animaux en traitement dans un HVA soit de l'ordre de 1000 chevaux, ce qui impose une gestion rigoureuse des effectifs :

- retour des animaux vers les armées dès leur guérison ;
- évacuation vers les HVI ;
- réforme ou abattage si l'animal n'est plus susceptible d'être utilisé.

Les HVA et HVI sont installés, si possible, dans des quartiers de cavalerie ou d'artillerie afin de bénéficier de leurs infrastructures et à proximité d'une gare. Ils sont dotés de chambres de sulfuration, mobiles pour les HVA, fixes de préférence pour les HVI, pour un traitement préventif systématique de la gale.

Par rapport à la première guerre mondiale, les vétérinaires ont obtenu le commandement des différentes structures vétérinaires, notamment des Hôpitaux Vétérinaires d'Armée, auparavant sous le commandement d'un officier de cavalerie.

Les officiers de cavalerie affectés dans les HVA et HVI sont placés sous l'autorité du vétérinaire chef, et chargés du maintien de la discipline, du service, de la comptabilité et de l'administration. Ces officiers sont des officiers de réserve, pris parmi les classes les plus anciennes pour les HVI.

La direction du Service Vétérinaire aux Armées (zone de l'avant et zone des étapes) est assurée au Grand Quartier Général (GQG) par un Vétérinaire Colonel, Directeur Général du Service Vétérinaire aux Armées.

Dans chaque Quartier Général d'Armée, un Vétérinaire Colonel ou Vétérinaire Lieutenant-Colonel est Directeur du Service Vétérinaire de l'Armée.

Dans chaque Quartier Général de Corps d'Armée (ou Corps de Cavalerie), un Vétérinaire Lieutenant-Colonel ou Vétérinaire Commandant est Directeur du Service Vétérinaire de Corps d'Armée.

Dans chaque Quartier Général de Division (ou Division de Cavalerie), un Vétérinaire Commandant ou Vétérinaire Capitaine est Vétérinaire Divisionnaire.

Chacun de ces vétérinaires est hiérarchiquement subordonné au général commandant la grande unité (armée, corps d'armée ou division) et techniquement subordonné au vétérinaire de l'échelon supérieur.

Cette organisation très hiérarchisée a pour objectif de permettre le traitement des chevaux malades ou blessés dans les meilleures conditions possibles et de conserver ainsi les effectifs équins des armées.

Cette conception provient des enseignements de la guerre de 1914-1918 : les HVA sont des structures lourdes, peu mobiles, adaptées à une guerre de position.

Le système d'évacuation sanitaire peut également paraître également lourd. Il est prévu une certaine souplesse dans sa mise en œuvre : possibilité d'évacuation directe d'une infirmerie vétérinaire ou d'une SVME vers un HVA pour réduire les transports, par exemple.

Le service vétérinaire à l'intérieur est dirigé par le Vétérinaire Général Inspecteur, qui est conseiller technique du Ministre de la Guerre et inspecteur permanent des services vétérinaires de l'intérieur.

Un Vétérinaire Général ou un Vétérinaire Colonel lui est adjoint et plus spécialement chargé de l'inspection des services vétérinaires des régions.

Dans chaque région militaire, un Vétérinaire Colonel ou Vétérinaire Lieutenant-Colonel est Directeur du Service Vétérinaire de la région. Il assure la direction du Service Vétérinaire de la région dans les mêmes conditions qu'en temps de paix. Les missions principales sont la protection sanitaire des effectifs animaux et la participation aux réquisitions d'animaux de trait et de selle, d'animaux de boucherie, de fourrages, ainsi que la surveillance des fabrications de conserves afin de répondre aux besoins des armées.

A.5. L'évolution du service militaire et les vétérinaires de réserve

Avant 1914, les vétérinaires civils effectuaient, selon les époques, deux ou trois ans de service militaire durant lesquels ils

secondaient les vétérinaires d'active dans les corps de troupe et les établissements de remonte. Ils terminaient leur service avec le grade de Vétérinaire Auxiliaire et passaient ensuite dans la réserve, puis dans l'armée territoriale où ils pouvaient accéder aux premiers grades d'officiers de réserve (vétérinaire aide major de deuxième classe puis de première classe).

La loi du 1^{er} avril 1923 supprime la distinction entre réserve et territoriale¹⁷.

À partir de 1925, l'École d'Application de Saumur, qui n'accueillait que les élèves officiers d'active, a également reçu les élèves officiers de réserve pour un stage de formation militaire de cinq mois¹⁸.

L'article 37 de la loi du 31 mars 1928 a institué dans les écoles vétérinaires une préparation militaire supérieure spéciale. Le programme réalisé sur deux années d'étude est arrêté conjointement par les ministres de la guerre et de l'agriculture. Les élèves ayant obtenu le brevet de préparation militaire supérieure accomplissent leur année de service actif en fin de sursis.

S'ils sont docteur vétérinaire, ils effectuent cinq mois comme vétérinaire auxiliaire, puis sept mois comme vétérinaire sous-lieutenant de réserve.

S'ils sont simplement admis en 4^{ème} année d'Ecole vétérinaire, ils servent douze mois comme vétérinaire auxiliaire.

Les élèves vétérinaires qui n'ont pas obtenu le brevet de préparation militaire supérieure sont incorporés dans un régiment monté où, pendant leurs six premiers mois de service, ils suivent des cours d'application spéciaux à la suite desquels ils peuvent être nommés vétérinaire auxiliaire. Depuis 1901, les vétérinaires auxiliaires ont rang d'adjudant¹⁹.

Les docteurs vétérinaires peuvent alors être nommés vétérinaires sous-lieutenants de réserve après cinq mois de grade de vétérinaire auxiliaire et ainsi effectuer leur dernier mois de service avec ce grade²⁰.

La loi du 19 juin 1937 crée ensuite le grade de vétérinaire aspirant de réserve qui remplace,

¹⁷ LUSSAULT, 1925, p. 403.

¹⁸ VIVIEN, MARCENAC, 1965, p. 315.

¹⁹ Décret du 3 juin 1901, p. 463.

²⁰ Loi du 31 mars 1928, p. 3815.

pour les titulaires du doctorat vétérinaire, le grade de vétérinaire auxiliaire²¹.

Les cadres de réserve sont particulièrement nombreux. On compte en 1938 :

- 20 vétérinaires colonels de réserve,
- 22 vétérinaires lieutenants-colonels de réserve,
- 97 vétérinaires commandants de réserve,
- 356 vétérinaires capitaines de réserve,
- 1198 vétérinaires lieutenants de réserve,
- 400 vétérinaires sous-lieutenants de réserve²².

Ces chiffres montrent que l'avancement des réservistes dans la hiérarchie est limité : les emplois de vétérinaires colonels et lieutenants-colonels de réserve sont quasi-exclusivement occupés par des vétérinaires d'active en retraite. La proportion d'anciens vétérinaires d'active est également importante parmi les vétérinaires commandants de réserve.

A.6. Le Service Vétérinaire de l'armée d'armistice

L'armistice signé le 22 juin 1940 impose à la France une réduction drastique de ses effectifs militaires. La France n'est autorisée à conserver en métropole qu'une armée de 100 000 engagés pour le maintien de l'ordre, ce qui correspond aux effectifs de la Reichswehr imposés à l'Allemagne après la première guerre mondiale.

Le régime de Vichy obtient de conserver environ 180 000 hommes, essentiellement en Afrique du Nord et en Afrique Occidentale Française, pour maintenir l'empire colonial français à l'abri des menaces anglaises et gaullistes²³.

En application des restrictions de l'armistice, le régime de Vichy effectue un dégagement des cadres.

Ainsi, l'*arrêté du 14 août 1940*²⁴ raye des cadres :

- 6 vétérinaires colonels,
- 15 vétérinaires lieutenants-colonels,
- 38 vétérinaires commandants,
- 4 vétérinaires capitaines.

Le vétérinaire général REBEU est également placé en deuxième section (réserve)²⁵.

Un *arrêté du 17 septembre 1940* raye encore des cadres deux vétérinaires commandants puis un *arrêté du 8 octobre 1940* deux vétérinaires colonels²⁶.

Le Service Vétérinaire de l'armée d'armistice, extrêmement réduit, ne comporte donc plus que :

- 1 vétérinaire colonel,
- 2 vétérinaires lieutenants-colonels,
- 28 vétérinaires commandants,
- 114 vétérinaires capitaines,
- 91 vétérinaires lieutenants et vétérinaires sous-lieutenants.

Certains vétérinaires militaires sont « cachés » aux yeux de la commission d'armistice allemande en étant employés dans des postes civils en attendant des jours meilleurs et une hypothétique revanche à laquelle beaucoup de militaires croient au début du régime de Vichy.

Ainsi, le Vétérinaire Lieutenant BARRAIRON est contraint d'accepter un poste dans un corps dit « civilisé » à l'établissement hippique d'Alixan, près de Valence. Cet établissement qui emploie des civils, essentiellement des réfugiés d'Alsace-Lorraine, continue à acheter quelques chevaux et mulets, à héberger des chevaux militaires et surtout à assurer la gestion de plus de 1200 animaux mis à la disposition des agriculteurs de la région²⁷.

Malgré la réduction des cadres évoquée précédemment, de nombreux vétérinaires ont continué à servir dans les rangs de l'armée d'armistice, notamment au sein de l'armée d'Afrique largement tributaire des effectifs équins.

A la suite du débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 (opération « Torch »), cette armée d'Afrique se rangera du côté des alliés, participera à la campagne de Tunisie puis constituera l'essentiel du Corps Expéditionnaire Français en Italie et de la 1^{ère} Armée Française qui débarquera en Provence le 15 août 1944.

²¹ *Loi du 19 juin 1937*, p. 443.

²² ROY, 1936, p. 114-135.

²³ FOUQUET-LAPAR, 1986, p. 85.

²⁴ Bulletin militaire, *Rec. Méd. vét* 1940, p. 368-369.

²⁵ *Ibidem*, p. 368.

²⁶ *Ibidem*, p. 398.

²⁷ BARRAIRON, 2003, p. 13-14.

B. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Comme pour la guerre de 1914-1918, les recherches ont commencé à partir de la liste de l'ouvrage *Vétérinaires de France* qui comprend cinquante-trois noms de vétérinaires « morts pour la Patrie » sans indication de l'école d'origine ni de l'année de sortie.

Elles se sont poursuivies par la consultation :

- des plaques commémoratives des écoles vétérinaires et de la maison des vétérinaires à Paris ;

- du martyrologue des vétérinaires morts pour la France publié chaque année dans l'*annuaire vétérinaire Roy*²⁸ jusqu'à la fin des années 1960 ;

- de la liste des vétérinaires morts pour la France, publiée en 1946 dans le *Bulletin de l'Ordre des Vétérinaires*²⁹ à l'occasion des manifestations professionnelles à la mémoire des vétérinaires morts pour la France et en l'honneur des vétérinaires combattants et résistants de la guerre.

Le croisement de ces différentes sources a permis de dénombrier soixante-cinq vétérinaires morts pour la France.

Comme cela avait été remarqué pour les victimes de la première guerre mondiale, la plaque de l'Ecole de Lyon présente la particularité d'indiquer l'année d'entrée à l'Ecole vétérinaire et non l'année de sortie. La plaque de la maison des vétérinaires indique l'année d'entrée pour les lyonnais et l'année de sortie pour les alforiens et les toulousains. Pour Maurice HAUTESERRE dont le nom a visiblement été ajouté ultérieurement sur la plaque de Lyon, l'année indiquée (1936) est l'année de sortie.

Ont également été consultés les rubriques nécrologiques et les bulletins militaires des revues vétérinaires dont la parution a été maintenue pendant la guerre ou ayant reparu dans l'immédiat après-guerre (*Recueil de médecine vétérinaire*, *Revue de médecine vétérinaire*, *Revue vétérinaire militaire*).

Des recherches ont également été réalisées sur plusieurs sites internet :

- le site « Mémorial Gen Web » qui contient une base de données sur les victimes des conflits des XIX^e et XX^e siècles constituée à partir des relevés des noms figurant sur les

monuments aux morts et une base de données relatives aux déportés³⁰ ;

- le site de la Fédération pour la Mémoire de la Déportation contenant également une base de données individuelles³¹ ;

- à partir de juin 2010, le site « Mémoire des hommes » du ministère de la défense qui comporte les fiches d'état-civil des militaires morts durant le conflit quelle que soit leur armée d'appartenance (Armée Française, Armée d'armistice, Forces Françaises Libres) ainsi que de certains résistants quand ces derniers ont bénéficié d'un statut militaire³².

Les différentes informations obtenues étant parfois contradictoires, des démarches ont été effectuées auprès des services d'état-civil des mairies de naissance, de résidence ou de décès afin d'obtenir des documents vraiment fiables. En effet, à partir de 1945, les actes de naissance comportent des mentions marginales relatives au décès (mention du décès et mention « Mort pour la France »).

Cinquante actes de décès, ou à défaut actes de naissance, ont été obtenus. Vingt-neuf vétérinaires figurent dans la base de données « Mémoire des hommes ».

Les résultats bruts de ces recherches sont présentés dans un tableau placé en annexe à la fin de cet article.

C. ÉVOLUTION DE LA MENTION « MORT POUR LA FRANCE »

La mention « Mort pour la France » créée par la loi du 2 juillet 1915 était initialement attribuée, selon les termes de cette loi, à « *tout militaire tué à l'ennemi, mort des suites de ses blessures ou d'une maladie contractée sur le champ de bataille.* ».

Ces dispositions ont ensuite été corrigées par la loi du 28 février 1922 qui a étendu l'attribution de la mention « Mort pour la France » à « *tout militaire tué à l'ennemi, mort de blessures ou maladies contractées en service commandé, ou encore des suites*

³⁰ Association FranceGenWeb, Internet sept. 2008.

³¹ Fédération pour la Mémoire de la Déportation, Internet sept. 2010.

³² Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

²⁸ ROY, 1965, p. 11-12.

²⁹ PETIT, 1946, p. 4-6.

d'accidents survenus en service ou à l'occasion du service, en temps de guerre. ».

Ces dispositions plus larges ont mis fin à des distinctions peu opportunes et à des notions ambiguës comme celle de « maladie contractée sur le champ de bataille »³³.

L'ordonnance n°45-2717 du 2 novembre 1945 du Gouvernement provisoire de la République française a abrogé ces dispositions pour prendre en compte le caractère très particulier de la deuxième guerre mondiale, les différentes formes de lutte contre l'occupant et la diversité des victimes de ce conflit.

Cet ordonnance stipule que la mention « Mort pour la France » peut être attribuée :

- aux militaires des armées de terre, de mer ou de l'air, tués à l'ennemi ou morts de blessures de guerre ;
- aux militaires morts de maladie contractée en service commandé en temps de guerre ;
- aux militaires morts d'accident survenu en service, ou à l'occasion du service en temps de guerre ;
- à tout militaire décédé dans les conditions citées précédemment, après avoir été incorporé de force ou après s'être engagé sous l'empire de la contrainte ou la menace de représailles dans les armées ennemies ;
- aux marins de commerce victimes d'événements de guerre ;
- à tout médecin, ministre du culte, infirmier ou infirmière des hôpitaux militaires et des formations sanitaires, ainsi que de toute personne ayant succombé à des maladies contractées au cours de soins donnés aux malades et blessés de l'armée en temps de guerre ;
- à toute personne décédée en combattant pour la libération de la France ou en accomplissant des actes de résistance ;
- à toute personne exécutée à la suite d'une condamnation résultant de mesures d'exception prises par l'autorité de fait se disant Gouvernement de l'Etat français ;
- à tout otage, tout prisonnier de guerre, toute personne requise par l'ennemi, tout déporté, exécutés par l'ennemi ou décédés en pays ennemi ou occupé par l'ennemi des suites de blessures, de mauvais traitements, de maladies contractées ou aggravées ou d'accidents du travail survenus du fait de leur captivité ou de leur déportation ;

- à toute personne décédée à la suite d'actes de violence constituant une suite directe de faits de guerre³⁴.

Ces dispositions relatives à la mention « Mort pour la France », maintenant reprises dans l'article L. 488 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, concernent une population beaucoup plus large que les dispositions antérieures qui ne visaient que les militaires.

Plus récemment, la loi n°85-528 du 15 mai 1985 a créé la mention « mort en déportation » sur les actes et jugements déclaratifs de décès des personnes mortes en déportation dans les camps ou prisons dans les territoires administrés par l'ennemi. Ces dispositions s'appliquent aux camps allemands situés en dehors de France ainsi qu'à ceux situés dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle mais aussi aux camps japonais d'Indochine³⁵.

D. PRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES DES VÉTÉRINAIRES MORTS POUR LA FRANCE

La première étude consacrée aux vétérinaires morts pour la France pendant la première guerre mondiale avait été l'occasion d'essayer de mieux connaître ces vétérinaires morts dans les rangs de l'armée française en évoquant leur statut (active, réserve, armée territoriale), leur origine, leur grade, leur âge, le lieu et les conditions de leur décès.

Pour la guerre de 1939-1945, l'aspect le plus frappant est l'étonnante diversité des victimes du conflit et surtout des circonstances de leur décès.

C'est pourquoi il a paru intéressant d'évoquer le destin de chacun d'entre-eux en présentant, avec les quelques éléments biographiques retrouvés, les conditions de leur décès.

Dans un second temps, une étude succincte des autres données est présentée.

³³ DUMAS, 2008, p.141.

³⁴ Ordonnance n°45-2717 du 2 novembre 1945, Internet septembre 2010.

³⁵ Loi n°85-528 du 15 mai 1985, JoRf du 18 mai 1985 p. 5543.

Les circonstances de la mort permettent de distinguer schématiquement dix catégories de victimes de la deuxième guerre mondiale :

- les vétérinaires morts dans les rangs de l'armée française en 1939-1940 ;
- les vétérinaires morts en déportation ;
- les vétérinaires résistants fusillés par les Allemands ;
- les vétérinaires victimes des massacres perpétrés par les Allemands ;
- les vétérinaires morts dans les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur ;
- les vétérinaires civils victimes des bombardements alliés sur la France ;
- les vétérinaires des Forces Françaises Libres ;
- les vétérinaires morts dans les rangs de l'armée d'armistice ;
- les vétérinaires victimes des Japonais en Indochine en 1945 ;
- les autres vétérinaires morts pour la France pendant la deuxième guerre mondiale.

Nous essaierons de présenter dans cette partie les éléments obtenus touchant aux circonstances du décès.

D.1. Les vétérinaires morts dans les rangs de l'armée française en 1939-1940

Quatorze vétérinaires sont morts aux armées pendant la première année de guerre.

Parmi ceux-ci, huit sont morts au combat ou des suites d'accident et six de maladies ou d'autres causes.

Ce nombre de quatorze vétérinaires est comparable à celui des vétérinaires morts pour la France en 1914 (douze morts)³⁶.

Au cours des 45 jours de combat de mai et juin 1940, l'armée française aura 85 000 hommes tués³⁷, ce qui est extrêmement élevé. À titre de comparaison, en 1916, année de Verdun, la France perdra 250 000 hommes.

Ce nombre important de morts pendant les premiers mois de la guerre montre que les images, initialement répandues par le régime de Vichy, de la « drôle de guerre » et des armées françaises qui auraient cédé sans vraiment combattre sont erronées.

On constate que, par rapport aux pertes totales subies par l'armée française, la proportion de nombre de vétérinaires militaires morts en 1939-1940 est plus élevée qu'en 1914 :

- quatorze vétérinaires décédés pour 123 000 morts et disparus dans l'armée française en 1939-1940³⁸ ;
- douze vétérinaires décédés pour 300 000 morts en 1914³⁹.

Cette constatation peut s'expliquer par les évolutions des moyens et méthodes de combat (aviation,...) qui exposent les combattants bien au delà des premières lignes et par la débacle de l'armée française.

D.1.1. Les vétérinaires morts au combat

Pierre FERRY

Le Vétérinaire Lieutenant de réserve Pierre FERRY est sorti de Lyon en 1935⁴⁰ puis a effectué son service militaire au 18^e Régiment de Chasseurs⁴¹.

Il a ensuite exercé à Senones dans les Vosges et a été mobilisé au 22^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale Divisionnaire (RACD).

Les informations sur les circonstances exactes de son décès sont en partie contradictoires. Sa nécrologie publiée en 1941 dans le *Bulletin du Syndicat National des Vétérinaires de France et des Colonies* indique que, le 31 mai 1940 pendant la bataille du Nord, son unité étant soumise à un violent bombardement dans le parc de l'institution Sainte-Odile à Canteleu, faubourg de Lille, Pierre FERRY s'est dévoué sans compter pour aller ramasser les blessés. Il a été très grièvement blessé à son tour en accomplissant cette noble tâche. Son unité ayant été faite prisonnière ce jour-là, il est évacué par le service sanitaire allemand sur l'hôpital de Marke en France où il est mort le 2 juin 1940⁴².

Le *Recueil de Médecine vétérinaire* indique qu'il a été cité à l'ordre du corps d'armée et nommé chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume et reproduit cette citation :

³⁸ *Ibidem*, p. 799.

³⁹ FREMY 1996, p. 787.

⁴⁰ Informations, *Rev. vét. J. Méd. vét. Zootechn.* 1935 p. 549.

⁴¹ Bulletin militaire, *Rev. vét. J. Méd. vét. Zootechn.* 1936 p. 246.

⁴² Nécrologie, *Bull. Synd. natl. Vét. Fr. Colon.* 1941 p. 17.

³⁶ DUMAS, 2008, p. 131.

³⁷ FOUQUET-LAPAR, 1986, p. 82.

« Officier vétérinaire d'une haute conscience professionnelle. A participé à toutes les opérations de son unité au cours de la campagne de France et du Nord avec un dévouement et un courage sans reproche. A trouvé une mort glorieuse, le 28 mai 1940, à Marke (France), en portant secours à des blessés au cours d'un violent bombardement. »⁴³.

L'acte de décès⁴⁴ et la fiche du site « Mémoire des hommes »⁴⁵ indiquent que Pierre FERRY est mort à Marke en France le 2 juin 1940, ce qui laisse supposer une erreur de date dans la citation à l'ordre du corps d'armée.

Marcel GIRARD

Vétérinaire au Havre où il est né en 1886, Marcel GIRARD (Alfort 1910) a effectué la première guerre mondiale et a été promu Vétérinaire Aide Major de première classe (Vétérinaire Lieutenant) le 24 janvier 1917⁴⁶. Il est de nouveau mobilisé en 1939 comme Vétérinaire Capitaine de réserve. Du fait de son âge, il est affecté aux Services Vétérinaires de la place du Havre.

Le 11 juin 1940, Le Havre est menacé par l'avance allemande et la population, craignant les combats, cherche à fuir la ville. La traversée de la Seine n'étant possible que par des bacs saturés et constituant une cible pour l'aviation ennemie, beaucoup cherchent à embarquer sur les navires présents sur les quais du port.

Parmi ces bâtiments se trouve le Niobé, cargo charbonnier à vapeur de 79 mètres qui a été réquisitionné comme ravitailleur de munitions et de vivres et équipé de deux mitrailleuses et d'un canon. N'ayant pu ravitailler Dunkerque, il a environ 800 tonnes de munitions à son bord.

De nombreux marins et militaires, parmi lesquels le Vétérinaire Capitaine GIRARD, ainsi qu'un grand nombre de familles havraises s'embarquent dans la cohue. Le Niobé quitte le port à 14 h 55.

À 16h55, le Niobé est repéré par deux bombardiers en piqué Junkers Ju 87 « Stuka ».

Un des deux stukas attaque et largue quatre bombes. Deux touchent le Niobé à l'avant, la troisième sur la dunette et la dernière dans les cales arrières. Il semblerait qu'une partie des munitions que contenaient les cales explosent. Le Niobé se brise aussitôt en plusieurs morceaux et coule en quelques instants.

Malgré l'intervention du caboteur Cotentin qui rejoint le lieu du naufrage une heure après l'explosion, seuls onze survivants seront secourus et sauvés. Marcel GIRARD fait partie des victimes⁴⁷. Le nombre exact de disparus n'a jamais été déterminé précisément du fait des conditions d'embarquement. Les estimations varient entre 800, nombre le plus probable, et 1200⁴⁸.

Survenu aux pires heures de la débacle, ce drame majeur n'est pas resté dans la mémoire collective, notamment du fait de la disparition de familles entières. Par la suite, la destruction quasi-totale de la ville par les bombardements alliés a également contribué à l'oubli de cet évènement.

L'épave du Niobé a été découverte par 30 mètres de fond le 27 juin 2002 par des plongeurs amateurs⁴⁹.

Maurice HAUTESSE

Maurice HAUTESSE est sorti de Lyon en 1936. Il effectue son service militaire et, à l'issue de son passage à Saumur, il est affecté au 115^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde en tant que vétérinaire auxiliaire élève officier de réserve⁵⁰, puis promu Vétérinaire Sous-Lieutenant en mars 1937⁵¹.

Il choisit alors la carrière militaire et est admis à Saumur comme vétérinaire élève d'active le 1^{er} octobre 1937⁵². Il est ensuite affecté au 64^{ème} Régiment d'Artillerie d'Afrique où il est promu Vétérinaire Lieutenant le 1^{er} octobre 1939⁵³.

⁴⁷ Acte de décès.

⁴⁸ BARAT Patrick, Internet juin. 2010.

⁴⁹ A.S.C.L. Paul Eluard, Internet juin. 2010.

⁵⁰ Bulletin militaire, *Rev. Méd. Vét.* 1937 p. 190-191.

⁵¹ Bulletin militaire, *Rev. Méd. Vét.* 1937 p. 255-256.

⁵² Admission à l'emploi de vétérinaire élève officier, *Rev. Vét. Mil.* 1937 p. 410.

⁵³ Bulletin militaire, *Rec. Méd. Vét.* 1940 p. 898-899.

⁴³ Bulletin militaire, *Rec. Méd. Vét.* 1942 p.256.

⁴⁴ Acte de décès.

⁴⁵ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

⁴⁶ ROY, 1936, p. 120.

C'est au sein de ce régiment qu'il trouvera la mort le 31 mai 1940 près de Dunkerque au cours de l'évacuation par mer⁵⁴.

Une des listes des vétérinaires morts pour la France publiées dans l'*annuaire vétérinaire ROY*⁵⁵ indique à tort qu'il a disparu au cours du bombardement aérien de la plage de Saint-Valéry-en-Caux en juin 1940. Ceci est infirmé par les indications de son acte de décès et du site « Mémoire des hommes »⁵⁶.

André SAKKAS

Le vétérinaire grec André SAKKAS (Alfort 1934) exerçant à la Ferté-Alais (Seine-et-Oise) a été tué au combat à Chaumont (Haute-Marne) le 15 juin 1940⁵⁷. Son corps a été retrouvé avenue de la République à Chaumont. Engagé volontaire à titre étranger, il était sergent au 21^{ème} Régiment de Marche des Volontaires Etrangers⁵⁸.

Maurice TURREL

Le Vétérinaire Sous-Lieutenant de réserve Maurice TURREL (Lyon 1938) était originaire de Selonnet (Basses-Alpes).

Il avait effectué la première partie de son service militaire comme cavalier au 20^{ème} Régiment de Dragons puis a été promu Vétérinaire Auxiliaire le 15 mars 1939 et affecté au 94^{ème} Régiment d'Artillerie de Montagne⁵⁹. Il est promu Vétérinaire Sous-Lieutenant de réserve en novembre 1939⁶⁰.

Il est mort le 14 juin 1940, tué par balle, à Maraye-en-Othe (Aube) alors qu'il servait au 4^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains⁶¹. Il recevra une citation à l'ordre de la brigade⁶².

Dans sa rubrique nécrologique, le *Recueil de médecine vétérinaire* indique à tort qu'il est mort à Pavillon-Sainte-Julie (Aube)⁶³, commune distante d'une trentaine de kilomètres de Maraye-en-Othe.

J. PINEAU

J. PINEAU, élève admis en première année à Alfort en 1939⁶⁴, est mort au champ d'honneur en 1939 ou en 1940⁶⁵. Aucune autre information n'a pu être trouvée.

D.1.2. Les victimes de maladie

Gaston DAVESNE

Le Vétérinaire Capitaine de réserve Gaston DAVESNE (Alfort 1910), a déjà servi pendant la première guerre mondiale comme Vétérinaire Aide Major de 2^{ème} classe (Sous-Lieutenant)⁶⁶. Officier de réserve très assidu, il a, par la suite, publié des travaux sur les effets des gaz de combat⁶⁷.

Vétérinaire à Méru (Oise), il est mobilisé à nouveau et sert dans l'artillerie (Dépôt d'artillerie n°2). Il est fait prisonnier pendant la campagne de France et transféré en France.

Il est ensuite rapatrié alors qu'il est gravement malade⁶⁸ et meurt le 23 décembre 1940 à l'Hôpital militaire de La Tronche près de Grenoble (Isère)⁶⁹.

Henri DEPUSET

Le Vétérinaire Capitaine de réserve Henri DEPUSET (Toulouse 1908), vétérinaire à Saint-Mihiel (Meuse) est affecté au Dépôt de cavalerie 26 à Châlons-sur-Marne⁷⁰. Il a déjà, lui aussi, effectué la guerre de 1914-1918 au cours de laquelle il a été promu Vétérinaire Aide Major de 2^{ème} classe (Vétérinaire Sous-Lieutenant) le 15 avril 1916⁷¹. Mobilisé de nouveau avec le grade de Vétérinaire Capitaine qu'il détient depuis 1932⁷², il est décédé le 31 mars 1940 d'une tuberculose pulmonaire à

⁵⁴ Acte de décès.

⁵⁵ ROY, 1960, p. 11.

⁵⁶ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

⁵⁷ Nécrologie, *Rec. Méd. vét.* 1940, p. 372.

⁵⁸ Acte de décès.

⁵⁹ Bulletin militaire, *Rec. Méd. Vét.* 1939 p.254.

⁶⁰ Bulletin militaire, *Rec. Méd. Vét.* 1939 p. 901.

⁶¹ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

⁶² Bulletin militaire, *Rev. Méd. Vét.* 1943 p. 144.

⁶³ Nécrologie, *Rec. Méd. Vét.* 1946 p. 240.

⁶⁴ Informations, *Rec. Méd. vét.* 1939, p. 896-897.

⁶⁵ Nécrologie, *Rec. Méd. vét.* 1941, p. 48.

⁶⁶ Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 23.

⁶⁷ DAVESNE, 1932, p. 121.

⁶⁸ Nécrologie, *Bull. Synd. natl. Vét. Fr. Colon.* 1941, p. 21.

⁶⁹ Acte de décès.

⁷⁰ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

⁷¹ Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 23.

⁷² ROY, 1936, p. 118.

l'Hôpital Militaire Robert Picqué à Villenave-d'Ornon (Gironde)⁷³.

Jules GERVAIS

Jules GERVAIS (Alfort 1912) a déjà effectué toute la première guerre mondiale et a été promu Vétérinaire Aide Major de 1^{ère} classe (Vétérinaire Lieutenant) le 4 octobre 1916⁷⁴. Il a exercé ensuite à Chalonnès-sur-Loire (Maine-et-Loire).

En 1939, à cinquante ans, le Vétérinaire Lieutenant de réserve GERVAIS est de nouveau mobilisé. Affecté à la Place de Niort (Deux-Sèvres), il est détaché dans un camp de l'armée polonaise où il contracte une broncho-pneumonie⁷⁵. Il est transporté à l'Hôpital de Parthenay où il meurt le 29 décembre 1939^{76 77}.

Lucien PANISSET

Sorti d'Alfort en 1901, Lucien PANISSET devient chef de travaux et suit les cours de microbiologie de l'Institut Pasteur. Il entre ensuite au service sanitaire de la Seine avant de retourner dans l'enseignement en 1908 et de succéder au Professeur GALTIER dans la chaire de maladies contagieuses de l'Ecole vétérinaire de Lyon. Il revient ensuite à Alfort pour succéder au Professeur VALLEE dans cette même chaire. Auteur de plusieurs ouvrages sur les maladies infectieuses et la tuberculose, il a également dirigé la *Revue générale de médecine vétérinaire*. Il a été élu à l'Académie vétérinaire de France en 1928 et en a assuré la vice-présidence en 1939.

A la mobilisation, il est affecté comme enseignant à l'École Militaire et d'Application de la Cavalerie de Saumur⁷⁸.

Il est décédé le 14 mars 1940 à l'Hôpital militaire de Saumur d'une maladie implacable dont il souffrait depuis longtemps.

Ardent patriote, il avait tenu, malgré cette maladie, à remplir ses missions de chargé d'enseignement à Saumur⁷⁹.

⁷³ Acte de décès.

⁷⁴ Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 21.

⁷⁵ Nécrologie, *Bull. Synd. natl. Vét. Fr. Colon*, 1940, p. 74.

⁷⁶ Acte de décès.

⁷⁷ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

⁷⁸ Nécrologie, *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France* 1940, p.62-64.

⁷⁹ Nécrologie, *Rec. Méd. Vét.* 1940, p. 193.

Sa progression dans la hiérarchie militaire au sein de la réserve, peu fréquente à cette époque, atteste d'une réelle implication dans les activités de réserve : Lucien PANISSET a été promu Vétérinaire Commandant en 1932⁸⁰, puis Vétérinaire lieutenant-colonel de réserve en septembre 1939⁸¹.

Michel PETIT

Le Vétérinaire Sous-Lieutenant de réserve Michel PETIT (Alfort 1937), vétérinaire à Chavanges (Aube), servant au 23^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale, est décédé de maladie le 20 décembre 1939 à l'hôpital d'évacuation aux armées 21 à Phalsbourg (Moselle)^{82, 83}.

D.1.3. Les morts accidentelles et autres causes de décès

Louis BICHOT

Né en 1890, Louis BICHOT (Alfort 1913) avait effectué la guerre de 1914-1918 comme Vétérinaire Auxiliaire⁸⁴. Vétérinaire à Saint-Dizier (Haute-Marne), il est promu Vétérinaire Aide Major de 1^{ère} classe de réserve en 1925⁸⁵, puis Vétérinaire Capitaine en 1939⁸⁶.

Lors de la mobilisation, il est affecté dans une compagnie de ravitaillement en viandes⁸⁷, unité de l'Intendance faisant partie des éléments organiques de corps d'armée.

Il est décédé le 3 décembre 1939 à Nancy à la 23^{ème} Section d'Infirmiers Militaires⁸⁸ des suites d'un accident d'automobile⁸⁹.

André LE NEVEU

André LE NEVEU (Lyon 1910) a servi pendant toute la première guerre mondiale et a été promu Vétérinaire Aide Major de première

⁸⁰ ROY, 1936, p. 115.

⁸¹ Bulletin militaire, *Rec. Méd. Vét.* 1939, p. 900.

⁸² Nécrologie *Rev. Méd. vét.* 1942, p.48.

⁸³ Acte de décès.

⁸⁴ Ministère de la Guerre, 1917, *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 50.

⁸⁵ ROY, 1936, p. 128.

⁸⁶ Bulletin militaire, *Rec. Méd. Vét.* 1939, p. 900.

⁸⁷ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

⁸⁸ Acte de décès.

⁸⁹ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

classe de réserve (Vétérinaire Lieutenant) en 1923⁹⁰. Vétérinaire à Cany (Seine-Inférieure), il est de nouveau mobilisé à cinquante-deux ans en 1939. Il est décédé dans un accident d'automobile en service commandé le 10 septembre 1939, ce qui fait de lui la première victime vétérinaire du conflit.

Dans leur livre *Vétérinaires et paysans au XX^e siècle*, Yves BUFFETAUD et Sylvie GOURLET détaillent les circonstances de cet accident tel qu'il fut décrit dans la presse locale :

« Vers 19h, M. LE NEVEU revenait d'assister à la réunion d'une commission de réquisition, à Lillebonne, lorsqu'en passant au croisement indiqué [CD 106 et 142] le bout de l'aile avant droite de sa voiture heurta l'aile avant gauche de l'automobile de M. Louis PROST. Le choc fut effroyable. Les deux véhicules se plaquèrent l'un contre l'autre. Et pendant que l'automobile de M. PROST allait s'arrêter contre le talus de la route, à une douzaine de mètres du point de choc, celle de M. LE NEVEU, faisant une terrible embardée, allait s'arrêter à vingt-huit mètres de là, à l'entrée d'un champ de betteraves. Le corps de M. LE NEVEU pendait en dehors de la voiture, par la portière avant-droite ; il avait les pieds engagés sous le tableau de bord. Inanimé, M. LE NEVEU portait derrière la tête une grave blessure, d'où le sang coulait en abondance (...). Après examen de M. LE NEVEU atteint d'une fracture du crâne et de Mme PROST, pour qui des contusions internes sont à redouter, le Docteur HAMELIN fit transporter de toute urgence les deux blessés à l'hôpital de Fécamp. Malheureusement, dès son arrivée dans cet établissement, M. LE NEVEU expirait, sans avoir repris connaissance. »⁹¹.

Émile VIDEAU

Né en 1906, le Vétérinaire Lieutenant de réserve Emile VIDEAU (Toulouse 1928) du GRDI n°29 (Groupe de Reconnaissance de Division d'Infanterie) est décédé le 26 janvier 1940 à Dijon⁹². Le décès résulte d'un suicide⁹³.

Il était vétérinaire à Surgères⁹⁴ (Charente-Inférieure), sa ville natale.

D.2. Les vétérinaires morts en déportation

Une des particularités du régime nazi est d'avoir mis en place un système de camps pour l'élimination des opposants, d'abord en France, puis dans l'ensemble des pays envahis. A ce système concentrationnaire s'est ajouté un effroyable dispositif d'extermination de masse pour la destruction de certains peuples (juifs, tziganes, ...).

Sans entrer dans le détail du système concentrationnaire nazi, environ deux cents camps seront construits, principalement en France, en France et en Pologne.

La plupart des camps sont des camps de concentration.

Une douzaine de camps principaux seront utilisés pour l'internement de la majorité des déportés. Les plus tristement célèbres sont ceux de Buchenwald, Dachau, Dora-Mittelbau, Flossenbürg, Neuengamme, Ravensbrück, Orianenburg-Sachsenhausen, Mauthausen et Natzweiler-Struthof.

Les déportés de ces camps sont, le plus souvent, utilisés comme main-d'œuvre dans des carrières ou dans des usines d'armement. Certains sont parfois détachés dans des « Kommandos » extérieurs situés au plus près des usines.

L'extrême rudesse des conditions de travail, la sous-alimentation et l'absence de soins causeront la mort d'un très grand nombre de déportés. Selon les camps de concentration, 40 à 70% des déportés y trouveront la mort.

A ces camps de concentration s'ajoutent une demi-douzaine de camps d'extermination implantés en Pologne, tels Auschwitz-Birkenau, Sobibór ou Treblinka, destinés à l'élimination des « déportés raciaux » dans le cadre de la solution finale⁹⁵.

La déportation, qui s'ajoutait aux exécutions d'otages et de résistants, faisait partie intégrante du système mis en place par les nazis dans les pays occupés pour annihiler toute tentative de résistance.

En France, le nombre de déportés est estimé à 220 000 dont environ la moitié de « déportés politiques », catégorie englobant à la fois des

⁹⁰ ROY, 1936, p. 122.

⁹¹ BUFFETAUD, GOURLET, 2001, p. 36.

⁹² Acte de décès.

⁹³ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

⁹⁴ Nécrologie, *Rec. Méd. vét.* 1943, p. 176.

⁹⁵ FREMY, 1996, p. 798.

résistants, des opposants politiques voire des personnes déportées à titre de représailles. Le secrétariat d'Etat en charge des anciens combattants estime le nombre de personnes décédées à 115 000⁹⁶.

Les vétérinaires payèrent un lourd tribut à la déportation : dix-neuf moururent dans les camps nazis ou peu après leur retour de captivité :

Pierre ARGOUD

Fils de vétérinaire, originaire de l'Yonne, Pierre ARGOUD est né en 1899. Ayant réussi le baccalauréat et le concours vétérinaire, il devance l'appel, s'engage en avril 1918 et combat dans les tranchées en Alsace.

Il rejoint ensuite l'Ecole de Lyon d'où il sort en 1923. Il exerce à Aillant-sur-Tholon où il développe une importante clientèle. Il se marie à une professeur d'anglais. Il est également élu maire d'Aillant.

Mobilisé en 1939, le Vétérinaire Lieutenant de réserve ARGOUD est affecté au 37^{ème} Régiment d'Artillerie⁹⁷. Sa conduite lors de la campagne de France lui vaut d'être cité à l'ordre du corps d'armée⁹⁸.

Démobilisé, il rentre à Aillant-sur-Tholon au début du mois de septembre 1940. Patriote blessé par la défaite, l'occupation totale de la France en novembre 1942 le décide à s'engager dans la Résistance. Il participe au réseau « Bordeaux-Loupiac » qui assure le rapatriement en Angleterre des aviateurs alliés abattus en France. Ces aviateurs, arrivant par le train de Paris en petits groupes munis de faux papiers et accompagnés d'agents de liaison, étaient récupérés sur les quais de la gare de Cézy et souvent cachés chez Pierre ARGOUD avant qu'il ne les place dans des fermes. Au total, une vingtaine d'aviateurs alliés ont été hébergés, en moyenne entre un et deux mois, dans l'Yonne par les agents du réseau « Bordeaux-Loupiac » entre juillet et septembre 1943⁹⁹.

Début février 1943, Pierre ARGOUD est sollicité par Alain DE LA ROUSSILHE pour développer une antenne d'un réseau du S.O.E. britannique (Service Operations Executive). L'objectif de ces réseaux est de tisser des liens

avec les groupes de résistants qui se constituent pour organiser des actions de renseignement et de sabotage, la réception et le stockage des armes parachutées ainsi que les évasions de pilotes.

Ainsi, Pierre ARGOUD devient membre puis responsable du réseau « Buckmaster » dans l'Yonne. Il organise la réception de plusieurs parachutages le 22 juillet 1943 sur la commune de Chassy, le 23 août à Piffonds et le 16 septembre à Volgré.

Ces parachutages sont possibles car ARGOUD a réuni un groupe d'amis sûrs et dévoués. De par son métier de vétérinaire dans lequel sa compétence est reconnue, il jouit de toute la considération du monde paysan. Bien des agriculteurs aillantais n'ont participé à la Résistance que parce qu'ils avaient été sollicités par Pierre ARGOUD¹⁰⁰.

L'activité résistante du vétérinaire d'Aillant n'échappe pas à l'occupant. Le Docteur ARGOUD manque singulièrement de discrétion, tenant en public, des propos anti-allemands. A la fin de l'année 1943, il doit quitter Aillant. Il se réfugie à Coulanges-la-Vineuse où il passe dans la clandestinité sous le pseudonyme de « Paul AILLERET ».

Le 25 janvier 1944, accompagné d'un autre résistant, René COUHIER, il transporte des munitions destinées à un maquis jurassien. Lors d'une halte à Dijon, les deux hommes sont reconnus et dénoncés.

Pierre ARGOUD est interné cellule 151 à la prison de Dijon où il est torturé. Il est ensuite transféré au camp de Royallieu¹⁰¹, puis déporté de Compiègne à Dachau le 18 juin 1944^{102, 103}.

Le 15 juillet, il est transféré au camp de travail de Flossenbürg où il est affecté au Kommando Hersbrück. Il meurt d'épuisement, le 20 octobre 1944.

Son décès n'étant pas confirmé, les conseillers municipaux d'Aillant-sur-Tholon, espérant son retour, l'ont réélu maire d'Aillant-sur-Tholon le 18 mai 1945¹⁰⁴.

À Aillant-sur-Tholon, la ruelle en face du domicile de Pierre ARGOUD où étaient hébergés les aviateurs alliés a été baptisée

¹⁰⁰ SCHAEFFER, GONTHIER, 2006, p. 24.

¹⁰¹ *Ibidem*, p. 25.

¹⁰² Association pour la recherche sur l'occupation et la résistance dans l'Yonne, Internet novembre 2008.

¹⁰³ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

¹⁰⁴ SCHAEFFER, GONTHIER, 2006, p. 25.

⁹⁶ *Ibidem*, p. 799.

⁹⁷ SCHAEFFER, GONTHIER, 2006, p. 23.

⁹⁸ Bulletin militaire, *Rec. Méd. vét.* 1941, p. 25.

⁹⁹ Association pour la recherche sur l'occupation et la résistance dans l'Yonne, Internet novembre 2008.

« Allée promenade des Anglais » car ceux-ci y sortaient parfois faire un peu d'exercice¹⁰⁵. A proximité, une place porte le nom de Pierre ARGOUD.

Maurice BENOIT-JEANNIN

Maurice BENOIT-JEANNIN est né à Lajoux dans le Jura en 1920. Il est entré à Lyon en 1942^{106, 107}.

En 1944, il travaillait chez un vétérinaire de Saint-Claude.

Le 13 juillet 1944, du fait d'une vaste offensive allemande contre les maquis du Haut-Jura lancée depuis l'avant-veille, Maurice BENOIT-JEANNIN s'est caché dans les environs de Saint-Claude avec un groupe. La composition de ce groupe et les circonstances de sa constitution ne sont pas connues¹⁰⁸, mais il est plus que probable que les habitants de la ville aient eu en mémoire la rafle du 9 avril 1944. À la suite d'une offensive semblable qui s'était révélée totalement infructueuse du fait de leur méconnaissance de la montagne, les Allemands avaient rassemblé tous les hommes de 18 à 45 ans sur la grande place de Saint-Claude. Parmi ceux-ci, 302 d'entre eux avaient été déportés¹⁰⁹.

Une personne qui a aperçu le petit groupe leur dit que les Allemands ne sont plus à Saint-Claude et qu'ils peuvent rentrer en ville. Alors qu'ils regagnent la ville, à deux kilomètres de Saint-Claude, une voiture allemande qui passe, s'arrête et les emmène au bourg pour interrogatoire¹¹⁰.

Maurice BENOIT-JEANNIN est ensuite emmené à Compiègne d'où il sera déporté vers le camp de Neuengamme, situé au sud-est de Hambourg, le 28 juillet 1944^{111, 112}. Il a été affecté au Kommando Hambourg et est décédé le 1^{er} mars 1945 à Neuengamme¹¹³.



Figure 1 : Maurice BENOIT-JEANNIN¹¹⁴

Émile BERCOFF

Émile BERCOFF, né à Caïffa en Syrie en 1905¹¹⁵, est sorti d'Alfort en 1927 et s'est installé à Buchy (Seine-Inférieure). Mobilisé en 1939 comme Vétérinaire Lieutenant¹¹⁶, il a été prisonnier de guerre mais a, semble-t-il, été libéré. Etant juif, il a été déporté de Drancy au camp d'extermination d'Auschwitz le 22 juin 1942¹¹⁷ avec sa mère, sa femme et sa fillette¹¹⁸. Il est mort le 20 juillet 1942 à Auschwitz en Pologne¹¹⁹.

En octobre 1945, la *Revue de Médecine Vétérinaire* a annoncé par erreur son retour de captivité^{120 121}.

Maurice BERNARD

Maurice BERNARD, sorti d'Alfort en 1914, a servi pendant toute la première guerre mondiale durant laquelle il a été promu Vétérinaire Aide Major de 2^{ème} classe en août 1916¹²², puis Vétérinaire Aide Major de

¹⁰⁵ Association pour la recherche sur l'occupation et la résistance dans l'Yonne, Internet novembre 2008.

¹⁰⁶ Plaque commémorative de l'Ecole vétérinaire de Lyon.

¹⁰⁷ Informations, *Rev. Méd. vét.* 1942, p. 238.

¹⁰⁸ BENOIT-JEANNIN, 2010, communication personnelle.

¹⁰⁹ LORGE, LAZZAROTTO, Internet septembre 2010.

¹¹⁰ BENOIT-JEANNIN, 2010, communication personnelle.

¹¹¹ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

¹¹² BENOIT-JEANNIN, 2010, communication personnelle.

¹¹³ Acte de naissance (mentions marginales).

¹¹⁴ Photographie aimablement fournie par Mme Andrée BENOIT-JEANNIN.

¹¹⁵ Acte de décès.

¹¹⁶ ROY, 1936, p. 127.

¹¹⁷ Association FranceGenWeb, Internet septembre 2008.

¹¹⁸ PETIT, 1946, p. 5.

¹¹⁹ Acte de décès.

¹²⁰ Vétérinaires déportés en Allemagne. *Rev. Méd. vét.* 1945, p. 239.

¹²¹ Nécrologie. *Rev. Méd. vét.* 1946, p. 96.

¹²² Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 25.

1^{ère} classe de réserve deux ans plus tard¹²³. Il s'est installé à Guise dans l'Aisne.

Il a été déporté de Compiègne à Dachau le 2 juillet 1944 par le train n° 7909. Ce train, qui convoie environ 2 150 hommes entassés dans vingt-deux wagons, part de Compiègne vers 9 h 15. En raison d'un sabotage de la voie ferrée, le train s'arrête au niveau de Saint-Brice, de 11 h à 14 h sous un soleil de plomb. La chaleur, le manque d'eau et l'asphyxie liée à l'insuffisance de l'aération des wagons fait une centaine de victimes. À la suite du déraillement de la locomotive à Bétheny, le train est ramené à la gare de Reims où les wagons sont stationnés en plein soleil sur une voie de garage de 16 h à 20 h environ. La chaleur devient intenable et dans plusieurs wagons, des hommes sombrent dans la folie et s'entretuent. Cette situation fait que les Allemands entrouvrent quelques portes. Le train roulera ensuite toute la nuit.

Ce n'est que le lendemain vers 11 h 45, lors d'un arrêt à Revigny près de Bar-le-Duc, que les Allemands décident d'ouvrir les portes, autorisent un ravitaillement en eau et font transporter les cadavres par les détenus dans des wagons qu'ils affectent à cet usage. Les agonisants sont achevés sur le ballast d'une balle dans la tête. Le train poursuivra ensuite sa route vers Munich et Dachau avec uniquement un ravitaillement en soupe par la Croix rouge à Sarrebourg, le 4 juillet. À l'arrivée à Dachau, les cadavres seront directement acheminés sans identification vers le crématoire¹²⁴. Par la suite, ce convoi sera surnommé « le train de la mort ».

Selon son acte de décès, Maurice BERNARD serait décédé durant le transport le 2 juillet 1944¹²⁵.

Les raisons de sa déportation n'ont pas été trouvées. Les études effectuées sur les victimes du « train de la mort » indiquent que les deux tiers des déportés appartenaient à des réseaux de résistance. Les autres avaient été arrêtés pour « comportement anti-allemand » (refus de servir le Reich, aide aux ennemis de la France,...), avaient été pris comme otages ou raflés par représailles. Il y avait également plusieurs militants communistes et des prisonniers de droit commun.

Parmi les déportés, on comptait également neuf membres des réseaux « Turma Vengeance » et « Arc-en-ciel » arrêtés dans l'Aisne à Villers-Cotterêts et Lagny dans la nuit du 6 au 7 juin 1944¹²⁶. Il n'a pas été retrouvé d'éléments en faveur de l'appartenance de Maurice BERNARD à un de ces réseaux.

L'acte de décès de Maurice BERNARD et sa fiche sur le site « Mémoire des hommes » indiquent qu'il appartenait à l'Organisation de Résistance de l'Armée^{127, 128}.

Par décret du 14 avril 1947, il a été promu Vétérinaire Capitaine avec rang du 1^{er} juin 1942 de façon posthume¹²⁹.

André BONNET

Né en 1908 à Sainte-Menehould, André BONNET est sorti d'Alfort en 1931 et exerçait à Clermont-en-Argonne. Du fait de sa profession, il disposait, avec son aide Claude MATHIEU (élève de 4^{ème} année entré à Alfort en 1940) d'ausweis leur permettant de circuler d'un village à l'autre, jusque dans les fermes les plus isolées. Leur action de résistants s'est limitée à de modestes activités de renseignements¹³⁰.

Le 29 juillet 1944 vers dix-sept heures, un accrochage a lieu à Clermont-en-Argonne entre des éléments d'un des maquis de l'Argonne et un convoi allemand. Au cours de la fusillade, un sous-officier allemand est tué.

Le lendemain, dès l'aube, les Allemands cernent ce village d'environ huit cents habitants, et leurs camions déferlent dans les rues. La population est terrorisée par des coups de feu et les hommes du village sont arrachés à leur foyer et rassemblés sur la place sous la menace des mitraillettes¹³¹.

Cent douze d'entre eux sont emmenés au camp d'Ecouvres ou à la prison Charles III de Nancy. Le 19 août 1944, une centaine de ces hommes est déportée en train vers le camp de

¹²³ ROY, 1936, p. 121.

¹²⁴ Fondation pour la mémoire de la déportation, Internet novembre 2008.

¹²⁵ Acte de décès.

¹²⁶ Fondation pour la mémoire de la déportation, Internet septembre 2010.

¹²⁷ Acte de décès.

¹²⁸ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

¹²⁹ Documents concernant le personnel. *Rev. Vét. Mil.* 1947, p. 175.

¹³⁰ BONNET, 2009, communication personnelle.

¹³¹ CORRIER, Internet janvier 2009.

Natzweiler-Struthof près de Natzwiller en Alsace¹³².

Ils seront ensuite répartis dans différents camps annexes (Kommandos de travail)¹³³.

André BONNET et Claude MATHIEU seront transférés au camp de Dautmergen, en Forêt Noire.

Le travail exténuant, la sous-alimentation et parfois les châtiments corporels et tortures entraîneront la mort de soixante-treize des déportés de Clermont-en-Argonne dont André BONNET décédé le 4 octobre 1944 au camp de Dautmergen¹³⁴.

Albert CHANRAUD

Sorti de Toulouse en 1922, Albert CHANRAUD était vétérinaire à Saint-Astier dont il est élu maire en 1935¹³⁵. Il était également Vétérinaire Lieutenant de réserve¹³⁶.

Il rejoint le maquis entre Manzac, Vergt et Villamblard. Il revient cependant régulièrement à son domicile de façon clandestine pour s'approvisionner, ce qui va finir par se savoir. Des collaborateurs qui le guettaient aperçoivent un soir son automobile et le dénoncent aux Allemands. Albert CHANRAUD est aussitôt arrêté¹³⁷.

Il est déporté au camp de Dachau puis de Flossenbürg¹³⁸.

Il est mort le 3 mars 1945 au Kommando de Schlackenwerth, près de Karlsbad (maintenant en République Tchèque) qui dépendait du camp de Flossenbürg¹³⁹.

Renaud CRUVEILLER

Renaud CRUVEILLER, né en 1912, est sorti de Toulouse en 1936. Il était vétérinaire au Bugue en Dordogne où il s'est marié en 1938 avec Jacqueline MARTEL¹⁴⁰.

Il entre dans la Résistance et porte le pseudonyme de « Mademoiselle Laurent ». Il appartient au groupe Combat dès 1942 et participe au maquis de Rouffignac en 1943¹⁴¹.

Il est arrêté et aurait été déporté vers le camp de Buchenwald¹⁴². Il est décédé au camp de Hradisko (République Tchèque actuellement) le 11 avril 1945¹⁴³. Il aurait été fusillé¹⁴⁴.

Le stade du Bugue porte son nom.

Sur la plaque commémorative de l'Ecole de Toulouse, son nom est mal orthographié (CRUVEILHER).

Raphaël ÉLIZÉ

Originaire des Antilles, Raphaël ÉLIZÉ est né au Lamentin (Martinique) en 1891. Il est arrivé en métropole à 11 ans, juste après la catastrophe de la montagne Pelée, ses parents ayant fui Saint-Pierre juste avant l'explosion.

Il suit les cours des lycées Montaigne, Saint-Louis et Buffon, avant d'intégrer en 1910 l'Ecole vétérinaire de Lyon. Il en sort en 1914, peu avant le début de la première guerre mondiale¹⁴⁵. Comme le prévoient les dispositions d'alors sur le service militaire¹⁴⁶, il commence à servir comme simple soldat avant d'être promu Vétérinaire Auxiliaire, puis nommé Vétérinaire Aide Major de 2^{ème} classe (Sous-Lieutenant) à titre temporaire pour la durée de la guerre le 18 juin 1916¹⁴⁷.

Il reçoit la croix de guerre 1914-1918 (citation à l'ordre de la division) : « *Au front depuis le début de la guerre, comme soldat au 36^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale, puis comme vétérinaire, a fait preuve des plus belles qualités de courage, d'activité et de dévouement. Chargé d'un service des plus importants, l'a toujours assuré à l'entière satisfaction de ses chefs, n'hésitant jamais à se porter au cours des batailles sur les points les plus exposés, donnant des soins aux animaux des trains de combat au milieu des bombardements et des nappes de gaz délétères.* »¹⁴⁸.

Par la suite, il sera promu Vétérinaire Aide Major de 1^{ère} classe en juillet 1923¹⁴⁹, puis Vétérinaire Capitaine de réserve en 1938¹⁵⁰.

¹³² Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

¹³³ CORRIER, Internet janvier 2009.

¹³⁴ Acte de décès.

¹³⁵ POUX, 2004, p. 33.

¹³⁶ ROY, 1936, p. 124.

¹³⁷ AVRILLEAU, Internet novembre 2008.

¹³⁸ PETIT, 1946, p. 4.

¹³⁹ Acte de décès.

¹⁴⁰ Acte de naissance (mentions marginales).

¹⁴¹ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

¹⁴² PETIT, 1946, p. 4.

¹⁴³ Acte de naissance (mentions marginales).

¹⁴⁴ PETIT, 1946, p. 4.

¹⁴⁵ Association passé simple, 2010, p. 44.

¹⁴⁶ DUMAS, 2008, p. 125.

¹⁴⁷ Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 77.

¹⁴⁸ VASLIN, Internet septembre 2010.

¹⁴⁹ ROY, 1936, p. 123.

¹⁵⁰ Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1938, p. 115.

Démobilisé en août 1919, Raphaël ÉLIZÉ s'installe à Sablé-sur-Sarthe en octobre 1919, ville ne disposant pas de vétérinaire où il reprend la clientèle de deux hongreurs¹⁵¹. Engagé dans de nombreuses activités publiques et associatives, il adhère en 1924 à la section locale de la SFIO. Il échoue aux élections municipales de 1925. Il est élu en 1929 et devient le premier maire noir de France métropolitaine¹⁵².

Son action à la tête de la municipalité permet, malgré la crise économique, la modernisation de Sablé-sur-Sarthe grâce à de nombreux travaux, en particulier la construction de logements ouvriers, la création d'une cantine scolaire, de bains-douches, d'une maternité et d'infrastructures sportives (terrain de football, première piscine homologuée de l'ouest de la France). Sa réputation dépasse le niveau local et l'on commence à évoquer son nom pour un portefeuille ministériel lorsque survient la guerre¹⁵³.

De nouveau mobilisé en septembre 1939, Raphaël ÉLIZÉ est affecté à la Compagnie 254 du Train¹⁵⁴ et sert à Hirson dans l'Aisne¹⁵⁵. Sa conduite en 1940 lui vaut d'être cité à l'ordre de la brigade (Croix de guerre)¹⁵⁶.

Son unité échappe à l'encerclement et, en juillet 1940, le Vétérinaire Capitaine ÉLIZÉ se trouve désœuvré en zone libre à Saint-Yrieix (Haute-Vienne). Il écrit au Directeur des Services Vétérinaires du Mans pour solliciter son intervention. Celui-ci demande alors que Raphaël ÉLIZÉ reprenne d'urgence son poste de vétérinaire sanitaire à Sablé où sévit une grave épizootie de fièvre aphteuse et lui fournit un ordre de mission permettant de rejoindre la zone occupée.

Ainsi démobilisé, il demande au préfet de reprendre ses fonctions de maire mais cela est refusé par la Kommandantur qui adresse la lettre suivante au préfet : « *Ainsi qu'il a été signalé à la FeldKommandantur, l'ancien maire de Sablé qui serait un officier français et*

mulâtre, qui a été remplacé par un maire installé par Monsieur le préfet, serait revenu et essaie de prétendre à la reprise des fonctions de maire ou s'occuper d'affaires à la mairie. Il est incompréhensible pour le ressentiment allemand et pour le sens du droit allemand qu'un homme de couleur puisse revêtir la charge de maire. De même, il est insupportable à l'administration militaire et à l'armée allemande de reconnaître comme maire en territoire occupé un maire de couleur, ni de discuter avec lui. Ainsi il n'existe aucune raison pour le préfet de réintégrer cet ancien maire dans ses fonctions »¹⁵⁷.

Raphaël ÉLIZÉ reprend ses activités de vétérinaire et s'engage dans la Résistance. Il appartient au réseau « Buckmaster » (sous-réseau « Butler »).

La Wehrmacht ne devait pas disposer de vétérinaire à Sablé car il pratique ses soins aux chevaux de la Kommandantur. Ses interventions professionnelles lui permettent de glaner quelques renseignements sur place et d'informer la Résistance¹⁵⁸. Pour certaines sources, il semble également avoir participé à des réceptions de parachutage¹⁵⁹, mais cela est démenti par d'autres¹⁶⁰.

Dans des circonstances qui ne semblent pas parfaitement établies (dénonciation, indiscrétion d'un résistant dans un café, ...), la partie sabolienne du réseau est démantelée par la Gestapo^{161 162}.

Raphaël ÉLIZÉ et treize autres membres du réseau sont arrêtés début septembre 1943. Il sera interné plusieurs mois à la prison Pré Pigeon d'Angers, puis au Camp de Royallieu, près de Compiègne, camp de transit où passèrent plus de 50 000 déportés¹⁶³.

Il est ensuite déporté de Compiègne au camp de déportés de Buchenwald le 17 janvier 1944¹⁶⁴ et affecté au Kommando extérieur de Weimar.

¹⁵¹ Association passé simple, 2010, p. 45-46.

¹⁵² Wikipédia, Internet septembre 2010.

¹⁵³ Foebus, Internet septembre 2010.

¹⁵⁴ Association des amis de la Fondation de la Résistance, Internet septembre 2010

¹⁵⁵ Association passé simple, 2010, p. 89.

¹⁵⁶ Bulletin militaire. *Rec. Méd. vét.* 1941 p. 390.

¹⁵⁷ Association passé simple, 2010, p. 90-92.

¹⁵⁸ Wikipédia, Internet septembre 2010.

¹⁵⁹ VASLIN, Internet septembre 2010.

¹⁶⁰ Association passé simple, 2010, p. 162.

¹⁶¹ Association des amis de la Fondation de la Résistance, Internet septembre 2010

¹⁶² VASLIN, Internet septembre 2010.

¹⁶³ Association des amis de la Fondation de la Résistance, Internet septembre 2010

¹⁶⁴ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

Le 9 février 1945, lors du bombardement allié de l'usine d'armement allemande de la Gustloff, à Weimar des bombes tombent sur le camp où se trouvent les déportés évacués de l'usine pendant l'alerte¹⁶⁵. Raphaël ÉLIZÉ est grièvement blessé et meurt des suites de ses blessures le soir même selon un témoin direct¹⁶⁶, le 14 février 1945 selon son acte de décès¹⁶⁷.

Quelques mois auparavant, lors d'un précédent bombardement, il avait déclaré : « *Bon Dieu, qu'ils nous tuent tous, et que la terre soit débarrassée de ces sauvages !* »¹⁶⁸.

Au titre des Forces Françaises Combattantes, Raphaël ÉLIZÉ avait reçu le grade d'assimilation de Sous-Lieutenant du réseau « »«Buckmaster»» ». Il sera promu officier de la Légion d'Honneur à titre posthume¹⁶⁹.

A l'annonce de sa mort, en 1945, le conseil municipal décide de donner son nom à la place de la Mairie, transitoirement baptisée place du Maréchal Pétain pendant l'occupation¹⁷⁰.

Un téléfilm retraçant la vie de Raphaël ÉLIZÉ devrait être tourné fin 2010 et diffusé sur France 2¹⁷¹.

Pierre FROGER

Sorti d'Alfort en 1929, Pierre FROGER effectue son service militaire au 8^{ème} Régiment d'Artillerie Divisionnaire à Nancy en 1930¹⁷² et sera promu Vétérinaire Lieutenant de réserve en 1933¹⁷³.

Installé à Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire), il est mobilisé en 1939. Sa conduite pendant la campagne de France lui vaut d'être cité à l'ordre du régiment, avec attribution de la Croix de guerre¹⁷⁴.

Il est déporté de Compiègne à Buchenwald le 17¹⁷⁵ ou le 18 août 1944¹⁷⁶. Aucune

information concernant les circonstances de son arrestation et de sa déportation n'a été trouvée. Il aurait ensuite été transféré au camp de Wetterfeld (Bavière)¹⁷⁷.

Il est mort le 20 mai 1945 à l'Hôpital de Regen¹⁷⁸ avant son rapatriement¹⁷⁹.

Par décret du 3 août 1946, il est promu Vétérinaire Capitaine avec rang du 25 décembre 1943 de façon posthume¹⁸⁰.

Julien LAFAYE

Né en 1880 et sorti d'Alfort en 1904, Julien LAFAYE s'installe d'abord dans sa Creuse natale. Mobilisé en 1914, il sert comme Vétérinaire Aide Major au 20^{ème} puis au 26^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne.

Sa conduite valeureuse lui vaut deux citations, la première en 1916 : « *Vétérinaire aide-major d'un zèle inlassable. De beaucoup d'allant et de courage. Les 16 mai et 21 juin 1915 sous un violent bombardement de l'artillerie ennemie a fortement contribué à maintenir l'ordre dans les échelons de son groupe* » et la seconde en 1918 : « *Au front depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'une conscience absolue, ayant à maintes reprises donné des preuves de calme et de sang froid, a notamment le 30 août 1918 montré le plus grand calme et aidé à maintenir l'ordre dans les échelons soumis à des tirs ennemis* »¹⁸¹.

Il est promu Vétérinaire Aide Major de 1^{ère} classe de réserve le 2 août 1916¹⁸².

A la démobilisation, Louis CHENAUD, un de ses camarades de promotion, lui propose de reprendre son établissement vétérinaire, rue du Parc de Glagny à Versailles. Il accepte et donne rapidement une extension considérable à cette clientèle. Il devient également vétérinaire inspecteur des viandes de Versailles et des communes avoisinantes, et membre rapporteur du comité départemental d'hygiène de Seine-et-Oise. Parallèlement à ses activités professionnelles, il est vétérinaire de réserve au

¹⁶⁵ Association des amis de la Fondation de la Résistance, Internet septembre 2010

¹⁶⁶ Association passé simple, 2010, p. 99-100.

¹⁶⁷ Acte de décès.

¹⁶⁸ Foebus, Internet septembre 2010.

¹⁶⁹ Association des amis de la Fondation de la Résistance, Internet septembre 2010

¹⁷⁰ Foebus, Internet septembre 2010.

¹⁷¹ Ouest France, Internet septembre 2010.

¹⁷² Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1930, p. 131-132.

¹⁷³ ROY, 1936, p. 129.

¹⁷⁴ Bulletin militaire. *Rec. Méd. vét.* 1941, p. 390.

¹⁷⁵ Fédération pour la Mémoire de la Déportation, Internet septembre 2010.

¹⁷⁶ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

¹⁷⁷ PETIT, 1946, p. 5.

¹⁷⁸ Acte de décès.

¹⁷⁹ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

¹⁸⁰ Documents concernant le personnel. *Rev. Vét. Mil.* 1947, p. 175.

¹⁸¹ BOURRÉE, Internet septembre 2010.

¹⁸² Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 19.

5^{ème} groupe d'artillerie à cheval puis au 12^{ème} régiment de cuirassiers¹⁸³. En 1926, il est promu Vétérinaire Major de 2^{ème} classe¹⁸⁴.

En septembre 1940, Julien LAFAYE fonde avec Jean DE LAUNOY le mouvement clandestin « *Vérité Française* » qui sera ensuite en lien avec le réseau du Musée de l'Homme du Colonel DE LA ROCHÈRE et de Germaine TILLON.

Le mouvement a pour but de favoriser toutes les formes de résistance : recueil de prisonniers évadés, passage en zone libre, organisation de dépôts d'armes et diffusion d'un périodique clandestin intitulé « *Vérité Française* » qui comptera 32 numéros d'octobre 1940 à novembre 1941.

Ce bulletin est ronéotypé sur une machine hébergée chez le garçon de chenil de la clinique, puis chez la mère du Docteur Georges HOLSTEIN, aide de LAFAYE. Les vétérinaires seront deux des principaux rédacteurs du journal.

En août 1941, les Allemands réussissent à infiltrer un agent double français qui, se présentant comme évadé d'une prison allemande et traqué par la gestapo, sera utilisé comme secrétaire particulier de Jean DE LAUNOY, responsable du réseau.

Grâce aux renseignements accumulés, les Allemands arrêtent quatre-vingt membres du réseau à Paris et à Soissons le 25 novembre 1941.

Tous sont incarcérés au secret à Fresnes. Leur procès a lieu du 15 avril au 30 mai 1942 devant un tribunal militaire allemand. Julien LAFAYE, défendu par un avocat allemand commis d'office, est condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi.

Cette condamnation à mort provoque une vive émotion et de nombreuses interventions en sa faveur, dont, paradoxalement, celles de Pierre LAVAL et d'Otto ABETZ, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Grâce à ces interventions, la peine capitale est commuée en une peine de réclusion en France.

Julien LAFAYE est déporté à Karlsruhe le 14 septembre 1942, puis à Rheinbach, et enfin à la forteresse de Sonnenburg fin octobre 1942.

Il est considéré comme un détenu « NN ». C'est-à-dire qu'en application de la procédure « Nacht und Nebel » (Nuit et Brouillard), il est

maintenu en total isolement sans qu'il puisse recevoir ou donner la moindre nouvelle à sa famille¹⁸⁵.

Ce régime particulier s'applique, à partir de décembre 1941, à tous les coupables de délits contre les forces allemandes dans les zones occupées pour lesquels les nazis considèrent que la dissuasion ne peut reposer que sur la peine de mort ou sur une mesure laissant la famille du coupable et le reste de la population dans une totale incertitude sur son sort, c'est-à-dire une déportation vers l'France sans aucune autre information¹⁸⁶.

Les conditions de détention sont particulièrement inhumaines : les déportés sont placés dans des cellules individuelles de 1,8 m sur 1,5 m, sous-alimentés et régulièrement battus par leurs gardiens sous des prétextes futiles¹⁸⁷. Julien LAFAYE mourra des suites d'un tel traitement le 15 mai 1944¹⁸⁸.

Georges HOLSTEIN

Né en 1905 à Versailles, Georges HOLSTEIN fait ses études secondaires au lycée Hoche avant d'entrer à Alfort dont il sort en 1928. Il effectue son service militaire et, après Saumur, est affecté à l'établissement hippique de transition de Saint-Jean-d'Angély où il est promu Vétérinaire Sous-Lieutenant de réserve en mai 1929¹⁸⁹ (il sera ensuite promu Vétérinaire Lieutenant de réserve en 1932¹⁹⁰).

Revenu à la vie civile, il devient l'aide de Julien LAFAYE.

Dès 1940, il partage les activités de résistant de son confrère. Il participe notamment à la rédaction du journal clandestin « *Vérité Française* ».

Il est arrêté par la Gestapo le 25 novembre 1941 avec les autres membres du réseau et incarcéré à Fresnes. Le 30 mai 1942, Georges HOLSTEIN est condamné à cinq ans de réclusion.

Il est déporté à Karlsruhe le 14 septembre 1942 en même temps que LAFAYE.

Emprisonné lui aussi en tant que détenu « NN » à la forteresse de Sonnenburg, il meurt

¹⁸⁵ BOURRÉE, Internet septembre 2010.

¹⁸⁶ Wikipédia, Internet septembre 2010.

¹⁸⁷ BOURRÉE, Internet septembre 2010.

¹⁸⁸ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « *Mémoire des hommes* », Internet juin 2010.

¹⁸⁹ Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1929, p. 245.

¹⁹⁰ ROY, 1936, p. 129

¹⁸³ BOURRÉE, Internet septembre 2010.

¹⁸⁴ ROY, 1936, p. 116.

le 21 février 1944. Son corps, qui a été restitué à sa famille, repose au cimetière de Montreuil¹⁹¹.

Yves, François LE BITOUX

Né en 1889, François LE BITOUX est sorti de Lyon en 1912. Il participe à la guerre de 1914-1918 au cours de laquelle il est nommé Vétérinaire Aide Major de 1^{ère} classe de réserve le 2 août 1916¹⁹².

Il sera promu Vétérinaire Capitaine par décret du 25 juin 1929¹⁹³.

Vétérinaire à La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord), il en est élu maire en 1935¹⁹⁴.

Il est membre du réseau de résistance « Alliance » qui est un service de renseignement. Le 28 avril 1944, le réseau fait appel à François LE BITOUX pour participer à l'embarquement nocturne de trois résistants, Raymond PEZET dit « Poisson-Volant », Jacques COLLARD « Cactus » et Jeannie ROUSSEAU « Amniarix » du réseau des Druides, sur une vedette rapide de la Royal Navy (opération « Jeanneton »)¹⁹⁵.

Dans son livre, *L'Arche de Noé*, Marie-Madeleine FOURCADE, une des chefs du réseau « Alliance » raconte les circonstances de l'arrestation de François LE BITOUX et de ses compagnons :

Le 28 avril, Élie DE DAMPIERRE « Berger », assisté du capitaine Émile HÉDIN « Castor », a rassemblé à Tréguier (Côtes-du-Nord) les trois résistants devant quitter la France. À 20 heures, un message personnel indique que l'opération Jeanneton aura lieu le soir même à minuit. Castor part aussitôt chercher François LE BITOUX qui doit les transporter tous les cinq en automobile jusqu'à Pleubian où l'un de ses amis, François MARGEAU, les prendra en charge pour leur faire passer les champs de mines qui barrent la zone d'embarquement.

Lorsqu'à la nuit tombée à Pleubian, François LE BITOUX frappe à la porte de MARGEAU, c'est un officier allemand qui vient ouvrir. Épouvanté, le vétérinaire perd contenance mais Amniarix qui parle couramment l'allemand

demande calmement à l'officier où se trouve MARGEAU. « En face » lui répond l'allemand en claquant la porte.

Berger décide alors de quitter le village. Laisant la voiture à la garde de Poisson-Volant et du docteur LE BITOUX dans un chemin, il part pour chercher une voie de repli avec Amniarix, Castor et Cactus. Un passant leur apprend que la villa de MARGEAU vient d'être réquisitionnée et leur indique sa nouvelle adresse. Le quatuor se dirige rapidement vers l'endroit indiqué mais, quelques dizaines de mètres plus loin, se trouve encerclé par six soldats allemands armés de mitraillettes. Les Allemands les emmènent vers la villa réquisitionnée où ils sont fouillés. Leurs papiers étant en règle, l'officier qui leur avait ouvert la porte demande à voir l'automobile et désigne Amniarix pour l'y conduire.

Elle choisit de marcher le plus lentement possible en parlant bruyamment allemand pour alerter LE BITOUX et Poisson-Volant dans l'espoir qu'ils s'enfuient.

Alerté par les éclats de voix de la jeune fille, Poisson-Volant s'est enfui mais, se sachant reconnu, François LE BITOUX est stoïquement resté ne voulant pas, par sa fuite, provoquer des représailles dans la population de sa commune.

Alors qu'ils sont emmenés par les Allemands vers une autre maison, Castor réussit à s'enfuir dans la nuit sous les rafales de mitraillettes.

François LE BITOUX, Élie DE DAMPIERRE, Jacques COLLARD, François MARGEAU et Jeannie ROUSSEAU furent internés, interrogés et torturés à la prison Saint-Jacques de Rennes¹⁹⁶.

Jacques COLLARD (ou André COLLARD selon les documents) sera identifié comme appartenant au service de renseignement « Alliance » et déporté au camp de Schirmeck. Il sera abattu avec 107 autres membres du réseau le 1^{er} septembre 1944 au camp de Natzweiler-Struthof^{197, 198}.

Jeannie ROUSSEAU « Amniarix », jeune fille de 25 ans, ne sera pas identifiée comme appartenant au réseau « Alliance » et sera

¹⁹¹ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

¹⁹² Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 20.

¹⁹³ Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1929, p. 350.

¹⁹⁴ POUX, 2004, p. 32.

¹⁹⁵ FOURCADE, 1968, p. 567-568.

¹⁹⁶ *Ibidem*, p. 568-570.

¹⁹⁷ Association amicale « Alliance », 1948, p. 45-47.

¹⁹⁸ Association FranceGenWeb, Internet septembre 2010.

déportée sous l'identité de Madeleine CHAUFFEUR, nom figurant sur ses faux papiers.

C'est pourtant elle qui a réalisé un des plus grands exploits du réseau « Alliance ». Ayant réussi à être engagée dans un organisme professionnel d'entente entre le patronat français et les services allemands à la recherche de fournisseurs, elle a réussi à accumuler de nombreuses informations sur les « armes secrètes » (V1 et V2) mises au point par les Allemands à Peenemünde¹⁹⁹.

Le rapport très précis et détaillé qu'elle transmet en 1943 décide les britanniques à bombarder la base de Peenemünde. Le bombardement effectué le 18 août 1943 avec près de 600 avions fit d'énormes dégâts et tua plus de 500 techniciens et experts retardant ainsi de plusieurs mois les attaques de V2 sur l'Angleterre²⁰⁰.

Déportée à Ravensbruck, à Torgau puis à Königsberg avant d'être de nouveau transférée à Ravensbruck, elle sera libérée le 23 avril 1945²⁰¹.

En 2009, elle a été élevée à la dignité de Grand Officier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur²⁰².

Élie DE DAMPIERRE survécut également à la déportation

Les recherches effectuées n'ont pas permis de trouver ce qu'était devenu François MARGEAU. Il ne figure pas dans la liste des morts du réseau Alliance²⁰³.

Bien que les Allemands n'aient pas réussi à l'identifier comme membre du réseau « Alliance »²⁰⁴, François LE BITOUX est transféré à la prison de Fresnes²⁰⁵, puis déporté de Paris (gare de Pantin) à Buchenwald le 15 août 1944²⁰⁶.

Il est mort au camp de Dora-Mittelbau près de Nordhausen en Thuringe le 7 avril 1945²⁰⁷.

Cruelle ironie du sort, ce camp a été créé à l'été 1943 à la suite du bombardement de Peenemünde et les déportés travaillèrent dans des conditions effroyables à creuser dans la montagne un tunnel pour abriter plusieurs usines d'armement allemandes dont celles de fabrication des V1 et V2. Une partie des déportés seront ensuite utilisés dans ses usines²⁰⁸.

François LE BITOUX sera nommé chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume. Depuis le 12 janvier 2008, une rue de La Roche-Derrien porte son nom²⁰⁹.

NB : la plupart des documents consultés comportent le nom de Yves LE BITOUX, et donc indiquent son premier prénom de l'état civil. Toutefois, le monument aux morts de La Roche-Derrien et les articles de la presse locale reprenant des déclarations de ses petits-enfants mentionnent tous son deuxième prénom, François, qui devait être son prénom usuel.

Paul LE GAL

Paul LE GAL (Alfort 1913) choisit la carrière militaire et sort de Saumur en 1914, année du début de la Grande Guerre. Il est promu Vétérinaire Aide Major de 1^{ère} classe le 24 juin 1916²¹⁰.

Il quitte l'armée au début des années 1920 et s'installe comme vétérinaire à Saumur.

Il poursuit toutefois une activité dans la réserve et est promu Vétérinaire Capitaine en 1928²¹¹ puis Vétérinaire Commandant de réserve par arrêté du 10 août 1940²¹².

Il a été déporté de Compiègne à Buchenwald le 22 janvier 1944 et est décédé le 19 mai 1944 au camp de Dora-Mittelbau²¹³ (Le terme DORA n'est pas un lieu géographique mais les initiales de « Deutsche Organisation Reich Arbeit »).

L'attribution de la médaille de la Résistance à titre posthume au Vétérinaire Commandant LE GAL²¹⁴ montre que sa déportation, dont les motifs n'ont pu être identifiés précisément, a

¹⁹⁹ Association des amis de la Fondation de la Résistance, Internet septembre 2010

²⁰⁰ Wikipédia, Internet septembre 2010.

²⁰¹ Association des amis de la Fondation de la Résistance, Internet septembre 2010

²⁰² Décret du 10 avril 2009, JoRf du 12 avril 2009, texte 1 sur 66.

²⁰³ FOURCADE, 1968, p. 709-713.

²⁰⁴ Association amicale « Alliance », 1948, p. 65.

²⁰⁵ Ouest France, Internet septembre 2010

²⁰⁶ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

²⁰⁷ Association FranceGenWeb, Internet septembre 2010.

²⁰⁸ Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes, Internet septembre 2010.

²⁰⁹ Ouest France, Internet septembre 2010

²¹⁰ Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 12.

²¹¹ ROY, 1936, p. 117.

²¹² Bulletin militaire. *Rec. Méd. Vét.* 1940, p. 370.

²¹³ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

²¹⁴ Documents concernant le personnel. *Rev. Vét. Mil.* 1947, p. 382.

été liée, de façon certaine, avec des activités de résistance.

Alexandre LEFEBVRE

Né à Vimy en 1921, Alexandre LEFEBVRE est entré à Alfort en 1939²¹⁵ et en est sorti en 1943²¹⁶.

Dans sa thèse sur *La vie à l'Ecole d'Alfort pendant la seconde guerre mondiale*, Angélique ENTE reproduit un passage du livre d'un de ses camarades de promotion, Louis Levesque (Alfort 1943) « *Le sablier d'un panse-bête* » dans lequel il évoque les circonstances de la déportation et de la mort d'Alexandre Lefebvre : « *L'insigne de la mort aux revers de veste d'un officier S.S. a un jour d'avril, traversé la sérénité laborieuse de notre ami. D'un index vissé sur la tempe, il s'était moqué de ce sinistre sbire dont le berger allemand avait agressé le pacifique cabot de la famille. Il a déclenché immédiatement la colère blanche du corbeau et a été emmené sans ménagement. (...) Aucune nouvelle n'est venue rassurer sa famille, sinon longtemps après, une carte précisant brièvement qu'il travaillait dans une usine d'accumulateurs au France du Reich.(...) Son calvaire prit fin le 9 avril 1945.* ».

L'altercation avec l'officier SS est vraisemblablement intervenue en avril 1944 car Alexandre Lefebvre a été déporté de Compiègne vers le camp de Neuengamme le 4 juin 1944²¹⁷. Il est décédé à Hanovre en mars 1945²¹⁸. L'usine d'accumulateurs citée est certainement l'usine AFA (Accumulatoren Fabrik Aktiengesellschaft) qui employait les déportés du Kommando de Hanovre-Stöcken, camp annexe de Neuengamme, aux tâches les plus rudes et les plus insalubres dans un environnement contaminé par le plomb²¹⁹.

Georges MARTIN

Georges MARTIN, élève entré à l'Ecole vétérinaire de Lyon en 1938²²⁰, a été déporté, et est décédé à son retour de captivité²²¹.

Selon toute vraisemblance, son acte de décès ne précisant toutefois pas sa profession, il s'agirait de Julien Georges MARTIN, né à Lyon en 1920, capitaine des FFI décédé de maladie au retour de déportation (Mort pour la France²²²) à son domicile à Davézieux (Ardèche) le 30 octobre 1945²²³.

Claude MATHIEU

Claude MATHIEU est né à Chardogne dans la Meuse en 1922. Il entre à Alfort à la suite du concours d'entrée organisé en septembre 1940²²⁴.

En juillet 1944, il est l'aide d'André BONNET (Alfort 1931) vétérinaire à Clermont-en-Argonne (Meuse).

Il a fait partie avec André BONNET des 112 hommes de Clermont-en-Argonne raflés en représailles par les Allemands le 30 juillet 1944 et déportés de Nancy au camp de Natzweiler-Struthof le 19 août 1944²²⁵.

Affecté comme André BONNET au camp de Dautmergen, il mourra quelques mois après lui, le 23 février 1945²²⁶.

Dans sa thèse sur *La vie à l'Ecole d'Alfort pendant la seconde guerre mondiale* Angélique ENTE cite le témoignage de Raymond JONDET entré à Alfort en 1939²²⁷, un an avant Claude MATHIEU, qui indique que celui-ci, élève de 3^{ème} année, serait parti dans l'Yonne comme aide chez un confrère engagé dans la Résistance. Devenu l'agent de liaison du groupe de résistants, le jour où les Allemands cernèrent le groupe, il fut pris dans la rafle et déporté à Auschwitz ou Buchenwald dont il ne revint jamais²²⁸.

Au vu du témoignage plus direct recueilli²²⁹ et des autres documents rassemblés, il apparaît que cette version est en partie erronée.

Plusieurs documents^{230 231} indiquent que MATHIEU était élève de 3^{ème} année. D'autres le

²¹⁵ Informations. Rev. Méd. Vét. 1943, p. 896.

²¹⁶ Informations. Rev. Méd. Vét. 1943, p. 237.

²¹⁷ Association FranceGenWeb, Internet mai 2009.

²¹⁸ Acte de décès.

²¹⁹ Wikipédia « Günther Quandt », Internet septembre 2010.

²²⁰ Plaque commémorative de l'Ecole vétérinaire de Lyon.

²²¹ ROY, 1965, p. 11.

²²² Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « *Mémoire des hommes* », Internet juin 2010.

²²³ Acte de décès.

²²⁴ Informations. Rec. Méd. vét. 1941, p. 30.

²²⁵ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

²²⁶ Arrêté du 26 janvier 1995, JoRf du 8 mars 1995, p. 3637.

²²⁷ Informations. Rec. Méd. vét. 1939, p. 896.

²²⁸ ENTE, 2009, p. 36.

²²⁹ BONNET, 2009, communication personnelle.

²³⁰ Nécrologie, Rev. Méd. vét 1945, p. 240.

²³¹ Nécrologie, Rec. Méd. vét 1945, p. 192.

mentionnent en 4^{ème} année²³², ce qui semble plus logique vu son entrée à Alfort en 1940.

Il faut rappeler que la scolarité des élèves vétérinaires a été très perturbée pendant l'occupation par le Service du Travail Obligatoire (STO) qui, à partir de 1943, oblige les jeunes gens nés en 1920, 1921 et 1922 à partir travailler en France²³³.

Grâce notamment à l'intervention du Professeur Clément BRESSOU, Directeur d'Alfort, et du Directeur des Services Vétérinaires au Ministère de l'Agriculture qui ont argué de l'insuffisance des vétérinaires pour l'agriculture et les soins aux chevaux, activités dont l'armée allemande bénéficie, de nombreux élèves réussissent à obtenir des sursis ou à effectuer leur STO en France, soit chez des vétérinaires praticiens, soit dans les services vétérinaires départementaux²³⁴.

Pour ceux arrivant en fin de sursis, il ne restait que le départ pour la France ou l'entrée dans la clandestinité, soit en se cachant dans des fermes, soit en rejoignant les maquis.

Concernant Claude MATHIEU, il est possible que sa scolarité ait été interrompue et qu'il ait été l'aide du Docteur BONNET au titre du STO.

Étienne TINET

Né en 1912, Étienne TINET est sorti d'Alfort en 1938²³⁵. Il exerce ensuite à Puiseaux (Loiret), sa ville de naissance, dont son père Émile TINET, négociant en engrais, est le maire.

En août 1944, alors que les Alliés approchaient, quatorze notables de Puiseaux dont Émile TINET et son fils, le secrétaire de mairie Émile LANG, l'abbé Jacques BARRANTON et les gendarmes Georges DETOUX et Edmond MARIENNE, sont pris en otages et déportés^{236 237}. Les motifs de cette déportation n'ont pas été retrouvés.

L'acte de décès d'Étienne TINET indique qu'il a été arrêté par la gestapo allemande le 6 août 1944²³⁸.

Le père et le fils ont été déportés de Paris (gare de Pantin) à Buchenwald le 15 août

1944. La date et le lieu de décès d'Étienne TINET ne sont pas connus. Le site « Mémorial-GenWeb » indique qu'il est décédé le 8 janvier 1945 mais il est probable qu'il s'agisse d'une erreur dans la mention de la date du jugement déclaratif de décès, le 8 janvier 1947, rectifiée en 1945. C'est en effet à la date de ce jugement que figure le décès d'Étienne TINET dans les registres d'État civil.

Son père, Émile TINET, est mort d'épuisement à Neunbourg le 9 mai 1945²³⁹.

Émile TIRTAINE

Sorti de Toulouse en 1922, Émile TIRTAINE exerçait à Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais) dont il était maire²⁴⁰.

Il est nommé Vétérinaire Aide Major de 1^{ère} classe de réserve en 1927²⁴¹.

Résistant, il est déporté de Tourcoing à Cologne le 1^{er} septembre 1944²⁴². Selon le site « Mémoire des hommes », il appartenait aux Forces Françaises de l'Intérieur²⁴³.

Il est décédé dans le camp de Dachau (France). La date de son décès est incertaine : son acte de naissance²⁴⁴ comporte deux mentions marginales contradictoires : décédé le 7 mai 1945 (jugement du tribunal civil de Béthunes) et décédé le 4 mai 1945^{245, 246} (avis du bureau de l'état civil « déportés » de Paris).

L'annuaire ROY précise qu'il était docteur en droit et indique, de façon erronée, qu'il est mort au « camp de DORA »²⁴⁷.

Une rue d'Hersin-Coupigny porte le nom d'Émile TIRTAINE.

Maurice TRÉLUT

Né en 1881 à Ossun (Hautes-Pyrénées)²⁴⁸, Maurice TRÉLUT est sorti de Toulouse en

²³² PETIT, 1946, p. 5.

²³³ ENTE, 2009, p. 120.

²³⁴ *Ibidem*, p. 126-128.

²³⁵ Informations, Rev. Méd. vét. 1939, p. 416.

²³⁶ Wikipédia, Internet septembre 2010

²³⁷ ANONYME, « Puiseaux – le monument aux déportés », Internet septembre 2010.

²³⁸ Acte de décès.

²³⁹ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

²⁴⁰ PETIT, 1946, p. 4.

²⁴¹ ROY, 1936, p. 125.

²⁴² Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

²⁴³ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

²⁴⁴ Acte de naissance.

²⁴⁵ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

²⁴⁶ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

²⁴⁷ ROY, 1956, p. 9.

²⁴⁸ Acte de décès.

1902.

Il effectue la guerre de 1914-1918 comme Vétérinaire Aide Major de première classe²⁴⁹. Il est élu maire de Tarbes en 1935 et continuera à exercer ses fonctions pendant l'occupation²⁵⁰.

Mobilisé à nouveau en 1939 comme Vétérinaire Commandant²⁵¹, il est fait prisonnier en juin 1940. Libéré en 1941, il reprend ses fonctions de maire qui lui permettent de fournir à de nombreux prisonniers de guerre évadés, puis à des réfractaires du STO, les papiers nécessaires pour échapper aux poursuites de l'occupant et de l'administration de Vichy²⁵².

Maurice TRÉLUT devient également un des premiers maillons du réseau de sauvetage dit « de l'hôpital mixte de Tarbes ». Il recevait les personnes traquées, notamment les juifs, et les envoyait à la mère supérieure des Filles de la Charité, Anne-Marie LLOBET, qui gérât cet hôpital. Les religieuses se chargeaient de les cacher dans l'hôpital. Les juifs ne parlant pas le français étaient catalogués à l'hôpital comme sourds-muets. Pour leur sécurité, certains étaient hospitalisés dans le service des contagieux où les Allemands n'osaient guère mettre les pieds. À partir de 1943, l'hôpital mixte de Tarbes sert aussi d'abri et de lieu de soins pour les résistants blessés malgré le passage quotidien de la Gestapo²⁵³.

À la suite du débarquement de Normandie, les actions de la résistance se multiplient en Bigorre et, entre autres représailles, le 10 juin 1944, des avions de la Luftwaffe bombardent et mitraillent la ville de Tarbes. L'émotion est telle à Tarbes que les autorités allemandes cherchent à dégager leur responsabilité et demandent à Maurice TRÉLUT de signer une déclaration indiquant que le bombardement de Tarbes n'est pas dû à l'armée allemande. Au contraire, le maire de Tarbes condamne publiquement cet acte, refuse courageusement de céder à l'occupant et ne signe pas.

Se sentant surveillé et menacé, il cherche à passer en France mais son état de santé ne lui permet pas de prendre la route pour franchir la frontière. Son acte public de

résistance lui vaut d'être arrêté par la Gestapo²⁵⁴. Le 30 juillet 1944, Maurice TRÉLUT est déporté de Toulouse vers le camp de Buchenwald où il meurt le 15 février 1945^{255 256}.

Pour avoir aidé plusieurs dizaines de juifs de la déportation, Maurice TRÉLUT sera reconnu comme « Juste parmi les nations » par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem²⁵⁷. Il est décrit comme un homme généreux et dévoué à tous les malheureux traqués mais, avant tout, comme un fervent patriote²⁵⁸. Il était chevalier de la Légion d'Honneur²⁵⁹. Un square de Tarbes porte son nom.

En 1969, le nouveau stade de Tarbes a été baptisé « Maurice TRÉLUT » en mémoire de son maire, qui était également un ancien joueur du SOET (Stade Olympien des Étudiants Toulousains) et du Stadoceste tarbais, club de rugby de Tarbes créé en 1902²⁶⁰.

Comme l'a écrit Éric BENTAHAR dans la Semaine des Hautes-Pyrénées du 22 août 2002 : « *L'histoire de Maurice TRÉLUT s'est un peu perdue dans la longue histoire de la ville de Tarbes. Pourtant, il reste l'un de ses hommes les plus importants. Un de ceux qui font changer le fil de l'histoire par un acte de courage. Maurice TRÉLUT est plus qu'un nom de stade. Il est un symbole du courage et de la résistance durant l'occupation*²⁶¹. ».

Raoul VANDERBECQ

Né en 1902 à Condé-sur-l'Escaut (Nord), Raoul VANDERBECQ (Lyon 1926) était vétérinaire à Gap (Hautes-Alpes) et Vétérinaire Lieutenant de réserve. Membre des Forces Françaises de l'Intérieur, il est mort « pour la France » à Gap le 2 août 1944²⁶².

Son acte de décès²⁶³ indique qu'il a été transporté par automobile de Pont-la-Dame

²⁴⁹ Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 18.

²⁵⁰ PIRES, 2006, p. 88.

²⁵¹ ROY, 1936, p. 115.

²⁵² MANET, Internet juin 2009.

²⁵³ PIRES, 2006, p. 106-108.

²⁵⁴ MANET, Internet juin 2009.

²⁵⁵ Association FranceGenWeb, Internet juillet 2008.

²⁵⁶ Acte de décès.

²⁵⁷ PIRES, 2006, p. 107-108.

²⁵⁸ *Ibidem*, p. 188.

²⁵⁹ *Décret du 30 décembre 1931*, p. 149.

²⁶⁰ Wikipédia, Internet juin 2009.

²⁶¹ MANET, Internet juin 2009.

²⁶² Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « *Mémoire des hommes* », Internet juin 2010.

²⁶³ Acte de décès.

(commune d'Aspres-sur-Buëch) à Gap où il est mort.

Les circonstances précises de son décès n'ont pas été retrouvées. Le camp du Pont de la Dame à Aspres-sur-Buëch était un camp d'internement français.

Raoul VANDERBECQ ne peut être considéré comme un déporté. L'internement étant souvent la première étape vers la déportation, il a été placé, pour cette présentation, à la suite des vétérinaires morts en déportation.

Une rue de Gap porte le nom d'allée Raoul VANDERBECQ.

D.3. Les vétérinaires résistants fusillés par les Allemands

Outre la déportation, les Allemands pratiquèrent de nombreuses exécutions sommaires de résistants français.

De nombreux « suspects » furent emprisonnés, considérés comme otages, et exécutés en cas d'actes de résistance survenant dans la région, notamment lorsque ceux-ci entraînaient la mort de soldats allemands.

Le nombre exact de résistants ainsi exécutés n'est pas exactement connu. Les estimations les plus crédibles varient entre 23 000 et 30 000²⁶⁴.

Six vétérinaires font partie de ces victimes de la répression allemande.

René FREY

Originaire de Bayel (Aube), René FREY (Lyon 1936) effectue son service militaire, en tant que vétérinaire auxiliaire élève officier de réserve²⁶⁵ au 3^{ème} Régiment de Spahis Algériens à Tebessa en Algérie. Il est ensuite promu Vétérinaire Sous-Lieutenant de réserve par décret du 10 mars 1937²⁶⁶.

Il choisit ensuite la carrière militaire et entre à l'école d'application de la cavalerie et du train en 1938 comme vétérinaire élève officier d'active²⁶⁷.

Sorti Vétérinaire Sous-Lieutenant de Saumur en 1939, il sera promu Vétérinaire Lieutenant le

1^{er} octobre 1940²⁶⁸.

Il est fait prisonnier en 1940, mais obtient un congé de captivité.

Résistant, il est arrêté à Troyes où il mourra le 5 juillet 1944 dans des circonstances mal connues, soit des suites des tortures infligées par les Allemands²⁶⁹, soit abattu par des policiers allemands²⁷⁰.

Aucune information sur ses activités au sein de la Résistance n'a été trouvée. Dans l'Aube, l'organisation « Armée Secrète » était particulièrement importante et active. Elle utilisait comme outil de recrutement le Centre de Libération des Prisonniers de Guerre de Troyes dirigé par le commandant ALAGIRAUDE²⁷¹. Il est donc possible, du fait de son appartenance à l'armée et de son parcours de prisonnier de guerre, qu'il ait appartenu à cette organisation.

Edmond LODS

Edmond LODS (Lyon 1939), vétérinaire à Bugeat (Corrèze) a également été fusillé par les Allemands^{272 273}.

Son acte de décès stipule qu'il est mort le 2 juillet 1944 à La Combe aux Arfets (commune de Peyrelevade).

Jean-Marie dit Jacques MONASSON

Né en 1921 à Betaucourt en Haute-Saône, Jacques MONASSON a été admis à Lyon en 1941. Il entre alors au mouvement Combat à Lyon en 1941 puis au Front National et aux Francs Tireurs et Partisans Communistes en 1943. Il est alors chef de détachement, chargé de la formation d'une compagnie au nord-ouest de la Haute Saône.

Il est arrêté le 13 février 1944 à Corre et condamné à mort²⁷⁴. Il sera fusillé à La Combe-Freteuille sur la commune de Frotey-les-Vesoul le 6 avril 1944²⁷⁵.

Léon PALARIA

²⁶⁸ Bulletin militaire. *Rev. Méd. Vet.* 1941 p. 48.

²⁶⁹ Nécrologie. *Rec. Méd. Vet.* 1944 p. 160.

²⁷⁰ PETIT, 1946, p. 5.

²⁷¹ ANONYME, 2004, *Bulletin de Liaison des Professeurs d'Histoire Géographie de l'Académie de Reims - n° 33*, p. 33.

²⁷² Nécrologie. *Rec. Méd. Vet.* 1944 p.160.

²⁷³ Nécrologie. *Rev.Méd. Vet.* 1945 p. 47.

²⁷⁴ Association FranceGenWeb, Internet janvier 2009.

²⁷⁵ Acte de décès.

²⁶⁴ FREMY, 1996, p. 799.

²⁶⁵ Bulletin militaire. *Rev. Méd. Vét.* 1937 p. 190-191.

²⁶⁶ Bulletin militaire. *Rev. Méd. Vét.* 1937 p. 255-256.

²⁶⁷ Documents concernant le personnel. *Rev. Vét. Mil.* 1938 p. 376-377.

Léon PALARIA est d'origine russe et né à Beltzi en Roumanie en 1909. Sorti d'Alfort en 1933, il travaille ensuite à Paris mais l'exercice de la médecine vétérinaire lui est interdit par le gouvernement de Vichy en 1943 en tant que personne d'origine étrangère²⁷⁶.

Il semblerait qu'il se soit alors réfugié à Ploeuc (Côtes-du-Nord) et ait rejoint les maquis de Bretagne²⁷⁷.

Il sera exécuté par les Allemands dans la forêt de Lorges avec d'autres résistants en juillet 1944. La plupart de ces résistants ont été capturés lors d'une vaste opération de ratissage autour de Saint-Nicolas-du-Pelem le 9 juillet 1944.

Ils ont ensuite été torturés puis emmenés dans la forêt près de L'Hermitage-Lorge pour être fusillés. Il semblerait que la plupart des exécutions aient eu lieu le 14 juillet et le 30 juillet 1944.



Figure 2 : Monument commémoratifs à la mémoire des cinquante-cinq résistantsexécutés à L'Hermitage-Lorge (Photo E. Dumas)²⁷⁸.

Après la Libération, cinquante-cinq corps sommairement enterrés dans des fosses seront retrouvés sommairement enterrés dans cette forêt²⁷⁹.

Charles PANNETIER

Sorti de Lyon en 1926 puis de Saumur en 1927, il est promu Vétérinaire Capitaine en 1932 puis Vétérinaire Commandant.

Il devient membre du Service intendance de l'état-major départemental de l'Armée Secrète puis de celui des Forces Françaises de l'Intérieur²⁸⁰.

Le 18 août 1944, après une réunion de l'état-major des FFI du 3^{ème} secteur du département du Rhône, une voiture transportant plusieurs membres de cet état-major est arrêtée par les Allemands au carrefour de la Croisette (croisement de la RN7 et de la route qui mène à Villefranche-sur-Saône quelques kilomètres avant Tarare).

À bord de ce véhicule avaient pris place Paul GIRIN (dit « Lieutenant Pascal ») chef départemental du mouvement Combat, le Vétérinaire Commandant PANNETIER, Étienne BILLARD, un industriel de la chaussure, le Capitaine ROOS et Joseph BESSON.

La découverte de deux revolvers cachés sous une banquette de la voiture entraîne l'arrestation de tous les occupants du véhicules qui sont placés dans un fourgon pour être emmenés à Roanne.

Joseph BESSON réussit à enfoncer la porte arrière du fourgon, parvient à sauter sur la chaussée, à plonger dans le fossé et à s'enfuir à travers les ronces.

À la sortie de Saint-Symphorien-de-Lay, Paul GIRIN tente à son tour de prendre la fuite mais, atteint par deux rafales d'arme automatique, il tombe mortellement touché dans le fossé bordant la route où son corps restera quatre jours avant que les habitants de Saint-Symphorien-de-Lay ne viennent le récupérer pour l'enterrer.

Le convoi allemand poursuit sa route jusqu'à Roanne.

La nuit suivante, des témoins entendirent des coups de feu en bordure de la Loire. Charles PANNETIER, Étienne BILLARD et le Capitaine ROOS venaient d'être abattus²⁸¹.

²⁷⁶ Informations, *Rec. Med. Vet.* 1943 p. 48.

²⁷⁷ PETIT, 1946, p. 5.

²⁷⁸ Le nom « Pallaria » figurant sur le monument est mal orthographié.

²⁷⁹ Site de L'Hermitage-Lorge (stèles commémoratives et documentation), mars 2009.

²⁸⁰ PERMEZEL, 2007, Internet septembre 2010

²⁸¹ HUGUES, Internet avril 2009

Leurs corps ont été retrouvés le 19 août 1944 au confluent de la Loire et du Renaison, les décès paraissant remonter à quatre heures du matin²⁸².

Un monument a été érigé à Roanne, là où ils sont tombés²⁸³.

Le Vétérinaire Commandant PANNETIER sera nommé chevalier de la Légion d'Honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palmes à titre posthume²⁸⁴. Dans son hommage, le professeur PETIT indique que Charles PANNETIER était Commandant des FFI, et a été arrêté par la Gestapo puis lâchement abattu par les SS en 1944²⁸⁵. Si la transposition de son grade de l'armée active au sein des FFI est très possible, les circonstances de son arrestation sont peu en faveur de l'intervention de la Gestapo et des SS.

Adrien THIERRY

Adrien THIERRY (Lyon 1920) était vétérinaire à Pont-de-Vaux (Ain). Membre des maquis de l'Ain²⁸⁶, il est fusillé comme otage par les Allemands²⁸⁷, Place Legrand à Pont-de-Vaux, le 8 juin 1944 à 17 heures²⁸⁸ avec le Docteur Gilbert VALDOIRE, autre résistant des maquis de l'Ain²⁸⁹.

Il sera nommé chevalier de la Légion d'Honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palmes à titre posthume²⁹⁰.

Une avenue et une école de Pont-de-Vaux portent le nom d'Adrien THIERRY.

D.4. Les vétérinaires victimes des massacres perpétrés par les Allemands

Plusieurs vétérinaires ont fait partie des victimes civiles des massacres perpétrés en 1944 par les troupes allemandes aux abois, harcelées par la résistance.

Oradour-sur-Glane est le drame le plus emblématique de cette période, mais on doit

aussi se souvenir de Tulle en Corrèze (99 morts), Maillé en Indre-et-Loire (124 victimes) ou Saint-Genis-Laval dans le Rhône (100 morts)²⁹¹.

Jules LECLERC

Ainsi, alors que la Libération est proche, le 24 août 1944, au niveau du village de Buchères dans l'Aube à sept kilomètres de Troyes, un side-car de l'armée allemande essuie des coups de feu de la Résistance. En représailles de cette attaque, les Allemands s'abattent sur le village, tuent aveuglement hommes, femmes et enfants, et brûlent les maisons.

Soixante-huit personnes meurent dans ce massacre et cinquante habitations sont détruites par le feu²⁹².

Parmi les victimes de Buchères, Jules LECLERC (Alfort 1884) âgé de 81 ans, vétérinaire ayant exercé à Troyes, est fusillé avec son épouse Berthe LECLERC (née MATHEYS), 75 ans. C'est le plus âgé des vétérinaires morts pour la France.

Henri SANTANBIEN

A Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), le 10 juin 1944, selon un plan pré-établi, un détachement du régiment « *Der Führer* » appartenant à la Panzerdivision SS « *Das Reich* » commandé par le Sturmbannführer Adolf Diekmann procède à l'exécution de la population du village.

A partir de 14 h, les habitants sont rassemblés violemment sur la place du village. Ceux qui n'obtempèrent pas assez vite sont abattus. À 14 h 45, les Allemands font savoir qu'ils recherchent un dépôt d'armes et de munitions, ce qui rassure la population qui sait qu'il n'y a pas une telle cache à Oradour.

Le hommes sont emmenés par groupe d'une trentaine dans des granges et hangars où ils seront abattus à la mitrailleuse vers 16 h. Les femmes et les enfants sont rassemblés dans l'église où sont placés des explosifs. La charge est mise à feu à la même heure. Comme elle ne provoque pas l'écroulement escompté du bâtiment, les SS achèvent les survivants à la mitraillette et à la grenade.

²⁸² Acte de décès.

²⁸³ HUGHES, Internet avril 2009

²⁸⁴ Bulletin militaire – Distinctions honorifiques. *Rec. Méd. Vét.* 1946 p. 288.

²⁸⁵ PETIT, 1946, p. 5.

²⁸⁶ MICHAUD, 2006, Internet novembre 2008.

²⁸⁷ PETIT, 1946, p. 5.

²⁸⁸ Acte de décès.

²⁸⁹ Association FranceGenWeb, Internet, décembre 2008.

²⁹⁰ Bulletin militaire – Distinctions honorifiques. *Rec. Méd. Vét.* 1946 p. 288.

²⁹¹ FREMY D., FREMY M., 2003, p. 719.

²⁹² D'HULST, BERNAUER-BUSSIER, Internet juillet 2010.

Le massacre d'Oradour-sur-Glane a fait 642 victimes : 191 hommes, 247 femmes et 206 enfants²⁹³.

Parmi ces victimes, se trouvaient le Vétérinaire Commandant en retraite Henri SANTANBIEN²⁹⁴ et son épouse Madeleine (née LEGROS)²⁹⁵.

Sorti de Lyon en 1905 et de Saumur en 1906, il avait eu une carrière « classique » de vétérinaire militaire.

Il a été promu Vétérinaire Aide Major de 1^{ère} classe (Lieutenant) en 1908²⁹⁶ puis Vétérinaire Major de 2^{ème} classe (Capitaine) en 1918²⁹⁷ et, enfin Vétérinaire Commandant en 1933²⁹⁸.

Henri SANTANBIEN a connu de nombreuses affectations, notamment : un séjour aux troupes du Maroc en 1924²⁹⁹, le 7^{ème} Régiment de Chasseurs à Evreux (1930), le 103^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde (1934)³⁰⁰ puis le 34^{ème} Régiment d'Artillerie Divisionnaire à Rouen (1935)³⁰¹. Il a pris sa retraite en 1938³⁰². Il était officier de la Légion d'Honneur³⁰³.

G. DEBONERA

Bien que les circonstances exactes de son décès n'aient pas été trouvées, on peut également faire figurer parmi les victimes civiles G. DEBONERA (Alfort 1920), Directeur du Laboratoire de recherches d'Athènes assassiné par les Allemands avec sa femme et sa fille.

Ce vétérinaire grec qui avait fait ses études en France avait fait de nombreuses recherches sur les épizooties sévissant en Grèce³⁰⁴.

Fernand AVIGNON

Né à Saint-Gervais-d'Auvergne (Puy-De-Dôme) en 1907, Fernand AVIGNON est sorti d'Alfort en 1932.

Il a exercé à Poissy (Seine-et-Oise) en 1938³⁰⁵ puis à Le Dorat (Haute-Vienne).

Son acte de décès en date du 21 février 1945 indique que les corps de Fernand AVIGNON et de son épouse Marcelle MALAURIE ont été retrouvés sur la commune de Bourg-Archambault (Vienne), située à environ 25 km du Dorat et que les décès paraissaient remonter au mois de juillet 1944³⁰⁶.

Les circonstances de ces décès n'ont pas pu être élucidées. Cette région du Limousin a abrité de nombreux maquis, particulièrement actifs, et les combats, comme les actes de représailles de l'occupant, ont été nombreux.

René BIESSE

René BIESSE (Toulouse 1922) est né à Charentonnay dans le Cher en 1894. Il est mobilisé en 1914 comme simple soldat au 37^{ème} Régiment d'Artillerie. Il sera promu brigadier en 1916 puis maréchal des logis en avril 1919³⁰⁷. Il effectue ensuite ses études vétérinaires à Toulouse.

Du fait de la création du doctorat vétérinaire, il soutiendra sa thèse à Alfort en 1931³⁰⁸.

Il est nommé vétérinaire aide major de 1^{ère} classe de réserve (lieutenant) en 1927³⁰⁹, puis promu vétérinaire capitaine en 1939³¹⁰.

Il exerce à Châteauneuf-sur-Cher³¹¹. Officier de réserve très apprécié, il est affecté à la mobilisation à l'Etablissement Hippique de Transition de Selles-sur-Cher dont il assure la direction. Il est démobilisé en juillet 1940³¹².

Son corps a été retrouvé à Lunery (Cher) le 12 octobre 1944. Son acte de décès, qui indique qu'il est Mort pour la France, précise que la date de décès retenue est celle du jour où l'on a retrouvé son corps³¹³.

Aucune information n'a été obtenue sur les circonstances de son décès. Il est là aussi possible que ce soit l'exécution sommaire d'un

²⁹³ WIKIPEDIA, Internet juillet 2010.

²⁹⁴ PETIT, 1946, p. 5.

²⁹⁵ Actes de décès.

²⁹⁶ Ministère de la Guerre, 1917. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 10.

²⁹⁷ Ministère de la Guerre, 1919. *Annuaire des vétérinaires militaires*, p. 8.

²⁹⁸ Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1933 p. 346.

²⁹⁹ ROY, 1924 p. 104.

³⁰⁰ Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1934 p. 167.

³⁰¹ Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1935 p. 143.

³⁰² Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1938 p. 119.

³⁰³ *Ibidem*, p. 296.

³⁰⁴ Nécrologie, *Rec. Méd. Vét.* 1946 p. 336.

³⁰⁵ ROY, 1938.

³⁰⁶ Actes de décès.

³⁰⁷ Dossier individuel du Service Historique de la Défense.

³⁰⁸ BIESSE, 1941, *Th. Méd. vét. Alfort* 1931 n°5, p. 1.

³⁰⁹ ROY, 1936, p. 124.

³¹⁰ Bulletin militaire, *Rev. Méd. vét.* 1939, p. 64.

³¹¹ ROY, 1956, p. 8.

³¹² Dossier individuel du Service Historique de la Défense.

³¹³ Acte de décès.

résistant comme un acte de représailles de l'occupant.

D.5. Les vétérinaires morts dans les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur

Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) sont créées fin 1943 et rassemblent les principaux mouvements de résistance disposant de forces militaires, notamment l'Armée Secrète (AS), les Francs-Tireurs Partisans (FTP) et l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA).

Armées par les parachutages alliés, les FFI comptaient environ 20 000 hommes fin 1943, essentiellement des maquis composés de réfractaires du STO puis 30 à 40 000 en mars 1944. À partir du débarquement de Normandie, on assiste à une véritable mobilisation et les FFI rassemblent 200 000 hommes.

Les combats héroïques des maquis des Glières, du Vercors et du Mont Mouchet lors de leur attaque par les Allemands sont restés les symboles de l'action des maquisards.

Les FFI jouèrent un rôle important, en particulier, après le débarquement en empêchant l'arrivée des renforts allemands.

Elles immobilisèrent des effectifs ennemis non négligeables et conduisirent de nombreuses opérations de harcèlement. Les FFI seront intégrées à la 1^{ère} Armée Française et permettront de compléter ses effectifs. Par la suite, elles participeront également à la surveillance des « poches de l'Atlantique » (Lorient, Saint-Nazaire, Royan, La Rochelle)³¹⁴.

Ces combats des FFI pour la libération de la France coûtèrent la vie à environ 8 000 membres des FFI³¹⁵. Parmi ceux-ci, on compte quatre vétérinaires :

Jacques BERGERON

Né à Valence en 1920, Jacques BERGERON est sorti de Lyon en 1943. Il exerçait à Reuilly dans l'Indre. Lieutenant des FFI, il est mort le

4 septembre 1944 à la clinique de Valençay³¹⁶ des suites d'une explosion de grenade³¹⁷.

Les différentes mentions relatives à son décès (« au service de la France »^{318, 319}, « tué en service commandé »³²⁰) semblent évoquer une mort accidentelle plutôt qu'au cours des nombreux combats des FFI dans l'Indre de juin 1944 au 10 septembre 1944, date de la Libération de Chateauroux.

La fiche du site « Mémoire des hommes », qui indique qu'il servait au 3^{ème} Bataillon FFI du 90^{ème} Régiment d'Infanterie³²¹, montre l'intégration des FFI à l'armée française.

Robert BLANCHE

Né en 1919 à Menesplet (Dordogne)³²², Robert BLANCHE est sorti d'Alfort en 1942 et a exercé comme vétérinaire à Menesplet³²³.

Il rejoint les Francs-Tireurs et Partisans Français de Dordogne.

À la suite du débarquement de Provence le 15 août 1944, les troupes allemandes du département, harcelées et sévèrement accrochées par les FFI, reçoivent de Berlin l'ordre d'évacuer la région. La route d'Angoulême étant coupée par la Résistance, la garnison de Périgueux décide de se replier vers Libourne par la RN 89.

Une colonne d'un millier de personnes (troupes combattantes, état-major, services, personnels civils) quitte Périgueux le 20 août et, le 21, reprend Saint-Astier occupé par plusieurs bataillons FFI. Le bataillon de René Tallet dit « Violette », arrivé trop tard à Saint-Astier, poursuit le convoi et profite de sa halte pour la nuit au niveau de Montpon pour le doubler.

Le bataillon est placé en embuscade sur la rive droite de l'Isle entre Le Pizou et Saint-Antoine. Lorsque la tête de la colonne allemande arrive dans la matinée

³¹⁶ Association FranceGenWeb, Internet janvier 2009.

³¹⁷ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « *Mémoire des hommes* », Internet 2010.

³¹⁸ Acte de décès.

³¹⁹ PETIT, 1946, p. 6.

³²⁰ ROY, 1956, p. 8.

³²¹ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « *Mémoire des hommes* », Internet 2010.

³²² Acte de naissance.

³²³ Commune de Menesplet, Internet avril 2009.

³¹⁴ FREMY, 1996, p. 807.

³¹⁵ *Ibidem*, p. 799.

du 22 août au niveau de Saint-Antoine, les hommes du bataillon « Violette » ouvrent le feu. Après un premier moment de surprise, les Allemands se ressaisissent et réussissent à reprendre le pont de Saint-Antoine dans l'après-midi. Une contre-attaque des FFI les repoussent sur la rive gauche et contraignent les Allemands au repli³²⁴.

Neuf FFI trouveront la mort dans cette attaque³²⁵ dont le capitaine SELVEZ qui commande la 12^{ème} compagnie³²⁶ et Robert BLANCHE³²⁷, mortellement blessé par une grenade³²⁸. Robert BLANCHE décédera le 24 août 1944^{329 330}.

Joseph DUCRET

Originaire de Vallières (Haute-Savoie), Joseph DUCRET (Lyon 1928) était vétérinaire à Rougemont. Rappelé à la mobilisation comme vétérinaire lieutenant, sa conduite en 1940 lui vaut une citation avec attribution de la croix de guerre pour s'être replié jusqu'à Périgueux avec ses hommes en opposant une résistance opiniâtre à l'ennemi.

Dès le début de l'occupation, il contribue grâce à son activité et à ses connaissances à former un groupe de résistance, le « groupe V.O. ». Ce groupe de la région de Rougemont et de la moyenne vallée de l'Ognon comptera à son actif de nombreuses actions de résistance : évasions de prisonniers, sabotages, parachutages, renseignements. En particulier, les sabotages de voies ferrées provoquèrent des importants arrêts du trafic ferroviaire.

Joseph DUCRET participe à toutes les réceptions de parachutages d'armes, de munitions et d'explosifs qui s'intensifient à partir d'avril 1944. Ces opérations sont particulièrement risquées car il faut ensuite transporter tous les matériels en lieu sûr à l'insu de l'ennemi.

Le 7 septembre 1944, Joseph DUCRET, faisant fonction d'agent de liaison, rejoint une

dizaine d'hommes dirigés par le chef du groupe V.O. Jacques PAINCHAUX qui a attendu toute la nuit en vain un parachutage annulé du fait des mauvaises conditions météorologiques à la maison du Vaux à Chassey.

Il leur apporte l'ordre de repartir pour rejoindre les éléments du maquis de Servigney. La région étant traversée depuis 48 heures par les troupes allemandes qui se replient sur Belfort, Joseph DUCRET sert d'éclaireur au groupe qu'il précède en vélo. Il ne porte pas d'arme et emporte avec lui des médicaments pour pouvoir éventuellement justifier son déplacement.

Au moment de franchir la route de Montbozon à Chassey, le groupe est aperçu par un fort détachement d'environ 300 cyclistes allemands arrivant de Montbozon qui ouvre le feu sur les résistants. Ceux-ci se réfugient dans un bosquet mais sont très vite menacés d'encerclement.

Joseph DUCRET prend alors la seule décision possible dans cette situation désespérée : faire replier le groupe vers le petit bois voisin séparé par un champ. Des coups de feu sont échangés avec les Allemands et les hommes s'élancent pour parcourir les 200 mètres de champ à découvert les séparant du bois.

Joseph DUCRET tombe mortellement touché à environ 100 mètres du bois. Non loin de lui, Jean ROBERT, gendarme de Rougemont, et Léon BELZ, instituteur, sont également tués. L'arrivée du groupe de Servigney avec plusieurs fusils-mitrailleurs obligera les Allemands à cesser la poursuite et permettra aux autres membres du groupe V.O. de s'échapper.

Un monument commémoratif marque l'endroit où sont tombés les trois combattants des FFI.

Joseph DUCRET était chargé de mission de 1^{ère} classe, fonction valant assimilation au grade de capitaine des FFI³³¹.

Il recevra une citation à l'ordre de la division des Forces Françaises de l'Intérieur : *« Membre d'un Comité de Réception, a toujours su se rendre indispensable auprès de ses chefs qui appréciaient l'efficacité de son action, son courage et sa modestie. Tué dans*

³²⁴ Commune du Pizou, Internet janvier 2010.

³²⁵ Association nationale des anciens combattants et résistants, Internet décembre 2009.

³²⁶ ANONYME, 1987, p. 3.

³²⁷ Commune de Menesplet, Internet avril 2009.

³²⁸ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « *Mémoire des hommes* », Internet 2010.

³²⁹ *Ibidem*, Internet 2010.

³³⁰ Acte de naissance (mentions marginales).

³³¹ Attestation du Service de la France Combattante du 25 octobre 1945

*l'accomplissement de sa mission au retour d'une opération clandestine. »*³³²

Par décret du 29 octobre 1945, il est promu chevalier de la Légion d'honneur : « *Capitaine des Forces Françaises de l'Intérieur de la 8^{ème} Région Militaire. S'est mis dès avril 1943 à la disposition du Chef Régional. A été un des animateurs de la Résistance dans la région de Rougemont où il a participé à toutes les opérations entreprises après le 6 juin. Le 7 septembre 1944, exécutant une mission, s'est joint volontairement à un petit groupe engagé contre des forces ennemies bien supérieures en nombre. Est mort glorieusement en donnant un bel exemple d'abnégation. »*³³³.

Une rue de Rougemont a été appelée rue Joseph DUCRET.



Figure 3 : Joseph DUCRET mobilisé en 1939 en Alsace³³⁴

Louis LE PALLEC

Louis LE PALLEC est né à Vannes en 1917. Fils de militaire, il poursuit ses études

³³² Citation du 16 octobre 1944 à l'ordre à l'ordre de la division des Forces Françaises de l'Intérieur.

³³³ Article de journal de 1945 (documentation de la famille Ducret)

³³⁴ Photographie aimablement fournie par M. Jean Ducret

secondaires au Prytanée Militaire de la Flèche, et entre à l'Ecole vétérinaire de Toulouse en 1936³³⁵.

À la suite de la mobilisation, comme il a achevé sa 3^{ème} année d'études vétérinaires et suivi la préparation militaire supérieure, il est nommé Vétérinaire Auxiliaire par Décision Ministérielle du 18 janvier 1940³³⁶.

Il sort ensuite major de Toulouse en avril 1941 et entre dans les services vétérinaires municipaux de la ville de Marseille. En mai 1943, il réussit le concours de recrutement des directeurs départementaux des services vétérinaires et est nommé directeur départemental des services vétérinaires du Loir-et-Cher³³⁷.

Il est alors le plus jeune à ce poste en France. Il entre dans la Résistance tout en travaillant au sein des services vétérinaires installés dans un baraquement place de la République à Blois. Ses fonctions servent de couverture à ses activités de résistant. Il prend le commandement de la section de Contres du Mouvement Libé-Nord.

Le 16 août 1944, avec le commandant JUDES, il libère le préfet KELLER, arrêté par l'ennemi et le rétablit dans ses fonctions.

Lors des combats pour la Libération de Blois, le 20 août, se portant au secours d'un camarade blessé qui se trouvait à découvert, il est mortellement touché par une balle allemande tirée de la rive gauche de la Loire³³⁸. Il est transporté à l'Hôtel-Dieu où son décès est constaté³³⁹.

Il était Lieutenant des FFI³⁴⁰ et sera nommé chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume et recevra la Médaille de la Résistance³⁴¹.

³³⁵ Informations, Rev. vét. J. Méd. vét. Zootechn. 1936 p. 596.

³³⁶ Bulletin militaire, Rec. Méd. vét. 1940 p. 46.

³³⁷ Mort glorieuse de M. Le Pallec, Rev. Méd. vét. 1944 p. 282.

³³⁸ Amicale du quartier Saint-Georges, Internet juin 2010.

³³⁹ Acte de décès.

³⁴⁰ PETIT, 1946, p. 5.

³⁴¹ Amicale du quartier Saint-Georges, Internet juin 2010.

D.6. Les vétérinaires civils victimes des bombardements alliés sur la France

Parmi les vétérinaires morts pour la France, on trouve plusieurs victimes des bombardements alliés sur la France.

Pendant la seconde guerre mondiale, la Royal Air Force et l'US Air Force ont largué près de 2 800 000 tonnes de bombes sur l'Europe. 22% de ces bombes ont été larguées sur la France.

Ces bombardements ont d'abord visé les ports hébergeant des bâtiments de guerre et des sous-marins allemands (Brest, Lorient, Saint-Nazaire...) et les aéroports militaires allemands puis les usines d'armement ou d'automobiles travaillant au profit de la France. Dans le cadre de la préparation du débarquement de Normandie, les nœuds ferroviaires et les gares de triage ont été bombardés de façon intensive.

Malgré les précautions prises par les Alliés pour épargner les populations civiles, ces bombardements ont tué plus de 67 000 Français (en France, le nombre de victimes civiles des bombardements alliés est six fois plus élevé)³⁴².

Afin de protéger leurs troupes débarquant en Normandie, les Alliés ont également décidé de bombarder, à partir du 6 juin 1944, les grands carrefours routiers susceptibles d'être empruntés par les renforts allemands afin de créer des « roadblocks »³⁴³. Ces carrefours étant situés à l'époque au cœur des villes, cette décision aura de lourdes conséquences pour les populations des villes normandes. Ainsi, à plusieurs reprises, Caen, Vire, Saint-Lô, Coutances, Flers, Pont-l'Évêque, Condé-sur-Noireau, Argentan, Falaise, Lisieux et d'autres bourgs normands furent bombardés.

Ainsi Condé-sur-Noireau est bombardé le 6 juin 1944 à 20 h 45 par des forteresses volantes (B 17) de la VIII^e USAAF à basse altitude qui font 99 victimes civiles³⁴⁴. Un nouveau raid dans la nuit du 6 au 7 juin fait 104 nouveaux morts³⁴⁵.

Eugène BAZIN

Parmi les victimes de ces bombardements de Condé-sur-Noireau (Calvados), Eugène BAZIN

(Lyon 1893), 75 ans, est mort d'une commotion³⁴⁶ à son domicile situé dans la Grand Rue³⁴⁷. Son acte de décès, établi le 24 novembre 1944, indique que le décès est survenu le 6 juin vers 20 heures 30, ce qui correspond au premier bombardement.

Michel ORGEVAL

Né en 1920 et entré à Alfort en 1937³⁴⁸, Michel ORGEVAL (Alfort 1941), vétérinaire à Flers (Orne), est mort le 6 juin 1944 vers 19 h 45 dans le bombardement de Flers qui a fait 97 victimes³⁴⁹. Son corps a été retrouvé le 29 juin 1944 sous les décombres de la maison Niessen, 64 rue de Domfront à Flers³⁵⁰.

Albert ANCELIN

Albert Aimé ANCELIN (Alfort 1905³⁵¹), vétérinaire à Trévières (Calvados) petit bourg situé à 7 km en arrière d'Omaha Beach, est décédé le 9 juin 1944³⁵² dans le bombardement de Trévières³⁵³.

La plaque de la maison des vétérinaires indique à tort « R. Ancelin Alfort 1905 » : il s'agit d'une confusion avec René Francisque Mathurin ANCELIN, sorti d'Alfort en 1904³⁵⁴.

Jean LELEUX

Jean LELEUX (Alfort 1933), vétérinaire à Dreux (Eure-et-Loir) est décédé le 28 septembre 1943 au 70 rue Saint-Denis³⁵⁵, adresse correspondant à l'hôpital de Dreux. La cause du décès n'a pas été trouvée. L'aérodrome de Dreux-Fauville ayant été bombardé le 22 septembre 1943³⁵⁶, il est possible qu'il ait été une des victimes civiles de ces bombardements.

³⁴⁶ PETIT, 1946, p.6.

³⁴⁷ Acte de décès

³⁴⁸ Informations, *Rev. Méd. vét.* 1937 p. 614.

³⁴⁹ FLORENTIN, 2008, p. 566.

³⁵⁰ Acte de décès.

³⁵¹ Nouvelles et informations. *Rec. Méd. vét.* 1905 p. 527-528.

³⁵² Acte de décès.

³⁵³ Nécrologie. *Rec. Méd. Vét.* 1944 p. 144.

³⁵⁴ Nouvelles et informations. *Rec. Méd. Vét.* 1904 p. 596-597.

³⁵⁵ Acte de décès.

³⁵⁶ FLORENTIN, 2008, p.259.

³⁴² FLORENTIN, 2008, p.614-615.

³⁴³ *Ibidem*, 2008, p.561-562.

³⁴⁴ *Ibidem*, 2008, p.564 et 569.

³⁴⁵ *Ibidem*, 2008, p.570.

D.7. Les vétérinaires morts dans les rangs des Forces Françaises Libres (1940-1945)

Certains historiens considèrent comme appartenant aux Forces Françaises Libres (FFL), les militaires ayant rejoint le général de Gaulle dès 1940 où lors des premiers ralliements (Tchad, Cameroun, Oubangui-Chari, Syrie, Liban,...) en excluant notamment l'armée d'Afrique qui ne rejoint les alliés qu'à la suite du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord le 8 novembre 1942.

Par souci de simplicité, tous les vétérinaires morts pour la France alors qu'ils combattaient dans les forces françaises ont été classés dans cette catégorie, sans préjuger des modalités de leur intégration qui n'ont d'ailleurs pas toujours été trouvées.

Parmi les 55 000 morts³⁵⁷ au cours des différentes campagnes (Syrie, Tunisie, France, France et enfin France), on compte cinq vétérinaires.

Marcel BERNARD

Marcel BERNARD, sorti de Lyon en 1930³⁵⁸, est entré comme Vétérinaire élève officier d'active à l'Ecole Militaire et d'Application de la Cavalerie et du Train en 1932. A sa sortie de Saumur en 1933, le Vétérinaire Sous-Lieutenant BERNARD est affecté au 61^{ème} Régiment d'Artillerie Divisionnaire de Nancy³⁵⁹.

Il est promu Vétérinaire Lieutenant en 1934³⁶⁰, puis Vétérinaire Capitaine en 1939 alors qu'il sert aux troupes du Levant³⁶¹.

Son parcours militaire n'a pu être retracé précisément. Fin 1944, il sert au 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains (4^{ème} Division Marocaine de Montagne). C'est alors qu'il est mortellement blessé par des éclats d'obus au cours des opérations de la 1^{ère} Armée Française dans les Vosges, dans le secteur de Saulxures-Cornimont le 24 octobre 1944. Il décède le

29 octobre à Thiéfosse (Vosges)³⁶² après avoir reçu sur son lit de mort la Légion d'Honneur remise par le Commandant du 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains³⁶³.

Cette nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme avec la citation suivante : « *Vétérinaire Capitaine d'un grand mérite, qui a su s'attirer l'estime de tous par son courage souriant et son entier dévouement. A été grièvement blessé le 24 octobre 1944, au moment où il assurait son service sous un tir d'artillerie ennemie dans la région de Cornimont.* »³⁶⁴.

Une salle du Centre d'Instruction du Service Vétérinaire de l'Armée (CISVA) de Compiègne portant son nom a été inaugurée le 30 mars 1955 en présence du Général de Division BAILLIF, Chef de l'Etat-Major des Forces Armées et ancien Commandant du 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains, et des Vétérinaires Colonels ILLARTEIN, Inspecteur Technique du Service Vétérinaire de l'Armée et GUILLOT, Sous-Directeur du Service Vétérinaire de l'Armée.

Le Général BAILLIF, évoquant à cette occasion le souvenir d'un officier de grande valeur qui personnifiait le sens du devoir, conclut ainsi son éloge : « *Il était modeste, aimait passionnément son métier..., et il était très courageux.* »³⁶⁵.

Georges BRUA

Né à Djidjelli (département de Constantine)³⁶⁶, Georges BRUA est entré à Lyon en 1936³⁶⁷. Il est en 3^{ème} année quand la guerre survient. Il est nommé au grade de Vétérinaire Auxiliaire par décision du 18 janvier 1940³⁶⁸.

Son parcours militaire n'a pu être retracé. Il termine sa scolarité vraisemblablement en 1941, puisqu'il soutient sa thèse le 9 juillet

³⁵⁷ FREMY, 1996, p. 799.

³⁵⁸ ROY, 1936, p. 112.

³⁵⁹ Documents officiels, *Rev. vét. mil.* 1933, p. 488-489.

³⁶⁰ Documents officiels, *Rev. vét. mil.* 1934, p. 514.

³⁶¹ Bulletin militaire, *Rec. Méd. vét.* 1939 p. 190.

³⁶² Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

³⁶³ Actualités. *Rev. Corps vét. Armée* 1955, p. 31.

³⁶⁴ Bulletin militaire, *Rev. Méd. vét.* 1945, p. 46.

³⁶⁵ Actualités. *Rev. Corps vét. Armée* 1955, p. 31.

³⁶⁶ Acte de décès.

³⁶⁷ Informations, *Rev. vét. J. Méd. vét. Zootechn.* 1936, p. 595.

³⁶⁸ Bulletin militaire, *Rec. Méd. vét.* 1940, p. 45.

1941³⁶⁹. Originaire d'Algérie, il est probable qu'il y retourne et serve alors dans l'armée française.

Il est Vétérinaire Lieutenant au 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Algériens, lorsqu'il meurt avec seize autres victimes dans un accident d'avion militaire à Castel Bénito aéroport de Tripoli (Libye), le 30 septembre 1945 à 6 h00³⁷⁰.

L'*annuaire ROY* indique de façon erronée qu'il est décédé à Tripoli en Syrie, actuel Liban³⁷¹.

Son nom est, à tort, orthographié BRUAT dans la plupart des listes des vétérinaires morts pour la France.

Joseph BUMAT

Sorti de Lyon en 1931, il effectue son service militaire en 1932 au 7^{ème} Régiment de Spahis Algériens (place d'Avignon)³⁷². Il choisit ensuite la carrière militaire et entre à Saumur, dont il sort en 1934 et est affecté au 93^{ème} Régiment d'Artillerie de Montagne³⁷³.

Il est ensuite promu Vétérinaire Lieutenant en 1935³⁷⁴ puis est muté aux troupes du Maroc en 1937³⁷⁵.

Il est promu Vétérinaire Capitaine par décret du 26 décembre 1939³⁷⁶.

Il est probable qu'il ait continué à servir dans les troupes d'Afrique, puisqu'il participe à la campagne d'France avec le Corps Expéditionnaire Français.

C'est au cours de cette campagne qu'il meurt dans un accident d'automobile le 23 octobre 1944 à Campostrino alors qu'il était affecté à la 332^{ème} Compagnie de ravitaillement et de transport en viande³⁷⁷. Une mention marginale de son acte de naissance indique qu'il est décédé à Campostiere, près de Lolla³⁷⁸.

Jean-Adrien MATHIEU

Sorti d'Alfort en 1935, Jean-Adrien MATHIEU obtient en 1936 le certificat de Médecine Vétérinaire Exotique³⁷⁹.

En 1938, il est affecté comme vétérinaire colonial aux services zootechniques de Bamako (Soudan)³⁸⁰. Attaché aux services de l'A.O.F. et de l'A.E.F.³⁸¹, il semble qu'il ait ensuite été vétérinaire colonial au Tchad.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre, le Vétérinaire Capitaine MATHIEU fait partie de la mission Bangui-Beyrouth avec une unité de tirailleurs en qualité d'officier rang et participe à la campagne de Syrie.

Remis ensuite à la disposition du Service Vétérinaire, il est chargé de l'assistance vétérinaire au désert dans le secteur de l'Euphrate. Après une mission en Iran, il abandonne son grade de Vétérinaire Capitaine et demande à partir avec une unité combattante en qualité de Sous-Lieutenant d'infanterie. À ce titre, il participe avec la 1^{ère} Division Française Libre aux campagnes d'France puis de France³⁸².

Alors qu'il sert au 22^{ème} Bataillon de Marche Nord-Africain (BMNA)³⁸³, il tombe mortellement blessé le 8 octobre 1944 devant Belfort dans l'assaut de la cote 620 avec sa section.

Il sera nommé chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 16 mars 1945 avec attribution de la Croix de guerre avec palme avec la situation suivante :

« MATHIEU Jean, Sous-lieutenant du N... Bataillon Nord-Africain : vétérinaire des colonies, volontaire depuis 1940 pour servir dans une unité combattante. Fut en 1942-1943, le créateur et l'animateur infatigable de l'assistance vétérinaire au désert, œuvre capitale pour le maintien du prestige français en Syrie, puis estimant l'entreprise suffisamment lancée abandonne son grade pour rejoindre la 1^{ère} Division Française Libre et servir comme chef de section d'infanterie. Officier intrépide et plein d'allant dont les qualités s'étaient déjà affirmées au cours des

³⁶⁹ BRUA, 1941, *Th. Méd. vét. Lyon* 1940-41 n°35, p. 1.

³⁷⁰ Acte de décès.

³⁷¹ ROY, 1965, p. 11.

³⁷² Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1932 p. 147-148.

³⁷³ Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1934 p. 514.

³⁷⁴ Documents officiels. *Rev. Vét. Mil.* 1935 p. 628.

³⁷⁵ Bulletin militaire, *Rev. Méd. vét.* 1937 p. 320.

³⁷⁶ Bulletin militaire, *Rec. Méd. vét.* 1940, p. 45.

³⁷⁷ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

³⁷⁸ Acte de naissance.

³⁷⁹ Bulletin sanitaire et de l'élevage, *Rev. vét. J. Méd. vét. Zootechn.* 1936, p. 356.

³⁸⁰ ROY, 1938, p. 241.

³⁸¹ Baptême de la promotion Jean-Adrien MATHIEU, *Rec. Méd. vét.* 1945, p. 93.

³⁸² Citations pour faits de guerre, *Rev. Vét. Mil.* 1947, p. 178.

³⁸³ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

combats d'Hyères et de Toulon, puis devant Belfort. Désigné pour l'encadrement des troupes sénégalaises envoyées au repos, a demandé et obtenu une affectation qui lui permettait de rester en ligne. Est tombé le 8 octobre 1944, à la tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut de la cote 620 qui fut prise. Déjà cité. »³⁸⁴.

Il est inhumé à Roye (Haute-Saône)³⁸⁵.

En mars 1945, la promotion de 4^{ème} année de l'Ecole d'Alfort a été baptisée « Jean-Adrien MATHIEU »³⁸⁶.

Maurice TROUILLOT

Né en 1913 à Besançon (Doubs), Maurice TROUILLOT est sorti de Lyon en 1936.

A l'issue de son passage à Saumur, il est affecté par Décision ministérielle du 29 janvier 1937 aux troupes du Maroc en tant que vétérinaire auxiliaire élève officier de réserve³⁸⁷ puis promu Vétérinaire Sous-Lieutenant par décret du 10 mars 1937³⁸⁸.

Après son service militaire, il se marie à Fès (Maroc) en 1938³⁸⁹.

Il semble avoir choisi une carrière de vétérinaire colonial³⁹⁰. A priori, du fait de son affectation en tant que vétérinaire colonial, il est transféré dans la réserve des troupes de l'Afrique Equatoriale Française³⁹¹. A la mobilisation en 1939, il est affecté au dépôt de guerre de l'Oubangui-Chari puis, en mars 1940, au Régiment de Tirailleurs Sénégalais du Tchad. Le 2 juin 1940, il est dirigé sur la Syrie³⁹².

Selon son acte de décès, il est mort à l'Hôpital Militaire « Maurice Rottier » de Beyrouth le 2 juillet 1942³⁹³. Son dossier militaire indique qu'il est décédé d'une tuberculose pulmonaire au sanatorium de Bhanes³⁹⁴. Cette distorsion pourrait s'expliquer par la transmission de l'acte de décès à l'état civil par l'hôpital militaire. Sa

fiche sur le site « Mémoire des hommes » précise qu'il est « Mort pour la France »³⁹⁵. Son acte de décès indique qu'il était sous-lieutenant du Service Vétérinaire du Tchad (sic) que son épouse Marguerite PASCON était également domiciliée à Beyrouth.

Maurice TROUILLOT a donc servi, à partir de juin 1940, dans l'armée d'armistice. La Syrie et le Liban sous protectorat français ayant rejoint le camp allié en juillet 1941 après la campagne de Syrie ayant opposé les anglo-gaullistes aux forces de Vichy, il a ensuite fait partie des Forces Françaises Libres.

Ainsi, parmi les vétérinaires morts dans les rangs des FFL, on peut distinguer des vétérinaires d'active issus de l'armée d'Afrique, un vétérinaire d'Afrique du Nord mobilisé et deux vétérinaires coloniaux.

Les deux vétérinaires qui seront nommés « Compagnons de l'ordre de la Libération », Maurice BAYROU et Pierre TROQUEREAU, sont des vétérinaires coloniaux³⁹⁶ qui ont rallié très précocément les Forces Françaises Libres.

D.8. Les vétérinaires morts dans les rangs de l'armée d'armistice

Après le débarquement américain en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 suit une période de confusion, avec parfois des combats entre l'armée d'armistice et les Alliés, mais les forces françaises d'Afrique finissent par s'engager contre les forces de l'Axe.

En Tunisie, la plupart des forces terrestres se replient dans les zones montagneuses où elles pourront ensuite s'opposer à l'avancée allemande vers l'Algérie.

Profitant de la confusion générale et de la passivité de la marine de l'État français, les forces allemandes et italiennes occupent sans combat les bases navales et les aéroports de Bizerte et Tunis et organisent à partir du 10 novembre un pont aérien et maritime permettant de renforcer considérablement leur dispositif³⁹⁷.

³⁹⁵ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

³⁹⁶ Musée et Chancellerie de l'Ordre de la Libération, Internet, septembre 2010.

³⁹⁷ FORISSIER 1995 p.211.

³⁸⁴ Bulletin militaire, *Rev. Méd. Vét.* 1945 p. 139.

³⁸⁵ Acte de naissance (mentions marginales).

³⁸⁶ Baptême de la promotion Jean-Adrien MATHIEU, *Rec. Méd. vét.* 1945, p. 93-94.

³⁸⁷ Bulletin militaire, *Rev. Méd. Vét.* 1937 p. 190-191.

³⁸⁸ *Ibidem* 1937 p. 255-256.

³⁸⁹ Acte de naissance (mentions marginales).

³⁹⁰ Informations coloniales, *Rec. Méd. vét.* 1941, p. 223.

³⁹¹ Dossier individuel du Service Historique de la Défense.

³⁹² *Ibidem*.

³⁹³ Acte de décès.

³⁹⁴ *Ibidem*.

Pour s'opposer à ce déploiement, les alliés bombardent Bizerte et Tunis. Les 21 et 22 novembre, Bizerte subit deux importants bombardements qui feront de nombreuses victimes, notamment dans la population civile³⁹⁸.

Jean GUYOU

Parmi les victimes, on trouve Jean GUYOU, vétérinaire d'active affecté au 62^{ème} Régiment d'Artillerie d'Afrique, tué dans le bombardement du 21 novembre 1942³⁹⁹ avec sa femme et sa fille⁴⁰⁰.

Né en 1912 à Aillant-sur-Tholon (Yonne), Jean GUYOU (Alfort 1937) était entré à Saumur comme officier élève d'active le 1^{er} octobre 1937⁴⁰¹ et en était sorti Vétérinaire Sous-Lieutenant en août 1939⁴⁰².

La plaque de la maison des vétérinaires mentionne par erreur un C. Guyou (Alfort 1903) en lieu et place de Jean GUYOU (Alfort 1937). Dans la promotion 1903, on ne trouve qu'un Charles GUYON⁴⁰³ (pas de GUYOU), né en 1879 à Aix-en-Othe (Aube), décédé en 1950 à Orléans (Loiret)⁴⁰⁴ ne faisant pas partie des vétérinaires morts pour la France.

D.9. Les vétérinaires morts en Indochine en 1945

Le décès de trois vétérinaires en Indochine nous rappelle que la deuxième guerre mondiale n'a pas été limitée au continent européen.

En 1939, le Service Vétérinaire en Indochine comptait deux officiers d'active et vingt vétérinaires de réserve dont la plupart seront démobilisés en 1942. Ce Service Vétérinaire avait pour principale tâche de soutenir les effectifs animaux de l'armée française constitués d'environ 3700 chevaux et 2500 mulets⁴⁰⁵.

À partir de 1940, l'Union indochinoise qui regroupe une colonie, la Cochinchine et quatre protectorats français, le Tonkin, l'Annam, le Laos et le Cambodge, va connaître une situation très particulière.

Les forces terrestres françaises présentes en Indochine ne comptent que quatorze régiments, essentiellement des régiments de tirailleurs indigènes dont les cadres sont français, auxquels s'ajoutent le 5^{ème} Régiment étranger d'infanterie et les 9^{ème} et 11^{ème} Régiments d'infanterie coloniale. L'armée de l'air ne dispose que d'une soixantaine d'appareils et l'essentiel des moyens de la marine sont constitués d'un croiseur et de trois avisos.

Ces forces qui ne peuvent espérer aucun ravitaillement ou secours de la métropole sont très insuffisantes pour défendre un territoire de plus de 700 000 km² face à une menace japonaise de plus en plus précise⁴⁰⁶.

Le 22 septembre 1940, une puissante attaque des forces japonaises à la frontière sino-tonkinoise dans le secteur de Langson contraint les autorités françaises à accepter les conditions japonaises pour préserver la souveraineté française en Indochine : débarquement et entretien d'une force de 6 000 hommes en Indochine, utilisation de trois aérodromes par les forces japonaises⁴⁰⁷.

D'année en année, l'ouverture des ports à la marine nipponne et une présence militaire de plus en plus massive seront imposées, avec plus de 63 000 soldats et 600 avions japonais stationnés en Indochine dès décembre 1941.

Ces accords successivement imposés permettent aux Français de sauver les apparences de la souveraineté française et au Japon de disposer d'une zone stratégique de transit et de bases pour son aviation en Asie du Sud-Est, sans pour autant avoir à assurer la gestion d'un territoire occupé.

Après la chute du régime de Vichy en août 1944, le gouvernement provisoire du général de Gaulle maintient au poste de gouverneur général de l'Indochine l'amiral Decoux, pourtant précédemment nommé par Vichy, en espérant ainsi préserver un statu quo avec les Japonais⁴⁰⁸.

Cet équilibre précaire sera rompu le 9 mars 1945. Prétextant l'imminence d'une action américaine contre l'Indochine, l'ambassadeur

³⁹⁸ BERNARD-HESNARD, Internet juillet 2010.

³⁹⁹ Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « Mémoire des hommes », Internet juin 2010.

⁴⁰⁰ Nécrologie, *Rec. Méd. Vét.* 1943 p. 80.

⁴⁰¹ Admission à l'emploi de vétérinaire élève officier, *Rev. Vét. Mil.* 1937 p. 410.

⁴⁰² Bulletin militaire, *Rec. Méd. Vét.* 1939 p. 639.

⁴⁰³ Nouvelles et informations, *Rec. Méd. Vét.* 1903 p. 671.

⁴⁰⁴ Acte de naissance.

⁴⁰⁵ MICHEL, 2009, p. 9.

⁴⁰⁶ DUTRÔNE, LE BAUBE, 2005, p. 12-15.

⁴⁰⁷ *Ibidem*, 2005, p. 18.

⁴⁰⁸ *Ibidem*, 2005, p. 36-38.

japonais remet à 18 h 30 un ultimatum à l'amiral Decoux demandant le placement des forces et de l'administration françaises sous commandement japonais. Cet ultimatum expirant à 21 h 00 est de pure forme, et dans toute l'Indochine, les forces japonaises appréhendent les principaux chefs militaires et cernent les unités françaises parfois dès 19 h 30. Bien que la possibilité d'un tel coup de force ait été connue des services de renseignements, aucune mesure de préparation au combat n'avait été ordonnée afin d'éviter de fournir aux Japonais un *casus belli*⁴⁰⁹.

La soudaineté de l'action et la disproportion des forces font que la plupart des soldats français sont faits prisonniers. Certaines garnisons résistent quelques jours et plusieurs unités arrivent à s'échapper dans la brousse.

Les Japonais vont se livrer à de nombreux crimes de guerre. À Langson, parmi les soldats qui se sont rendus après une nuit et une journée de combat, quatre cents sont exécutés. Dans de nombreuses villes, les Japonais menacent d'exécuter des prisonniers, des civils ou les familles des militaires pour imposer la reddition des garnisons⁴¹⁰.

Ainsi à Thakek (Laos) le 10 mars, les Japonais n'obtiennent la reddition de la garde indochinoise solidement retranchée dans ses bâtiments où la plupart des civils européens ont trouvé refuge qu'en se servant d'un officier français comme bouclier humain. Ces civils et militaires français ainsi faits prisonniers seront enfermés dans un hôtel de la ville à plus de quinze par chambre. Le 15 mars, trente-sept hommes sont amenés au camp militaire et exécutés⁴¹¹.

Huit de ces trente-sept militaires, commerçants et responsables de l'administration française, seront décapités au sabre. L'un d'entre eux était le vétérinaire Godefroy VAUCEL^{412, 413}.

Son acte de décès (jugement du tribunal de Phnom Penh du 20 août 1946) indique cependant le 10 mars 1945 comme date de décès⁴¹⁴.

Godefroy VAUCEL

Godefroy VAUCEL (Alfort 1923) avait choisi une carrière de vétérinaire colonial en Indochine et était entré comme vétérinaire inspecteur de l'administration indochinoise en 1925. Il avait occupé successivement des postes au Laos (Luang Prabang en 1928, puis Paksé à partir de 1929 ou 1930), au Tonkin, à Hanoï en 1936⁴¹⁵. Il a dû ensuite être affecté au Laos à Thakek. Il était Vétérinaire Lieutenant de réserve⁴¹⁶.

Son nom figure sur le mur du souvenir du Mémorial des guerres en Indochine de Fréjus (année 1945).

Après le coup de force du 9 mars 1945, parmi les 18 000 militaires présents en Indochine, plus de 3000 ont été tués au combat ou massacrés et près de 12 000 ont été faits prisonniers.

Environ 3000 des 22 000 civils européens partageront le sort des militaires, les autres étant confinés dans certains quartiers en résidence surveillée.

Les civils et militaires soupçonnés de résistance, c'est-à-dire de renseigner les Alliés sur les forces japonaises, sont incarcérés, interrogés et torturés par la Kempetai, la gendarmerie de l'armée japonaise dont le rôle et les méthodes sont proches de ceux de la Gestapo. Les 15000 prisonniers connaîtront des conditions de captivité particulièrement éprouvantes. Après plusieurs semaines de sous-alimentation et d'internement dans leur cantonnement, les prisonniers seront transférés en mai et juin 1945 dans des camps où beaucoup seront utilisés pour la construction de routes et de ponts.

Les épouvantables conditions de travail, le climat, l'insalubrité des camps, l'absence de médicaments et l'insuffisance de nourriture feront de ces camps de « véritables camps de la mort lente ». Les six mois de captivité, de mars à septembre 1945, coûteront la vie à plus de 1500 prisonniers⁴¹⁷.

Nombre d'entre eux mourront à leur retour de captivité. Ce sera le cas des vétérinaires André HUBAC et Jean LUCAS.

⁴⁰⁹ *Ibidem*, 2005, p. 46-49.

⁴¹⁰ *Ibidem*, 2005, p. 50-55.

⁴¹¹ DUTRÔNE, 2007, p. 8-9.

⁴¹² *Ibidem*, p. 11.

⁴¹³ ROY, 1960, p. 12.

⁴¹⁴ Acte de décès.

⁴¹⁵ Bibliothèque nationale de France, internet 2010.

⁴¹⁶ Bulletin militaire, *Rev. Méd. Vét.* 1937 p. 192.

⁴¹⁷ Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés Déportés d'Indochine, Internet septembre 2010.

André HUBAC

André HUBAC est sorti de Lyon en 1920. Il a choisi l'administration indochinoise en 1921 et occupé successivement des postes au Tonkin (Hanoï en 1921, puis Haiduong en 1923), au Cambodge (Kampot en 1928, puis Pnom Penh en 1932)⁴¹⁸ et en Cochinchine (Cantho en 1938)⁴¹⁹. Il était Vétérinaire Sous-Lieutenant de réserve⁴²⁰.

Il est décédé à Hanoï (Tonkin) le 11 novembre 1945⁴²¹ des suites des mauvais traitements endurés dans les camps japonais. Son décès a été enregistré sur la déclaration d'un capitaine d'administration du service de santé colonial, on peut présumer qu'il est décédé à l'Hôpital Militaire de Hanoï.

Il est enterré au Mémorial des guerres en Indochine de Fréjus (Sépulture R49, D3).

Jean LUCAS

Fils de médecin militaire, Jean LUCAS est né en 1909 à Fort Dauphin (Madagascar). Sorti d'Alfort en 1934, il épouse Marguerite BARGAIN la même année au Faouët (Morbihan)⁴²² et effectue son service militaire au 11^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale. Il effectue ensuite des périodes de réserve en Bretagne, ce qui permet de supposer qu'il exerce dans cette région⁴²³.

A la mobilisation, il est mis à la disposition du commandement supérieur des troupes de l'Indochine et affecté au 5^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale. Compte tenu de la situation en Indochine, il est maintenu en activité au 4^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale où il assure le service vétérinaire de la garnison de Langson. Affecté au 3^{ème} Régiment de Tirailleurs Tonkinois, il est fait prisonnier par les Japonais le 9 mars 1945⁴²⁴.

Il aurait été déporté et emprisonné à la frontière de la Chine⁴²⁵. Il est libéré le 15 août 1945 lors de la capitulation nipponne et évacué sur Hanoï où il meurt d'épuisement physique le 5 septembre 1945^{426, 427}.

⁴¹⁸ Bibliothèque nationale de France, internet 2010.

⁴¹⁹ ROY, 1938, p. 239.

⁴²⁰ Acte de décès.

⁴²¹ Acte de décès.

⁴²² Acte de naissance.

⁴²³ Dossier individuel du Service Historique de la Défense.

⁴²⁴ *Ibidem*.

⁴²⁵ DELAHOUSSE, HERAUT, 2003 p. 559.

⁴²⁶ *Ibidem* p. 559.

⁴²⁷ Nécrologie, *Rec. Méd. vét.* 1947 p. 240.

Son dossier militaire précise qu'il est décédé à l'hôpital Lanessan d'une angine ulcéro-gangréneuse.

Son nom figure également sur le mur du souvenir du Mémorial de Fréjus.

D.10. Autres vétérinaires victimes du conflit**Jean GAILLET**

Jean GAILLET est né en 1914 à Constantine⁴²⁸. Il est entré à Lyon en 1936⁴²⁹. Il a fait partie des victimes du naufrage du paquebot Lamoricière en janvier 1942⁴³⁰.

Ce paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique mis en service en 1921 appareille d'Alger le 6 janvier 1942 à 17 heures avec à bord 121 hommes d'équipage et 272 passagers, dont 88 militaires venant en permission en Métropole.

Le navire est en parfait état de navigabilité mais du fait de la pénurie en carburant, les chaudières à mazout ont été reconverties pour fonctionner avec du charbon, ce qui a diminué leur puissance, d'autant que le charbon utilisé est de mauvaise qualité.

Le 7 janvier, en fin de matinée, le navire doit faire face à une tempête. Une voie d'eau se déclare, et inonde la soute à charbon. Les pompes en service, le paquebot poursuit sa route mais l'eau entre toujours et mouille le charbon qui brûle alors très difficilement et fait perdre de la puissance au bateau.

À 22 h 54, l'officier radio capte un S.O.S. du cargo Jumièges. La position indiquée par le cargo n'étant pas très éloignée de celle du Lamoricière, le Commandant MILLIASSEAU décide de se dérouter afin de porter assistance au navire en détresse. Mais arrivé à l'endroit présumé, aucune trace du Jumièges n'est trouvée.

Le commandant décide ensuite alors de virer de bord pour aller se mettre à l'abri sous Minorque, en attendant une accalmie mais la tempête redouble et le Lamoricière embarque de l'eau par les portes de soute babord. La chaufferie est envahie et quatre chaudières s'éteignent, ce qui fait que le bâtiment n'est plus maître de ses manœuvres. Le 8 janvier, à

⁴²⁸ Acte de naissance.

⁴²⁹ Informations, *Rev. vét. J. Méd. vét. Zootechn.* 1936 p. 595-596.

⁴³⁰ BOSQUET, 2002, p. 2.

17 h 10, le Commandant MILLIASSEAU envoie un message demandant d'urgence un navire capable de le remorquer. Le navire n'est plus qu'un jouet à la merci d'une mer déchaînée.

Le 9 janvier, à 9 h 15, l'espoir renaît lorsqu'apparaît le paquebot Gouverneur Général Gueydon mais celui-ci n'arrive pas à prendre le Lamoricière en remorque, malgré de multiples tentatives.

L'abandon du navire est décidé. Un groupe d'enfants et leurs accompagnatrices sont placés dans un canot mais une lame décroche l'embarcation et précipite tous ses occupants à la mer.

Les autres passagers refusent alors d'utiliser les canots et, à 12 h 35, le Lamoricière sombre.

La mer démontée empêche toute utilisation d'embarcations de secours. Malgré l'héroïsme de certains marins du Gouverneur Général Gueydon qui n'hésitent pas à se jeter à l'eau pour sauver des passagers, seuls 93 rescapés accrochés à des épaves seront récupérés.

Le naufrage du Lamoricière fera donc 301 morts.

Le 22 février 1942, le naufrage est reconnu comme événement de guerre, ce qui permet d'attribuer aux victimes le bénéfice de la mention « Mort pour la France »⁴³¹.

La liste des passagers disparus du Lamoricière indique que Jean GAILLET, passager de 3^{ème} classe « civil », était étudiant et demeurait à Sétif (Algérie)⁴³².

Il est probable qu'il retournait en France pour achever sa scolarité perturbée par la guerre.

Le bulletin de l'ordre des vétérinaires a orthographié à tort son nom en CAILLET⁴³³.

Armand CARRÉ

Originaire de l'Yonne, Armand CARRÉ est sorti d'Alfort en 1903⁴³⁴. Il exerce comme vétérinaire à Toucy dans l'Yonne.

Dans son hommage aux vétérinaires victimes de la guerre publié dans le bulletin de l'ordre des vétérinaires, le Professeur PETIT indique qu'il a été tué lors du bombardement de Toucy

en juin 1940⁴³⁵. Aucune information plus précise n'a été trouvée.

Il figure sur le monument aux morts de Toucy en tant que victime civile⁴³⁶. En effet, compte tenu de son âge (60 ans environ), Armand CARRÉ n'a pas dû être mobilisé.

Robert MENOU

Né à Versailles en 1907, Robert MENOU est sorti d'Alfort en 1928.

Il effectue son service militaire au 4^{ème} Régiment de Hussards et est promu Vétérinaire Sous-Lieutenant de réserve en 1929⁴³⁷. Il est ensuite nommé Vétérinaire Lieutenant de réserve en 1932⁴³⁸. Il s'installe à Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire).

La rubrique nécrologique du *Recueil de Médecine vétérinaire* indique fin 1941 qu'il est mort accidentellement⁴³⁹.

L'*annuaire ROY* précise qu'il a été tué en tournée d'inspection par une voiture allemande (son nom est déformé en MENON)⁴⁴⁰.

Son acte de décès ne comprend aucune information sur les circonstances du décès et indique qu'il est décédé le 14 octobre 1941 à 17 heures⁴⁴¹.

E. ANALYSE SYNTHETIQUE DES DONNÉES

L'essentiel des données individuelles recueillies figure en annexe de cet article.

Il a semblé intéressant d'en faire une analyse succincte.

E.1. Appartenance à l'armée

La plupart des vétérinaires étaient officiers de réserve. Les deux exceptions sont les plus anciens, rayés des cadres du fait des limites d'âge, et les plus jeunes non soumis au service militaire après juin 1940.

Il est intéressant de constater que parmi les soixante-cinq vétérinaires morts pour la France, seuls vingt d'entre eux sont morts sous l'uniforme français.

⁴³¹ BOSQUET, 2002, p. 2-4.

⁴³² Association French Lines, Internet novembre 2009.

⁴³³ PETIT, 1946, p. 6.

⁴³⁴ Nouvelles et informations, *J. Méd. vét. Zootechn.* 1903, p. 671-72.

⁴³⁵ PETIT, 1946, p. 6.

⁴³⁶ Association FranceGenWeb, Internet mars. 2010.

⁴³⁷ Documents officiels, *Rev. Vét. Mil.* 1929, p. 245.

⁴³⁸ ROY, 1936, p. 128.

⁴³⁹ Nécrologie, *Rec. Méd. vét.* 1941, p. 391.

⁴⁴⁰ ROY, 1965, p. 12.

⁴⁴¹ Acte de décès.

Parmi ceux-ci, quatorze sont morts en 1939 et 1940. Un est décédé alors qu'il servait en Tunisie dans l'armée d'armistice.

Les cinq autres faisaient partie des Forces Françaises Libres.

Deux de ces cinq vétérinaires étaient des vétérinaires d'active servant dans l'armée d'Afrique qui a permis de constituer le Corps Expéditionnaire Français en Italie, puis la 1^{ère} Armée Française du général De Lattre de Tassigny. Le Vétérinaire Capitaine BUMAT est mort dans un accident en France en octobre 1944 et le Vétérinaire Capitaine BERNARD qui était affecté au 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains a été mortellement blessé par des éclats d'obus dans les Vosges en décembre 1944.

Les trois autres (Maurice TROUILLOT, Georges BRUA et Jean-Adrien MATHIEU) sont des vétérinaires de réserve.

Le cas de Jean-Adrien MATHIEU est emblématique de l'engagement précoce de certains français dans les Forces Françaises Libres et de leur volonté de combattre pour la Libération de la France. C'est en tant que Sous-Lieutenant d'infanterie qu'il est tombé mortellement blessé devant Belfort entraînant sa section du 22^{ème} Bataillon de Marche Nord-Africain.

Ce ne semble d'ailleurs pas être un cas isolé, car Maurice BAYROU, compagnon de la Libération déjà cité, a combattu comme lieutenant d'infanterie, puis comme capitaine à Bir Hakeim, et enfin chef de bataillon. Le Vétérinaire Lieutenant Pierre TROQUEREAU, second compagnon de la Libération, est devenu lieutenant au 1^{er} Escadron de Spahis Marocains lorsque son unité a été motorisée. Lors de la libération de Strasbourg le 23 novembre 1944, c'est un des spahis de l'Escadron du Capitaine TROQUEREAU (Régiment de Marche des Spahis Marocains) qui hisse le drapeau tricolore au sommet de la cathédrale⁴⁴².

Huit des soixante-cinq vétérinaires morts pour la France sont des vétérinaires d'active ou des anciens vétérinaires d'active.

Quatre d'entre eux ont été tués alors qu'ils étaient en service : les Vétérinaires Capitaines BUMAT et BERNARD et les Vétérinaires Lieutenants HAUTESSE et GUYOU.

Les quatre autres ne sont pas morts du fait de leur état de vétérinaires militaires :

- le Vétérinaire Commandant en retraite Henri SANTANBIEN tué dans le massacre d'Oradour-sur-Glane ;

- le Vétérinaire Commandant Paul LE GAL, également retraité, mort en déportation du fait de ses activités de résistant ;

- le Vétérinaire Lieutenant René FREY abattu ou torturé à mort pour faits de résistance ;

- le Vétérinaire Commandant Charles PANNETIER, fusillé après sa capture avec d'autres résistants.

Le fait que moins d'un tiers des vétérinaires morts pour la France soient décédés en dehors d'une activité vétérinaire militaire illustre le caractère très particulier de la seconde guerre mondiale avec de nombreuses victimes civiles (bombardements, représailles,...) et la répression de la Résistance.

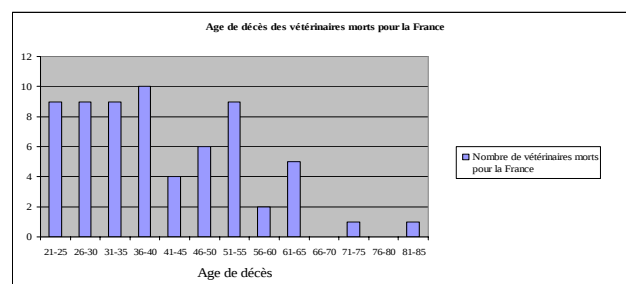


Figure 4 : Répartition de l'âge de décès des vétérinaires morts pour la France

E.2. Implication dans la Résistance

Parmi les vétérinaires morts pour la France, on compte pas moins de vingt-trois vétérinaires ayant appartenu à la Résistance. Pour quatre autres vétérinaires pour lesquels les informations obtenues sont très incomplètes, cette appartenance est possible et, peut-être à l'origine de leur mort.

Ce nombre illustre l'importance de la Résistance en France mais aussi l'intensité de la répression allemande.

Les éléments recueillis montrent la diversité des formes de résistance : édition de publications clandestines, participation à des réseaux de renseignements ou d'évasion, recueil de parachutage, participation aux maquis, combat avec les FFI,...

⁴⁴² Musée et Chancellerie de l'Ordre de la Libération, Internet, septembre 2010.

E.3. Date de la mort

La date de la mort des vétérinaires permet de voir l'évolution du nombre des décès au cours de la guerre.

Cette évolution est la suivante :

- quatre vétérinaires sont morts en 1939 ;
- dix en 1940 ;
- un en 1941 ;
- quatre en 1942 ;
- un en 1943 ;
- vingt-sept en 1944 ;
- quinze en 1945.

L'année de décès n'a pas été identifiée pour trois vétérinaires : l'un de ceux-ci est mort en 1939 ou en 1940, et pour un autre en 1944 ou 1945.

Cette répartition s'explique par l'évolution des causes de décès que nous évoquerons ensuite :

- 1939 voit les premiers décès pendant la « drôle de guerre » ;
- en 1940, ce sont notamment les combats de mai et juin, provoquant l'effondrement de l'armée française, qui font des victimes ;
- les années 1941, 1942 et 1943 voient moins de décès, la France métropolitaine n'étant plus le théâtre de combat ;
- 1944 est particulièrement meurtrière du fait de l'intensification de la répression des actes de résistance par les nazis (exécution de résistants et d'otages, massacre des populations civiles...) et des combats pour la libération de la France menés par l'Armée Française et les Forces Françaises de l'Intérieur ;
- 1945 fait de nombreuses victimes, malgré l'effondrement de l'Allemagne, notamment parmi les vétérinaires déportés dans les camps allemands.

E.5. Age de décès

L'âge de décès de soixante-deux vétérinaires a pu être calculé. Pour les trois autres, il a été estimé à partir des années de sortie d'école.

Le plus jeune est Claude MATHIEU mort en déportation à 22 ans. Il est toutefois possible que J. PINEAU, élève de 1^{ère} année tué en 1939 ou 1940 ait été plus jeune.

Le plus âgé est Jules LECLERC fusillé à Buchères à 81 ans.

La moyenne d'âge au décès est d'un peu plus de 41 ans. Cette moyenne d'âge est sensiblement plus élevée qu'en 1914-1918

(31 ans) et l'intervalle des âges est également plus large que lors de la première guerre mondiale [23 – 67 ans]⁴⁴³ (Voir Figure 4).

Ceci s'explique par l'exposition de l'ensemble de la population à la guerre (bombardements, combats) et à la répression allemande (fusillés, déportés, ...). Les jeunes vétérinaires (< 40 ans) restent bien représentés. En 1914-1918, seuls les vétérinaires d'active et mobilisés servant dans l'armée étaient concernés.

⁴⁴³ DUMAS, 2008, p.132.

E.6. Lieu de la mort

La carte de la [figure 5](#) montre la répartition géographique des lieux de décès.

morts au combat en 1940 sont décédés dans le quart nord-est de la France (Aube, Haute-Marne, Nord, Seine-inférieure) et en France.

Pour la période d'occupation, on trouve parmi

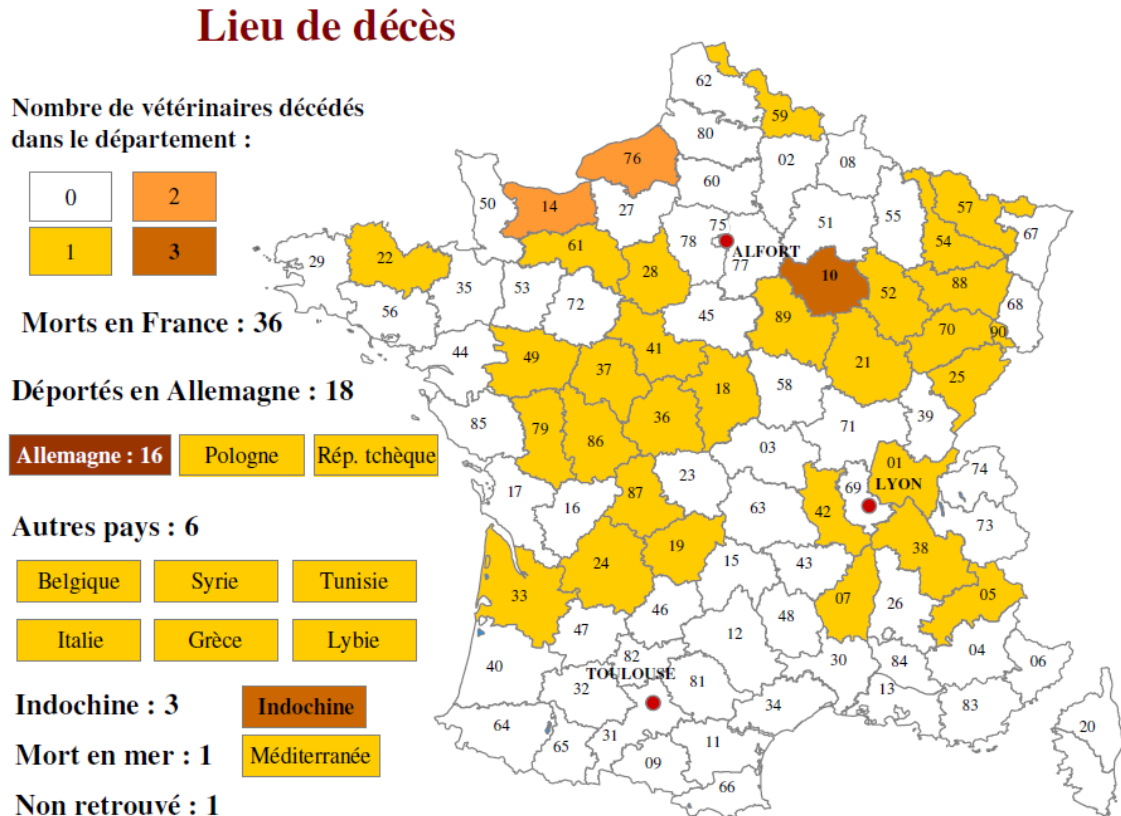


Figure 5 : Lieu de décès des vétérinaires morts pour la France

E.6.1. Les vétérinaires morts en France

Les lieux de décès, en France métropolitaine, se répartissent sur l'ensemble du territoire. En effet, contrairement à la guerre de 1914-1918, il n'y a pas eu de front stabilisé sur de longues périodes.

Pour les vétérinaires servant dans l'armée française en 1939 et 1940, plusieurs décès accidentels ou de maladies sont survenus en arrière des zones de front. Les vétérinaires

les départements et régions où sont décédés des vétérinaires des hauts-lieux de la Résistance et des maquis comme la Dordogne, le Limousin, l'Ain et la Franche-Comté.

Le nombre de victimes de l'occupant est également important dans d'autres régions et illustre bien la multitude des formes de résistance et la participation des vétérinaires.

E.6.2. Les vétérinaires morts en déportation

Le grand nombre de vétérinaires morts en France ou dans les pays annexés (Pologne, Tchécoslovaquie) est l'illustration de l'ampleur de la répression allemande par la déportation.

La carte de la [figure 6](#) montre la répartition géographique des lieux de décès des déportés.



Figure 6 : Carte des principaux camps de déportation et lieux de décès des vétérinaires

E.6.3. Les vétérinaires morts dans d'autres pays

Neuf vétérinaires sont morts en dehors de la France métropolitaine. Cette proportion non négligeable est liée aux nombreuses zones de combat entre les Forces de l'Axe et les Alliés.

Ces décès concernent essentiellement des vétérinaires militaires :

- le Vétérinaire Lieutenant Pierre FERRY mort en France en juin 1940 ;
- le Vétérinaire Lieutenant Jean GUYOU tué dans le bombardement de Bizerte en Tunisie le 21 novembre 1942
- le Vétérinaire Lieutenant Maurice TROUILLOT décédé à l'Hôpital Militaire de Beyrouth (Syrie) en juillet 1942 ;
- le Vétérinaire Capitaine Joseph BUMAT et le Vétérinaire Lieutenant Georges BRUA, tués accidentellement, le premier en France en 1944, et le second en Lybie en 1945.

Trois vétérinaires ont également été victimes des Japonais en Indochine en 1945 (HUBAC, LUCAS, VAUCEL).

Enfin, un vétérinaire grec ayant fait ses études en France (G. DEBONERA) est mort dans son pays, lui-aussi victime de la répression allemande.

E.7. Lieu de naissance

Les soixante-cinq vétérinaires dont le lieu de naissance a été identifié sont originaires de quarante et un départements (quarante départements métropolitains et un département d'Algérie). Cette répartition est présentée sur la carte de la [figure 7](#).

La plupart de ces départements ne comptent qu'un vétérinaire Mort pour la France, dix en ont deux, et seuls trois départements en comptent trois : l'Aube, la Dordogne et la Seine-et-Oise.

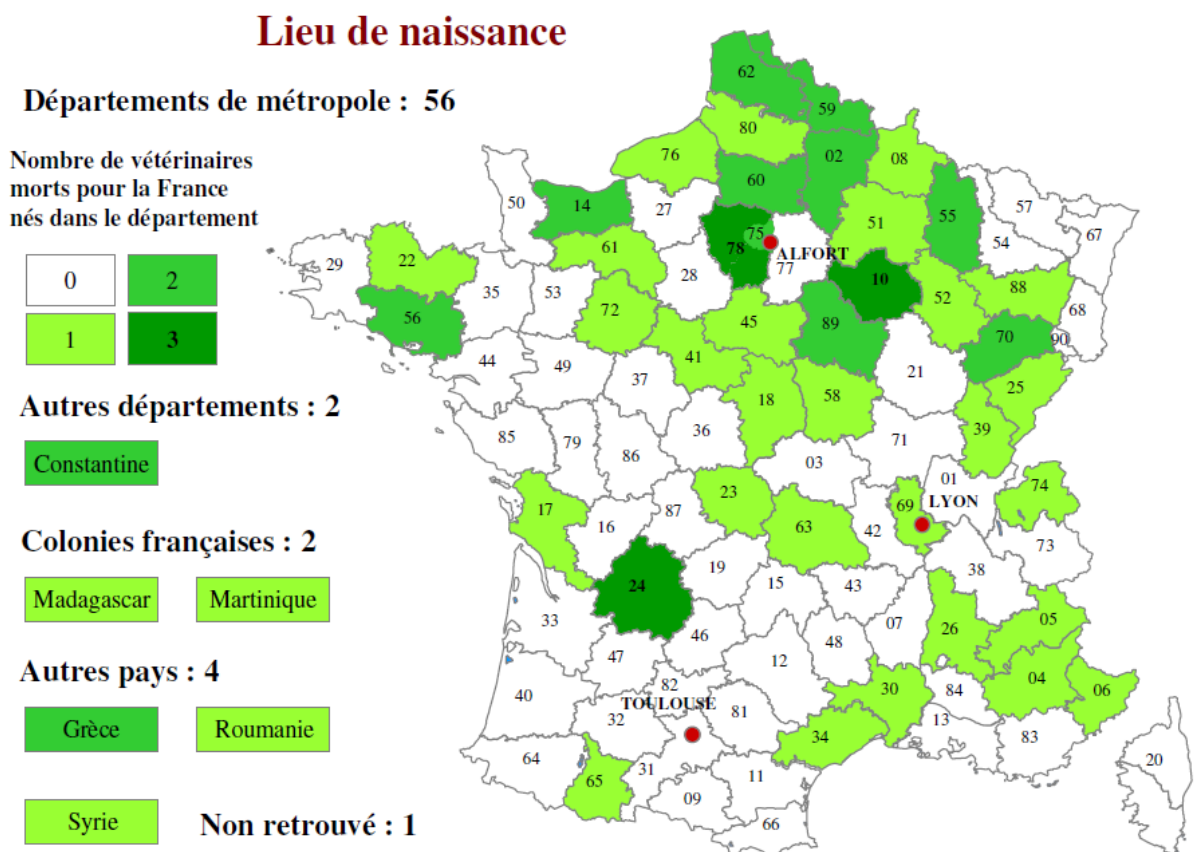
On peut remarquer que deux vétérinaires sont nés dans les départements d'Algérie, deux dans des colonies (Madagascar, Martinique) et

quatre dans des pays étrangers (Grèce (2), Roumanie, Syrie).

Par rapport aux vétérinaires morts en 1914-1918⁴⁴⁴, cette proportion plus importante de vétérinaires nés dans les colonies et à l'étranger peut s'expliquer par le développement de l'accueil d'étudiants étrangers dans les écoles vétérinaires et par l'extension du peuplement des colonies françaises. Le nombre de vétérinaires nés en l'Algérie est comparable et explicable par l'ancienneté de la colonisation française.

Les noms des communes de naissance (voir annexe) montrent, comme en 1914-18, que l'on a une origine plutôt rurale des vétérinaires. Il semblerait que la proportion des vétérinaires nés dans des villes moyennes ait un peu augmenté.

Figure 7: Lieu de naissance des vétérinaires morts pour la France



⁴⁴⁴ DUMAS, 2008, p.137-138.

⁴⁴⁵ DUMAS, 2008, p.137.

Les circonstances de décès de la plupart des autres vétérinaires répondent aux conditions d'attribution de cette mention et il s'agit généralement d'échecs dans la recherche des documents officiels. G. DEBONERA (Alfort 1920), vétérinaire grec, assassiné en Grèce par les Allemands n'entre toutefois pas dans ce cadre.

Pour douze des dix-neuf vétérinaires morts en déportation, les recherches réalisées ont permis de trouver des documents officiels attestant de l'attribution de la mention « Mort en déportation » (actes d'Etat civil ou arrêtés du ministre des anciens combattants).

Cette proportion est liée au fait que, bien que la loi créant cette mention ait plus de 25 ans, un grand nombre de cas n'ont pas été régularisés (absence de demande des familles et lenteur des enquêtes et actes de régularisation d'office par le ministère chargé des anciens combattants). Pour un nombre de morts en déportation estimé à 115 000, moins de 58 000 victimes ont fait l'objet de d'un arrêté autorisant l'apposition de la mention « mort en déportation sur leur acte de décès.⁴⁴⁶

CONCLUSION

Cette présentation bien qu'incomplète, est l'occasion de nous souvenir et d'honorer la mémoire des vétérinaires morts pour la France pendant la seconde guerre mondiale.

Le nombre de soixante-cinq vétérinaires morts pour la France est moins élevé que celui des vétérinaires morts pour la France en 1914-1918 qui s'élevait à cent trente-quatre⁴⁴⁷.

Toutefois si l'on rapporte le nombre de les vétérinaires morts pour la France aux pertes subies par la Nation entière, les proportions sont comparables et même un peu plus élevées pour la deuxième guerre mondiale : 134 vétérinaires pour environ 1 400 000 morts en 1914-1918 et 65 vétérinaires pour environ 570 000 morts (240 000 militaires et 330 000 civils) en 1939-1945.

Ces chiffres comme les circonstances de la mort de nombreux vétérinaires, montrent bien leur engagement dans la lutte contre l'occupant pour la Libération de la France.

⁴⁴⁶ ANONYME « Les déportés décédés en déportation », Internet septembre 2010.

⁴⁴⁷ DUMAS, 2008, p.137.

L'importance du nombre de victimes parmi les vétérinaires, civils et militaires, illustre l'adage militaire « *Quel que soit le prix de la défense, il est toujours moins élevé que celui de la servitude* ».

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie tout particulièrement :

M. le Vétérinaire Général Inspecteur (2°S) Claude MILHAUD pour l'aide et la documentation apportées.

M. Robert DUPAYS pour tout le travail effectué pour l'insertion des vétérinaires morts pour la France et des plaques commémoratives des écoles vétérinaires sur le site MemorialGenWeb.

M. Jean DUCRET, fils de Joseph DUCRET vétérinaire à Rougemont, mort au combat dans les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur, pour les précieux renseignements et documents familiaux fournis et l'intérêt porté à ce travail.

Mme Andrée BENOIT-JEANNIN et sa fille, belle-sœur et nièce de Maurice BENOIT-JEANNIN, élève de l'Ecole vétérinaire de Lyon déporté et Mort pour la France pour leur aide précieuse.

Le Docteur Philippe BONNET, fils d'André BONNET vétérinaire à Clermont-en-Argonne, déporté et Mort pour la France, pour les informations fournies.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles, ouvrages et communications

ACCAMBRAY (1928) « Extraits d'un rapport fait au nom de la Commission de l'armée » *Rec. Méd. vét.* 104 (3), p. 181-185.

ANONYME (1987) « Honorons nos morts » *Résistance unie en Gironde – Bulletin trimestriel de l'A.N.A.C.R.* mai, p. 3.

ANONYME (2004) « La Résistance dans l'Aube » *Bulletin de Liaison des Professeurs d'Histoire Géographie de l'Académie de Reims* – n° 33, p. 32-36.

ASSOCIATION AMICALE « ALLIANCE » (1948) – *Mémorial de « l'Alliance »*. Paris, Durassié et Cie, 80 p.

ASSOCIATION PASSÉ SIMPLE (2010) – *Raphaël Elizé (1891-1945), premier maire de couleur de la France métropolitaine*. Brissac-Quincé, Edition du petit Pavé, 217 p.

- BARRAIRON Émile. (2003) – *A l'image de l'évolution du corps, une carrière éclectique : Vétérinaire Général Barrairon*. Souvenirs et témoignages de vétérinaires militaires, Orléans, ECMSSA, 39 p.
- BENOIT-JEANNIN Andrée (2010) – Communication personnelle. *Lettre du 7 septembre 2010*.
- BONNET Philippe. (2009) – Communication personnelle. *Lettre du 9 février 2009*.
- BOSQUET Christelle. (2002) – Le drame du Lamoricière. *French lines*, 29, p. 2-4.
- BRESSOU Clément *et al.* (1965) « Hommage aux vétérinaires morts pour la patrie ou victimes du devoir » in : *Vétérinaires de France*. Paris, S.P.E.I., p. XI-XIV.
- BUFFETAUD Yves, GOURLET Sylvie, *Vétérinaires et paysans au XX^e siècle. Une histoire des vétérinaires ruraux*. Louviers, Ysec éditions, 2001, 192 p
- DAVESNE Gaston « Étude des effets des gaz asphyxiants sur le cheval » *Rev. Vét. Mil.*, 16 (2), 1932, p. 221-243.
- DELAHOUSSE J., HÉRAUT J.-L., « En mémoire des officiers du service de santé victimes des guerres françaises d'Indochine » *Médecine et armées*, 31, (6), 2003, p. 555-564.
- DUMAS Emmanuel, « Les vétérinaires morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918 » *Bull. soc. Fr. hist. Méd. sci. Vét.*, 8, 2008, p. 123-143.
- DUMAS Emmanuel, FREULON Marie, DAVIS Diana, KERVILLA Jean-Yves (2008) – « Le rôle des vétérinaires des armées dans l'évolution de la médecine vétérinaire » *Médecine et armées*, 36, (5) p.487-496.
- DUTRÔNE Christophe, LE BAUBE Étienne, « L'Indochine en guerre 1940-1945 » *Batailles, l'histoire militaire du XX^e siècle, Hors-série n°3*, P., Histoire & Collections, 2005, 81 p.
- DUTRÔNE Christophe, « Guerre au Laos 1945-1955 » *Batailles, l'histoire militaire du XX^e siècle, Hors-série n°12*. P., Histoire & Collections, 2007, 81 p.
- ENTE Angélique, *La vie à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort pendant la seconde guerre mondiale*, Th. Méd. Vét. Alfort, 2009, 172 p.
- FLORENTIN Eddy, *Quand les Alliés bombardaient la France 1940-1945*, P., Perrin, 2008, 648 p.
- FORISSIER Régis, « La campagne de Tunisie et son service de santé (novembre 1942 – mai 1943) » *Médecine et armées*, 23, (5), 1995, p. 211-218.
- FOUQUET-LAPAR Philippe. *Histoire de l'armée française*. P., Presses Universitaires de France, 1986, 127 p.
- FOURCADE Marie-Madeleine. *L'Arche de Noé*. P., Fayard, 1968, 716 p.
- FREMY Dominique, FREMY Michèle, *Quid* 1997, P., Robert Laffont, 1996, 2364 p.
- LUSSAULT « Conférence du 25 octobre 1925 à l'École de perfectionnement du Service Vétérinaire du gouvernement militaire de Paris » *Rev. Vét. Mil.* 9 (4), 1925, p. 403-408.
- MICHEL Claude, « Le Service Vétérinaire dans la guerre d'Indochine (1945-1955) » *Souvenirs et témoignages de vétérinaires militaires*, Camp d'Orléans-Château, ECMSSA, 2009, 4 p.
- PETIT Professeur, « À nos morts – Manifestations professionnelles à la mémoire des vétérinaires morts pour la France et en l'honneur des vétérinaires combattants et résistants de la guerre. *Bulletin de l'Ordre des Vétérinaires*, 5 (1), 1946, p. 4-6.
- PIRES Estelle, *Les Justes parmi les Nations dans le Sud-Ouest : départements des Landes, Basses-Pyrénées et Hautes-Pyrénées*, Mémoire de master d'étude et de recherche en Histoire contemporaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2006, 254 p.
- POUX Jean-Charles, *Les vétérinaires en politique. Th. Méd. Vét. Alfort*, 2004, 242 p.
- ROY Georges, « Martyrologue des vétérinaires morts pour la France » in : *Annuaire vétérinaire Roy*. P., Welter, 1965, p. 11-12.
- SCHAEFFER Floriane, GONTHIER Elsa, *Résistance et monde rural*. Mémoire pour le concours national de la résistance et de la déportation 2006, 109 p.
- Union Nationale des Vétérinaires de Réserve « Communiqué » *Rec. Méd. vét.* 104 (4), 1928, p. 246-247.
- VIVIEN Léon, MARCENAC Louis-Noël, « Les vétérinaires au service des armées » *Vétérinaires de France – Edition du bicentenaire*. P., SPEI, 1965, p. 303-324.
- Textes législatifs et réglementaires, discussions de projets de lois**
- Décret du 3 juin 1901** portant création de vétérinaires auxiliaires pour le cas de mobilisation (1901). *Rec. Méd. Vét.* 78 p. 462-63.

Décret du 7 septembre 1925 (1925) – *Rev. Vét. Mil.* 1925 (4) p. 397.

Discussion à la Chambre des députés du projet de loi relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée – Séance du 29 février 1928 (1928) *Rec. Méd. vét.* 104 (3), p. 185-187.

Discussion au Sénat du projet de loi relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée – Séance du 16 mars 1928 (1928) – *Rec. Méd. vét.* 104 (4), p. 240-246.

Loi du 28 mars 1928 relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée (1928) – *Journal officiel de la république française du 3 avril 1928*, p. 3792-3797.

Loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée (1928) – *Journal officiel de la république française du 3 avril 1928*, p. 3808-3825.

Instruction du 10 juin 1930 sur le Service Vétérinaire de l'Armée en campagne (1930) – *Bulletin officiel du ministère de la guerre – Edition méthodique N°84 ter*, 56 p.

Décret du 30 décembre 1931 (1932). *Rev. Vét. Mil.* 16 (1) p. 149.

Décret du 8 juin 1933 (1933). *Rev. Vét. J. Méd. Vét. Zootech.* 85 (7) p. 416.

Loi du 19 juin 1937 ayant pour objet la création de médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires aspirants de réserve (1937) – *Rev. Méd. vét.* 89 (7), p.443.

Arrêté du 26 janvier 1995 portant apposition de la mention « Mort en déportation » sur les actes de décès (1995) – *Journal officiel de la république française du 8 mars 1995*, p. 3634-3640.

Ordonnance n°45-2717 du 2 novembre 1945 relative aux actes de décès des militaires et civils « Morts pour la France » (1945) – *Journal officiel de la république française du 5 novembre 1945*. Disponible sur : < <http://www.legifrance.fr> > (le 26 septembre 2010).

Loi n°85-528 du 15 mai 1985 sur les actes et jugements déclaratifs de décès des personnes mortes en déportation (1985) – *Journal officiel de la république française du 18 mai 1985*, p. 5543.

Sites internet

Amicale du quartier Saint-Georges (Blois) « *rue Louis LE PALLEC* » (mis à jour le 11 juin 2010). Disponible sur : < <http://jc.jolivard.free.fr> > (le 12 juin 2010).

ANONYME « *Puiseaux – le monument aux déportés* » (mis à jour le 4 septembre 2010). Disponible sur :

< <http://monument.pagesperso-orange.fr> >.
(le 25 septembre 2010).

ANONYME « *Les déportés décédés en déportation* » (mis à jour le 23 septembre 2010). Disponible sur :

< <http://www.mortsdanslescamps.com> >.
(le 30 septembre 2010).

A.S.C.L. Paul Éluard « *Le Niobé, son histoire, sa découverte* ». Disponible sur : < <http://www.pauleluard-plongee.com> > (le 7 juin 2010).

Association des amis de la Fondation de la Résistance « *Raphaël Elizé* ». Disponible sur : < <http://www.memoresist.org> > (le 2 septembre 2010).

Association des amis de la Fondation de la Résistance « *Jeannie de Clarens (née Rousseau)* ». Disponible sur : < <http://www.memoresist.org> > (le 2 septembre 2010).

Association FranceGenWeb. « *Mémorial Gen Web* » (mis à jour le 29 juillet 2008). Disponible sur : < <http://www.memorial-genweb.org> > (le 4 août 2008).

Association French Lines « *Liste des passagers disparus dans le naufrage du Lamoricière le 9 janvier 1942* » (mis à jour le 11 juillet 2009). Disponible sur : < <http://www.frenchlines.com> > (le 4 novembre 2009).

Association nationale des anciens combattants et résistants (France d'abord) « *La Dordogne libérée du 19 au 22 août 1944* » (mis à jour le 12 octobre 2009). Disponible sur : < <http://www.anacr.com> > (le 22 décembre 2009).

Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés Déportés d'Indochine « *Le coup de force du 9 mars 1945* » (mis à jour le 3 septembre 2010) Disponible sur : < <http://www.anapi.asso.fr> > (le 8 septembre 2010).

Association pour la recherche sur l'occupation et la résistance dans l'Yonne « *Le réseau Bordeaux-Loupiac dans l'Yonne* » (mis à jour le 14 septembre 2008). Disponible sur : < <http://www.arory.com> > (le 22 novembre 2008).

AVRILLEAU Paul-Serge et Anne-Josette « *Saint-Astier (Dordogne), son histoire et sa préhistoire* ». (mis à jour le 5 juin 2008)

- Disponible sur : < <http://saintastier-24-sonhistoire.blog4ever.com> >
(le 7 novembre 2008).
- BARAT Patrick « *Un drame de l'exode : 11 juin 1940, la tragédie du Niobé* » (mis à jour le 20 avril 2010). Disponible sur : < <http://bateaux.ifrance.com> >
(le 7 juin 2010).
- BERNARD-HESNARD Martine « *Compte rendu des opérations sanitaires de combat à Bizerte (11 novembre – 31 Décembre 1942)* » (mis à jour le 11 juillet 2005) Disponible sur : < <http://bernard.hesnard.free.fr> > (le 13 juillet 2010).
- Bibliothèque nationale de France « *Annuaire administratif de l'Indochine 1922 à 1937* » (mis à jour le 13 juillet 2010) Disponible sur : < <http://gallica.bnf.fr> > (le 13 juillet 2010).
- BOURRÉE Fabrice « *Julien Lafaye, vétérinaire et résistant, Mort pour la France 1880-1944* » (mis à jour le 4 mai 2005) Disponible sur : < <http://julienlafaye.free.fr> > (le 8 septembre 2010).
- Commune de Menesplet « *Connaître notre commune : l'histoire contemporaine* » (mis à jour le 10 juin 2008). Disponible sur : < <http://menespletnews.unblog.fr> >.
(le 16 avril 2009).
- Commune du Pizou « *La deuxième guerre mondiale* » (mis à jour le 20 janvier 2010). Disponible sur : < <http://www.lepizou.fr> >.
(le 25 janvier 2010).
- CORRIER Roland « *Le Drame de Clermont-en-Argonne, 29-30 juillet 1944* » (mis à jour le 30 juillet 2008) Disponible sur : < <http://roland.corrier.over-blog.com> >
(le 11 janvier 2009).
- D'HULST Yann, BERNAUER-BUSSIER Maxime « *Buchères, le village martyr* » Disponible sur : < <http://membres.multimania.fr/simyann/massacre.htm> > (le 23 juillet 2010).
- Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes « *Dora-Mittelbau* » (mis à jour le 18 août 2010). Disponible sur : < <http://www.fndirp.asso.fr> > (le 8 septembre 2010).
- FOEBUS « *Raphaël Élizé* ». (mis à jour le 5 août 2010). Disponible sur : < <http://feobus.centerblog.net> >
(le 3 septembre 2010).
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation « *Livre mémorial* » (mis à jour le 3 septembre 2010). Disponible sur : < <http://www.bddm.org> >
(le 11 septembre 2010).
- HUGUES Bernard « *F.F.I. : mourir à Saint-Symphorien-de-Lay* » (mis à jour le 12 février 2008). Disponible sur : < <http://saintsymphoriendelay.kazeo.com> >
(le 26 avril 2009).
- LORGE Jean, LAZZAROTTO Quentin « *La rafle nazie* » (mis à jour le 13 juin 2010). Disponible sur : < <http://nebuleuseprod.com> >.
(le 10 septembre 2010).
- MANET Marie-Pierre « *Maurice Trélut, maire de Tarbes entre 1939 et 1944 par Éric BENTAHAR – article extrait de La Semaine des Hautes Pyrénées du 22 août 2002* » (mis à jour le 3 juin 2009). Disponible sur : < <http://www.passion-bigorrehp.org> >.
(le 6 juin 2009).
- MICHAUD Laurent « *Trombinoscope des maquis de l'Ain et du Haut-Jura* » (Version 1.3 du 19 mars 2006). Disponible sur : < <http://www.maquisdelain.org> >
(le 11 novembre 2008).
- Musée et Chancellerie de l'Ordre de la Libération « *Biographies des Compagnons de la Libération* » (mis à jour le 25 septembre 2008). Disponible sur : < <http://www.ordredelaliberation.fr> >
(le 19 septembre 2010).
- QUEST-FRANCE « *Les Rochois reconnaissants à leur ancien maire mort en déportation.* » (mis à jour le 10 novembre 2009). Disponible sur : < <http://www.Ouest-France.fr> >.
(le 2 septembre 2010).
- PERMEZEL Bruno « *Victimes de l'occupation à Lyon et alentours* » (mis à jour en avril 2007) Disponible sur : < <http://www.genemilassoc.fr> >
(le 1^{er} septembre 2010).
- Secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense « *Les morts pour la France de la guerre 1939-1945* » (mis à jour le 4 mai 2010). Disponible sur : < <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr> > (le 2 juin 2010).
- VASLIN Emmanuel. « *Un roman historique écrit par des collégiens, un auteur et Raphaël Elizé* » (mis à jour le 2 septembre 2010). Disponible sur : < <http://weblettres-migr.hosting.cri74.org> > (le 2 septembre 2010).

WIKIPEDIA (Wikimedia Foundation) « *Günther Quandt* » (mis à jour le 19 septembre 2010). Disponible sur : <http://www.fr.wikipedia.org> >. (le 25 septembre 2010).

WIKIPEDIA « *Nuit et brouillard* » (mis à jour le 27 juin 2010). Disponible sur : <http://www.fr.wikipedia.org> >. (le 8 septembre 2010).

WIKIPEDIA « *Oradour-sur-Glane* » (mis à jour le 22 juin 2010) Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org> > (le 25 juillet 2010).

WIKIPEDIA « *Puiseaux* » (mis à jour le 29 août 2010). Disponible sur : <http://www.fr.wikipedia.org> > (le 25 septembre 2010).

WIKIPEDIA « *Raphaël Elizé* » (mis à jour le 13 mai 2010). Disponible sur : <http://www.fr.wikipedia.org> >. (le 1^{er} septembre 2010).

WIKIPEDIA « *Stade Maurice-Trélut* » (mis à jour le 4 juin 2009) et « *Liste des comités du rugby français* » (mis à jour le 6 juin 2009). Disponibles sur : <http://www.fr.wikipedia.org> >. (le 7 juin 2009).

Annuaire des vétérinaires militaires

Ministère de la Guerre, *Annuaire des vétérinaires militaires*, numéro spécial de la revue générale de médecine vétérinaire. *Rev. Gén. Méd. vét.* 26, 1917, 64 p.

Ministère de la Guerre, *Annuaire des vétérinaires militaires (active)*, numéro spécial de la revue générale de médecine vétérinaire. *Rev. Gén. Méd. vét.* 28, 1919, 12 p.

ROY Georges, « Annuaire des officiers du service vétérinaire » *Annuaire vétérinaire* ROY, 1936, p. 103-135.

Périodiques vétérinaires

Les références exactes des bulletins militaires, nécrologies et autres rubriques consultés dans les revues vétérinaires sont reproduites dans les notes de bas de page. Il en est de même pour les annuaires vétérinaires ROY

Ont: principalement été consultés :

La Revue vétérinaire militaire (*Rev. Vét. Mil.*) ;

Le *Recueil de médecine vétérinaire* de 1939 à 1947 (*Rec. Méd. vét.*) ;

Le Journal de médecine vétérinaire et de zootechnie (*J. Méd. vét. Zootech.*) ;

La Revue de médecine vétérinaire (*Rev. Méd. vét.*) ;

La Revue Vétérinaire et Journal de Médecine Vétérinaire et de Zootechnie (*Rev. Vét. J. Méd. vét. Zootechn.*).

Les vétérinaires morts pour la France pendant la guerre de 1939-1945.

Annexe : données individuelles.

NOM ¹	Prénoms ²	Ecole	Année de sortie	Grade (Armée ³)	Unité ou catégorie	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Mort pour la France ⁴	Circonstances ⁵	Autres informations – distinctions
ANCELIN	Albert Aimé	Alfort	1905	-	Victime civile de la guerre	12/12/1879	Bazancourt (Oise)	09/06/1944	Trévières (Calvados)	-	Mort dans un bombardement	Docteur Vétérinaire exerçant à Trévières (14), petit bourg situé à 7 Km en arrière d'Omaha Beach.
ARGOUD	Pierre Alexandre Joseph	Lyon	1923	Vétérinaire Lieutenant France	Résistant Déporté	25/05/1899	Fleury-la-Vallée (Yonne)	24/10/1944	Flossenbürg (France)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	Cité à l'ordre du Corps d'Armée. En 1940 Résistant responsable du réseau « »Buckmaster» » dans l'Yonne. Déporté de Compiègne vers Dachau le 18 juin 1944 puis à Flossenbürg (Kommando Hersbruck).
AVIGNON	Fernand André	Alfort	1932	Vétérinaire Lieutenant France	Victime civile ou résistant ?	07/11/1907	Saint-Gervais-d'Auvergne (Puy-de-Dôme)	Juillet 1944	Bourg-Archambault (Vienne)	« Mort pour la France »		Vétérinaire à Le Dorat (Haute-Vienne). Les décès de Fernand Avignon et de son épouse Georgette Malaurie, paraissant remonter au mois de juillet 1944, ont été constatés le 21 février 1945.
BAZIN	Eugène Fernand	Lyon	1893	-	Victime civile de la guerre	02/07/1869	Condé-sur-Noireau (Calvados)	06/06/1944	Condé-sur-Noireau (Calvados)	-	Mort dans un bombardement	Mort par commotion au cours du bombardement de Condé-sur-Noireau le 6 juin 1944.
BENOIT-JEANNIN	Maurice	Lyon	1942	-	Déporté	27/04/1920	Lajoux (Jura)	01/03/1945	Neuengamme (France)	« Mort pour la France »	Mort en déportation	Déporté de Compiègne à Neuengamme le 28 juillet 1944. Affecté au Kommando Hambourg.
BERCOFF	Emile	Alfort	1927	Vétérinaire Lieutenant France	Déporté	24/09/1905	Caïffa (Syrie)	20/07/1942	Auschwitz (Pologne)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	Vétérinaire à Buchy (Seine-Inférieure). Prisonnier de guerre puis libéré. Déporté de Drancy à Auschwitz le 22 juin 1942 avec sa mère, sa femme et sa fillette.
BERGERON *	Jacques Paul Marie	Lyon	1943	Lieutenant des FFI	Forces Françaises de l'Intérieur 90° RI 3°Bat. FFI	15/05/1920	Valence (Drôme)	04/09/1944	Valençay (Indre)	« Mort pour la France »	Explosion de grenade	Vétérinaire à Reuilly (Indre). Mort à la clinique de Valençay.
BERNARD *	Marcel Emile Marius Célestin	Lyon	1930	Vétérinaire Capitaine (A)	6° Régiment de Tirailleurs Marocains	05/12/1907	Nice (Alpes-Maritimes)	29/10/1944	Thiefosse (Vosges)	« Mort pour la France »	Mortellement blessé par des éclats d'obus	Nommé chevalier de la Légion d'honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palme : « Vétérinaire Capitaine d'un grand mérite, qui a su s'attirer l'estime de tous par son courage souriant et son entier dévouement. A été grièvement blessé le 24 octobre 1944, au moment où il assurait son service sous un tir d'artillerie ennemie dans la région de Cornimont »

Notes : Tous les éléments suivis d'un ? sont très probables mais non certains.

1. Les noms suivis d'une astérisque * figurent dans la base de données « Mémoire des hommes ».

2. Le prénom usuel, lorsqu'il est connu, est indiqué en gras.

3. (A) : armée active, France : réserve.

4. La mention « Mort pour la France » portée dans le tableau signifie que la dite mention figure sur l'acte de décès ou sur la fiche de la base de données « Mémoire des hommes ».

5. La mention « Mort en déportation » portée dans le tableau entre guillemets signifie que la dite mention a été attribuée par arrêté ministériel et figure sur l'acte de décès. La même mention sans guillemets indique simplement les conditions du décès mais aucun document officiel attribuant ou portant cette mention n'a été trouvé.

NOM ¹	Prénoms ²	Ecole	Année de sortie	Grade (Armée ³)	Unité ou catégorie	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Mort pour la France ⁴	Circonstances ⁵	Autres informations – distinctions
BERNARD*	Maurice Emile	Alfort	1914	Vétérinaire Lieutenant France	Résistant Déporté – Organisation de Résistance de l'Armée	26/06/1892	Saint-Richaumont (Aisne)	02/07/1944	Entre Compiègne et Dachau	« Mort pour la France »	Mort en déportation	Vétérinaire à Guise (Aisne) appartenant à l'Organisation de Résistance de l'Armée (Lieutenant). Mort étouffé dans le wagon qui le déportait de Compiègne au camp de Dachau le 2 juillet 1944.
BICHOT *	Louis Auguste	Alfort	1913	Vétérinaire Capitaine France	Compagnie de Ravitaillement en Viandes	17/02/1890	Bourmont (Haute-Marne)	03/12/1939	Nancy (Meurthe-et-Moselle)	« Mort pour la France »	Décédé des suites d'un accident d'automobile	Vétérinaire à Saint-Dizier (Haute-Marne). Chevalier du mérite agricole. A effectué la guerre de 1914-18 comme Vétérinaire Auxiliaire.
BIESSE	René	Toulouse	1922	Vétérinaire Capitaine France	Victime civile ou résistant ?	11/02/1894	Charentonnay (Cher)	12/10/1944	Lunery (Cher)	« Mort pour la France »	Son corps a été retrouvé le 12 octobre 1944	Vétérinaire à Châteauneuf-sur-Cher. Promu Vétérinaire Capitaine de réserve en 1938.
BLANCHE *	Robert	Alfort	1942	FFI	Francs Tireurs et Partisans Français sous secteur C	20/11/1919	Ménesplet (Dordogne)	24/08/1944	Le Pizou (Dordogne)	« Mort pour la France »	Mort au combat du Pizou	A soutenu sa thèse à Alfort le 28 avril 1944. Vétérinaire à Ménesplet (Dordogne). Tué par une grenade dans les rangs des FFI.
BONNET *	André Adrien	Alfort	1931	Vétérinaire Lieutenant France	Déporté	08/06/1908	Sainte-Menehould (Marne)	04/10/1944	Dautmergen (France)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	A exercé à Saint-Mihiel (1938) puis à Clermont-en-Argonne. Déporté par représailles avec la plupart des hommes de Clermont-en-Argonne. Mort au camp de Dautmergen, annexe du camp de Natzweiler-Struthof.
BRUA *	Georges Paul Marcel	Lyon	1940 ou 1941	Vétérinaire Lieutenant France	6° Régiment de Tirailleurs Algériens	21/09/1914	Djidjelli (Constantine)	30/09/1945	Tripoli d'Afrique (Lybie)	« Mort pour la France »	Mort dans un accident aérien militaire	Entré à Lyon en 1936. Elève de 3° année nommé au grade de Vétérinaire Auxiliaire en janvier 1940. Mort dans un accident aérien survenu à Castelbénito, aéroport de Tripoli.
BUMAT *	Joseph Henri	Lyon	1931	Vétérinaire Capitaine (A)	332° Compagnie de ravitaillement et de transport en viande	01/03/1906	Gap (Hautes-Alpes)	23/10/1944	Campostiere, près de Lolla (France)	« Mort pour la France »	Tué accidentellement	Sorti de Saumur en 1934, promu Vétérinaire Capitaine par décret du 26 décembre 1939. Tué dans un accident d'automobile au cours de la campagne d'France.
CARRÉ	Armand Paulin	Alfort	1903		Victime civile de la guerre			Juin 1940	Toucy (Yonne)		Mort dans un bombardement	Vétérinaire à Toucy (Yonne).
CHANRAUD	Jean Baptiste Albert	Toulouse	1922	Vétérinaire Lieutenant France	Résistant Déporté	07/07/1895	Verteillac (Dordogne)	03/03/1945	Schlakemwerth (France)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	Vétérinaire et ancien maire de Saint-Astier (Dordogne) ayant rejoint le maquis. Arrêté par les Allemands puis déporté au camp de Dachau puis à Flossenbürg.
CRUVEILLER	Renaud Paul René	Toulouse	1936		Résistant Déporté	16/04/1912	Lisle (Dordogne)	11/04/1945	Hradisko (République Tchèque)		Mort en déportation	Vétérinaire au Bugue (Dordogne). « Mademoiselle Laurent » dans la Résistance. Appartient au groupe Combat en 1942 et participe au maquis de Rouffignac en 1943. Arrêté et déporté. Fusillé au camp de Hradisko.

NOM ¹	Prénoms ²	Ecole	Année de sortie	Grade (Armée ³)	Unité ou catégorie	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Mort pour la France ⁴	Circonstances ⁵	Autres informations – distinctions
DAVESNE *	Gaston Paul	Alfort	1910	Vétérinaire Capitaine France	Dépôt d'artillerie N°2 à Abbeville	26/01/1885	Therdonne (Oise)	23/12/1940	La Tronche (Isère)	« Mort pour la France »	Mort de maladie au retour de captivité	Vétérinaire à Méru (Oise). Prisonnier en France puis rapatrié alors qu'il est gravement malade. Décédé à l'Hôpital Militaire de Grenoble.
DEBONERA	G.	Alfort	1920						Athènes (Grèce)		Assassiné par les Allemands	Vétérinaire grec, directeur du Laboratoire de recherches d'Athènes assassiné par les Allemands avec sa femme et sa fille.
DEPUSET *	Henri Jean Baptiste Edmond	Toulouse	1908	Vétérinaire Capitaine France	Dépôt de cavalerie 26 à Châlons-sur-Marne	10/01/1885	Bar-les-Buzancy (Ardenne)	31/03/1940	Villeneuve-d'Ornon (Gironde)		Maladie	Vétérinaire à Saint-Mihiel. Nommé Vétérinaire Capitaine en 1932. Décédé d'une tuberculose pulmonaire. A l'Hôpital Militaire Robert Picqué à Villeneuve-d'Ornon (Gironde).
DUCRET*	Joseph Ernest Marius	Lyon	1928	Vétérinaire Lieutenant France et Capitaine des FFI	Forces Françaises de l'Intérieur	09/06/1906	Vallières (Haute-Savoie)	07/09/1944	Montagney-Servigney (Doubs)	« Mort pour la France »	Mort au combat dans les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur	Vétérinaire à Rougemont (Doubs). Mort au combat dans un accrochage avec les Allemands au lieu-dit « Sur la Gratte ». Décoré de la croix de guerre pour sa conduite en 1940, chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.
ÉLIZÉ	Jean Marie Joseph Raphaël	Lyon	1914	Vétérinaire Capitaine France	Résistant Déporté	04/02/1891	Lamentin (Martinique)	14/02/1945	Nordhausen (France)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	Vétérinaire et maire de Sablé (Sarthe). Déporté de Compiègne au camp de Buchenwald (Nordhausen) le 17 janvier 1944. Tué lors d'un bombardement de l'usine d'armement située à proximité du camp. Officier de la Légion d'Honneur à titre posthume.
FERRY *	Pierre André Marie	Lyon	1935	Vétérinaire Lieutenant France	22 ^e Régiment d'Artillerie Coloniale Divisionnaire - 3 ^e groupe	25/09/1910	Martinville (Vosges)	02/06/1940	Marke (France)	« Mort pour la France »	Mort des suites de ses blessures	Vétérinaire à Senones (Vosges). Grièvement blessé le 28 mai 1940 lors de la bataille pour Lille, il est fait prisonnier et évacué par les Allemands sur l'hôpital de Marke. Cité à l'ordre du corps d'armée, chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.
FREY	René Jean Xavier	Lyon	1936	Vétérinaire Lieutenant (A)	Résistant	11/10/1909	Bayel (Aube)	05/07/1944	Troyes (Aube)	« Mort pour la France »	Assassiné par les Allemands	Sorti de Saumur en 1939. Prisonnier en 1940, placé en congé de captivité. Résistant arrêté à Troyes. Mort des suites de tortures ou abattu par les Allemands.
FROGER *	Pierre Emile Jean	Alfort	1929	Vétérinaire Lieutenant France	Déporté	02/08/1906	Saint-Aignan (Loir-et-Cher)	20/05/1945	Regen (France)	« Mort pour la France »	Mort en déportation	Vétérinaire à Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire). Cité à l'ordre du régiment (croix de guerre). Déporté de Compiègne à Neuengamme le 18 août 1944. Mort à l'Hôpital de Regen avant son rapatriement.
GAILLET	Jean Théodore Julien.	Lyon	Entré en 1936		Victime civile de la guerre	14/11/1914	Constantine (Algérie)	09/01/1942	Méditerranée (au large des Baléares)	« Mort pour la France »	Naufrage du Lamoricière	Etudiant à Lyon demeurant à Sétif (Algérie) disparu dans le naufrage du paquebot Lamoricière.
GERVAIS *	Jules Eugène Alexandre	Alfort	1912	Vétérinaire Lieutenant France	Service Vétérinaire de la place de Niort	29/01/1889	Tuffé (Sarthe)	29/12/1939	Parthenay (Deux-Sèvres)	« Mort pour la France »	Maladie	Vétérinaire à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire). Affecté à la Place de Niort (Deux-Sèvres), il est détaché dans un camp de l'armée polonaise où il contracte une broncho-pneumonie. Mort à l'Hôpital de Parthenay.

NOM ¹	Prénoms ²	Ecole	Année de sortie	Grade (Armée ³)	Unité ou catégorie	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Mort pour la France ⁴	Circonstances ⁵	Autres informations – distinctions
GIRARD *	Marcel Henri Louis	Alfort	1910	Vétérinaire Capitaine France	Service Vétérinaire de la place du Havre	08/05/1886	Le Havre (Seine Inférieure)	11/06/1940	Au large du Havre	« Mort pour la France »	Naufrage du Niobé	Vétérinaire au Havre (Seine-Inférieure). Disparu lors du naufrage du cargo Niobé bombardé par la Luftwaffe.
GUYOU *	Jean Marcel	Alfort	1937	Vétérinaire Lieutenant (A)	62° RAA	01/06/1912	Aillant-sur- Tholon (Yonne)	21/11/1942	Bizerte (Tunisie)	« Mort pour la France »	Mort dans un bombardement	Sorti de Saumur en 1939. Tué avec sa femme et sa fille dans un bombardement à Bizerte
HAUTESSE * *	Maurice André Louis	Lyon	1936	Vétérinaire Lieutenant (A)	64° Régiment d'Artillerie	22/02/1911	Montpellier (Hérault)	31/05/1940	Mer du Nord (au large de Dunkerque)	« Mort pour la France »	Décédé lors de l'évacuation de Dunkerque.	Sorti de Saumur en 1938.
HOLSTEIN	Georges Maurice	Alfort	1928	Vétérinaire Lieutenant France	Résistant Déporté	12/01/1905	Versailles (Seine-et- Oise)	21/02/1944	Sonnenburg (France)		« Mort en déportation »	Vétérinaire à Versailles, Aide du Dr Lafaye. Déporté le 14 septembre 1942 vers la prison de Karlsruhe puis vers celle de Rheinbach. Mort en captivité à la forteresse de Sonnenburg.
HUBAC	André Marie Edouard	Lyon	1920	Vétérinaire Sous- Lieutenant France		08/09/1893	Tallias (Gard)	11/11/1945	Hanoï (Tonkin)		Victime des japonais	Vétérinaire inspecteur colonial en Indochine. Il a occupé des postes au Tonkin, au Cambodge et en Cochinchine. Mort à Hanoï, des suites des sévices des japonais. Enterré au Mémorial des guerres en Indochine de Fréjus.
LAFAYE	Paul Julien	Alfort	1904	Vétérinaire Capitaine France	Résistant déporté	16/02/1880	Saint-Etienne- de-Fursac (Creuse)	15/05/1944	Sonnenburg (France)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	Vétérinaire à Versailles. Déporté le 14 septembre 1942 à Karlsruhe. Mort en captivité à la forteresse de Sonnenburg Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume..
LE BITOUX *	Yves François	Lyon	1912	Vétérinaire Capitaine France	Résistant (réseau Alliance) déporté	26/08/1889	Plufur (Côtes- du-Nord)	07/04/1945	Nordhausen (France)		Mort en déportation	Vétérinaire et maire de La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord). Chevalier du mérite agricole. Déporté de Paris (gare de Pantin) au camp de Buchenwald à Nordhausen le 15 août 1944. Une rue de La Roche-Derrien porte son nom depuis janvier 2008.
LE GAL	Paul Emile Marie	Toulouse	1913	Vétérinaire Commandant France	Résistant Déporté	25/09/1890	Lorient (Morbihan)	19/05/1944	Dora-Mittelbau (France)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	Ancien vétérinaire d'active (Saumur 1914). Promu Vétérinaire Commandant de réserve en août 1940. Vétérinaire à Saumur. Déporté de Compiègne à Büchenwald le 22 janvier 1944. Décoré de la médaille de la Résistance à titre posthume. Chevalier du mérite agricole et chevalier de la Légion d'honneur.
LE NEVEU *	André Paul Aimé	Lyon	1910	Vétérinaire Lieutenant France	40° Commission Hippomobile	01/08/1887	La Cambe (Calvados)	10/09/1939	Fécamp (Seine- Inférieure)	« Mort pour la France »	Tué dans un accident d'automobile	Vétérinaire à Cany (Seine-Inférieure). Tué dans un accident d'automobile en service commandé.
LE PALLEC *	Louis Jean	Toulouse	1941	Vétérinaire Auxiliaire	Forces Françaises de l'Intérieur (FFI)	24/05/1917	Vannes (Morbihan)	20/08/1944	Blois (Loir-et- Cher)	« Mort pour la France »	Mort au combat dans les rangs des FFI	Directeur des Services Vétérinaires du Loir-et-Cher. Membre du Mouvement Libé-Nord. Tué dans les rangs des FFI lors des combats pour la libération de Blois.
LECLERC	Jules	Alfort	1884		Victime civile	23/08/1863	Estissac (Aube)	24/08/1944	Buchères (Aube)	« Mort pour la France »	Fusillé par les Allemands à Buchères	Vétérinaire à Troyes. Fusillé par les Allemands à Buchères avec son épouse Berthe Leclerc née Matheys, âgée de 75 ans.

NOM ¹	Prénoms ²	Ecole	Année de sortie	Grade (Armée ³)	Unité ou catégorie	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Mort pour la France ⁴	Circonstances ⁵	Autres informations – distinctions
LEFEBVRE	Alexandre Henri Joseph	Alfort	1943	Elève d'Alfort	Déporté	25/09/1921	Vimy (Pas-de-Calais)	mars 1945	Hanovre (France)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	Déporté de Compiègne à Neuengamme le 4 juin 1944 à la suite d'une altercation avec un officier SS. Décédé au Kommando de Hanovre-Stöcken (usine de fabrication d'accumulateurs pour sous-marins).
LELEUX	Jean Auguste René	Alfort	1933	Vétérinaire Lieutenant France	Victime civile ?	30/05/1907	59 Nord (Quarouble)	28/09/1943	Dreux (Eure-et-Loir)		Mort dans un bombardement ?	Vétérinaire à Quarouble (Nord). Décédé à l'hôpital de Dreux.
LODS	Edmond Gustave Eugène	Lyon	1939			02/02/1910	Frahier (Haute-Saône)	02/07/1944	Peyrelevalade (Corrèze)		Fusillé par les Allemands	Vétérinaire à Bugeat (Corrèze). Décédé à La Combe-aux-Arêts (commune de Peyrelevalade).
LUCAS	Jean Fernand Emmanuel	Alfort	1934	Vétérinaire Lieutenant France	Victime des camps japonais	04/11/1909	Fort Dauphin (Madagascar)	05/09/1945	Hanoï (Tonkin)		Mort au retour des camps japonais	Prisonnier des japonais le 9 mars 1945. Evacué après six mois de captivité, mort d'épuisement à Hanoï.
MARTIN	Julien Georges	Lyon	Entré en 1938	Capitaine des FFI	Forces Françaises de l'Intérieur (déporté)	11/04/1920	Lyon (Rhône)	30/10/1945	Davézieux (Ardèche)	« Mort pour la France »	Mort de maladie au retour de déportation	Mort de maladie à son domicile.
MATHIEU *	Jean Adrien	Alfort	1935	Ex-Vétérinaire Capitaine passé Sous-Lieutenant d'infanterie	22° BMNA (1° Division Française Libre)	28/02/1909	Sèvres (Seine-et-Oise)	08/10/1944	Devant Belfort	« Mort pour la France »	Mort au combat	Tombe mortellement blessé devant Belfort en entraînant sa section à l'assaut de la côte 620.
MATHIEU	Claude Charles Emile	Alfort	Etudiant de 4° année	Elève d'Alfort	Déporté			21/02/1945	France		« Mort en déportation »	Originaire de Chardogne (Meuse). Aide du Dr BONNET, déporté par représailles avec la plupart des hommes de Clermont-en-Argonne. Mort au camp de Dautmergen, annexe du camp de Natzweiler-Struthof.
MENOU	Robert	Alfort	1928	Vétérinaire Lieutenant France		21/02/1907	Versailles (Seine-et-Oise)	14/10/1941	Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire)	« Mort pour la France »	Tué accidentellement par une voiture allemande	Vétérinaire à Neuillé-Pont-Pierre.
MONASSON *	Jean-Marie dit Jacques	Lyon	Entré en 1941		Résistant	06/06/1921	70 Haute-Saône (Betaucourt)	06/04/1944	Frotey-les-Vesoul (Haute-Saône)	« Mort pour la France »	Fusillé par les Allemands	Entré au mouvement Combat à Lyon en 1941 Chef de détachement chargé de la formation d'une compagnie en Haute Saône. Arrêté le 13 février 1944, condamné à mort et fusillé au lieu-dit La Combe- Freteuille.
ORGEVAL	Michel Eugène André Gaston	Alfort	1941		Victime civile	03/09/1920	Flers (Orne)	06/06/1944	Flers (Orne)	« Mort pour la France »	Mort dans un bombardement	Vétérinaire à Flers (Orne), fils d'André Orgeval vétérinaire. Mort dans un bombardement le 6 juin 1944 vers 19h45. Décès constaté le 29 juin 1944 sous les décombres de la maison Niessen, 64 rue de Domfront.

NOM ¹	Prénoms ²	Ecole	Année de sortie	Grade (Armée ³)	Unité ou catégorie	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Mort pour la France ⁴	Circonstances ⁵	Autres informations – distinctions
PALARIA	Léon	Alfort	1933		Forces Françaises de l'Intérieur (FFI)	07/06/1909	Beltzi (Roumanie)	00/07/1944	L'Hermitage-Lorge (Côtes-du-Nord)		Fusillé par les Allemands	Vétérinaire exerçant à Paris auquel l'exercice de la médecine vétérinaire a été interdit par le gouvernement de Vichy en 1943 en tant que personne d'origine étrangère (origine russe) Ayant ensuite exercé à Ploeuc (Côtes-du-Nord).
PANISSET *	Lucien Adrien	Alfort	1901	Vétérinaire Lieutenant-colonel France	Ecole Militaire et d'Application de la Cavalerie	26/07/1880	Paris 12 ^e (Seine)	14/03/1940	Bagneux (Maine-et-Loire)	« Mort pour la France »	Mort de maladie	Professeur de pathologie des maladies contagieuses et police sanitaire à Alfort, chargé d'enseignement vétérinaire à Saumur. Mort à l'hôpital militaire de Saumur.
PANNETIER	Charles Jean Célestin Gabriel	Lyon	1926	Vétérinaire Commandant (A)	Forces Françaises de l'Intérieur (FFI)	06/04/1903	Poiseux (Nièvre)	19/08/1944	Roanne (Loire)	« Mort pour la France »	Fusillé par les Allemands	Sorti de Saumur en 1927. Membre du service intendance de l'état major départemental de l'Armée Secrète puis de celui des FFI. Nommé chevalier de la Légion d'Honneur avec attribution de la croix de guerre avec palmes à titre posthume.
PETIT *	Michel René Louis	Alfort	1937	Vétérinaire Sous-Lieutenant France	23 ^e Régiment d'Artillerie Coloniale	07/08/1913	Chavanges (Aube)	20/12/1939	Phalsbourg (Moselle)	« Mort pour la France »	Mort de maladie	Vétérinaire à Chavanges (Aube). Décédé de maladie à l'Hôpital d'évacuation aux armées N°21.
PINEAU	J.	Alfort	Elève de 1 ^{ère} Année								Mort au champ d'honneur	
SAKKAS *	André	Alfort	1934	Sergent (engagé volontaire)	21 ^e Régiment de Marche des Volontaires Etrangers	31/10/1910	Agrinion (Grèce)	15/06/1940	Chaumont (Haute-Marne)	« Mort pour la France »	Mort au champ d'honneur	Vétérinaire grec exerçant à la Ferté-Alais (Seine-et-Oise). Engagé volontaire à titre étranger pour la durée de la guerre.
SANTANBIEN	Henri Joseph	Lyon	1905	Vétérinaire Commandant (A)	Retraité	29/03/1882	Soissons (Aisne)	10/06/1944	Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne)	« Mort pour la France »	Fusillé à Oradour-sur-Glane	Vétérinaire commandant d'active admis à la retraite en 1938. Officier de la Légion d'Honneur.
THIERRY	Adrien	Lyon	1920	Vétérinaire Lieutenant France	Résistant	26/09/1890	Ambly-sur-Meuse (Meuse)	08/06/1944	Pont-de-Vaux (Ain)	« Mort pour la France »	Fusillé par les Allemands	Vétérinaire à Pont-de-Vaux (Ain). Résistant des maquis de l'Ain fusillé comme otage par les Allemands le 8 juin 1944. Nommé chevalier de la Légion d'Honneur avec attribution de la croix de guerre avec palmes à titre posthume.
TINET	Etienne Jean	Alfort	1938		Déporté	16/10/1912	Puiseaux (Loiret)	08/01/1947 **	? (France)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	Vétérinaire à Puiseaux (Loiret). Arrêté par la gestapo allemande le 6 août 1944 et déporté de Paris à Buchenwald le 15 août 1944 en même temps que son père Emile Tinet, maire de Puiseaux.
TIRTAINE *	Emile	Toulouse	1922	Vétérinaire Lieutenant France	Forces Françaises de l'Intérieur	23/02/1899	Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais)	04/05/1945	Dachau (France)	« Mort pour la France »	Mort en déportation	Vétérinaire et maire d'Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais). Résistant déporté de Tourcoing à Cologne le 1 ^{er} septembre 1944.

** La date de décès mentionnée est la date du jugement (application de la loi du 30 avril 1946).

NOM ¹	Prénoms ²	Ecole	Année de sortie	Grade (Armée ³)	Unité ou catégorie	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Mort pour la France ⁴	Circonstances ⁵	Autres informations - distinctions
TRELUT	Maurice Louis Jules	Toulouse	1902	Vétérinaire Commandant France	Résistant déporté	30/07/1881	Ossun (Hautes- Pyrénées)	15/02/1945	Buchenwald (France)	« Mort pour la France »	« Mort en déportation »	Maire de Tarbes. Déporté de Toulouse à Buchenwald le 30 juillet 1944. Chevalier de la Légion d'Honneur. Reconnu comme « Juste parmi les nations » par Yad Vashem.
TROUILLOT *	Maurice Auguste	Lyon	1936	Vétérinaire Sous- Lieutenant (R)		08/07/1913	Besançon (Doubs)	02/07/1942	Beyrouth (Liban)	« Mort pour la France »		Vétérinaire colonial (Service Vétérinaire du Tchad). Décédé à l'Hôpital Militaire "Maurice Rottier" de Beyrouth..
TURREL *	Maurice Eugène	Lyon	1938	Vétérinaire Sous- Lieutenant (R)	4° Régiment de Tirailleurs Marocains	13/06/1914	Selonnet (Basses- Alpes)	14/06/1940	Maraye-en-Othe (Aube)	« Mort pour la France »	Tué par balle	Vétérinaire à Selonnet (Basses-Alpes). Vétérinaire Aspirant promu Vétérinaire Sous-Lieutenant de réserve par arrêté du 10 août 1940 (rang du 25 juin 1940). Cité à l'ordre de la Brigade.
VANDERBECQ *	Raoul Charles Henri	Lyon	1926	Vétérinaire Lieutenant (R)	Forces Françaises de l'Intérieur	18/03/1902	Condé-sur- l'Escaut (Nord)	02/08/1944	Gap (Hautes Alpes)	« Mort pour la France »		Vétérinaire à Gap. Transporté par automobile du camp d'internement de Pont-la-Dame (commune d'Aspres sur Buëch) à Gap où il est mort.
VAUCEL	Godefroy Francis	Alfort	1923	Vétérinaire Lieutenant (R)	Victime des Japonais	22/04/1901	Paris (Seine)	10/03/1945	Thakhek (Laos)	« Mort pour la France »	Décapité au sabre par les Japonais	Vétérinaire Inspecteur Colonial, chef du Secteur du Haut Laos à Luang-Prabang en 1932, puis affecté au Service Vétérinaire de Zootechnique de l'Annam en 1938.
VIDEAU *	Emile Eugène	Toulouse	1928	Vétérinaire Lieutenant (R)	Groupe de reconnaissance de Division d'Infanterie n°29	14/12/1906	Surgères (Charente Inférieure)	26/01/1940	Dijon (Côte d'or)		Suicide	Vétérinaire à Surgères (Charente-Inférieure).

Notes :

Notes : Tous les éléments suivis d'un ? sont très probables mais non certains.

1. Les noms suivis d'une astérisque * figurent dans la base de données « Mémoire des hommes ».

2. Le prénom usuel, lorsqu'il est connu, est indiqué en gras.

3. (A) : armée active, (R) : réserve.

4. La mention « Mort pour la France » portée dans le tableau signifie que la dite mention figure sur l'acte de décès ou sur la fiche de la base de données « Mémoire des hommes ».

5. La mention « Mort en déportation » portée dans le tableau entre guillemets signifie que la dite mention a été attribuée par arrêté ministériel et figure sur l'acte de décès. La même mention sans guillemets indique simplement les conditions du décès mais aucun document officiel attribuant ou portant cette mention n'a été trouvé.